

Le destin du territoire de SABINIACUM, depuis le 2^{ème} siècle.



Savigné sur Lathan

(en Indre et Loire)

Un recueil d'histoires et géographie du savinien R.V.

Biographie

Il y avait 57 habitants logés dans les vingt foyers du Village de Courtabon où je suis né le 16 Mars 1917. En 1923, nous étions 13 enfants à faire les trois kilomètres à pied pour aller à l'école communale de Savigné, avec le déjeuner dans le sac. J'ai fait six années ce parcours matin et soir. Le jeudi après-midi était le jour du catéchisme à l'Eglise. Le dimanche était le jour « du seigneur » : le matin il y avait la messe, et l'après-midi les vêpres.

Au village, j'étais très attentif à écouter les octogénaires (du nom de Brunet, Coullouette, Moutault, Dreux, Gilles, Mexme) qui parlaient d'une ville disparue située dans un vallon du Sar.

A Savigné, dans mon jardin familial près du Parc de la Forge, de nombreux résidus ferreux m'avaient dans le temps fixé le centre d'activité des forges de SABINIACUM.

Il m'a semblé intéressant de transmettre cette mémoire avec celle des églises, des religions et des seigneurs qui ont fait de SAVIGNE la 32^{ème} ville close d'Anjou, en 1559, et un chef-lieu de canton d'Indre et Loire en 1790.

Je devais y ajouter les chroniques de mon temps, celles qui ont protégé l'ancien Savigné et fait celui du XX^{ème} siècle.

Roger Viémont

- Maître Artisan, ancien entrepreneur de maçonnerie et de travaux publics
- Maire honoraire, titulaire de la médaille Or départementale et communale
- Officier des Palmes Académiques
- Délégué départemental honoraire de l'éducation nationale
- Médaille Or de direction de la Confédération Musicale de France
- Médaille de bronze du secrétariat d'état chargé de la jeunesse

Sabiniacum, d'où vient ce nom . . .

Au 2^{ème} siècle, alors que la Gaule était sous la domination romaine, un empereur romain obligea tous les grands propriétaires à faire inscrire leurs domaines au nouveau cadastre de l'Empire, sous leur nom. C'est de là que sont venus dans les campagnes la plupart des noms de lieux, qui ont changé par la suite lorsque des noms de saints ou de personnages illustres remplacèrent les noms d'origine, mais un grand nombre de noms primitifs sont restés. Au nom du maître on ajoutait le suffixe « acum » qui indiquait un endroit, un lieu.

Pour Savigné, le maître de l'époque, un certain SABINUS (au génitif ou complément déterminatif) « Sabini », ce qui avec le suffixe « Acum » faisait « SABINIACUM », c'est à dire lieu, ou territoire, ou propriété de Sabinus.

Suivant les habitudes de langage, qui dans les langues vivantes déforment peu à peu les mots, le « B » de Sabini s'est adouci en « V », le V étant plus doux à prononcer que le B. De plus au N s'est adjoint un G pour les mêmes raisons sans doute, et nous avions en 1248 : SAVIGNIACUM.

Le suffixe « Acum » a lui aussi subi des transformations et selon les habitudes ou caprices des contrées. Il est devenu « ac » dans le midi, exemple Savignac les Eglises en Dordogne, de même origine et étymologie que notre Savigné. Dans le centre de la France, le suffixe devient ordinairement « é ». Pour Savigniacum, retirons « acum » pour mettre un « é », et nous avons Savigné qui par la suite s'écrira SAVIGNE.

L'abbé Drusus et les enfants de chœur :



1 2 3 4 5 6 7 8

1 BRIZARD Gaston 2 DUPUY Camille 3 BELLANGER Maurice 4 BELLANGER Raymond
5 FROULIN Maurice 6 VIEMONT Roger 7 BRIZARD Camille 8 FROULIN Jacques

L'Abbé DRUSUS, Curé de Savigné et de Courcelles, avait écrit cette histoire dans son bulletin paroissial de 1930.

Il était peut être un descendant de Néro Claudius Drusus dont la mémoire est évoquée sur un fragment d'arc de triomphe de la « civitas Tunororum libera » élevé par les Turons vers l'an 50 sous l'emprise romaine.

SAVIGNIACUM ; RUILIACUM (Rillé) ; CADENIACUM (Channay) ; MAGNIACUM (Meigné) ; APRILIACUM (Avrillé) étaient des noms attestés dans l'Anjou antique.

Pendant le haut moyen-age (511-987) la communication, le parler bas latin évoluant vers l'ancien français s'était maintenu. Le latin demeurait la langue de culture dans l'Eglise et dans l'administration. Selon l'histoire, la pureté de la langue française était issue du métissage apparu au 10^{ème} siècle, et ses bases provenaient du latin populaire, du picard et du normand.

Le premier registre d'état civil de la paroisse de Savigné porte la date du 16 octobre 1610.

Avant 1789, des actes notariés étaient revêtus d'un cachet portant « Savigné en Anjou ».

Le 20 janvier 1790, Savigné devenait un des 36 cantons du département d'Indre & Loire.

La dénomination de Savigné sur Lathan date de l'arrêté préfectoral du 28 Février 1891, pour situer géographiquement la commune.



Au pays des Fluviolus qui décitum Laten (Lathan)

A l'origine, le pays était recouvert d'une mer chaude d'une température moyenne de 25°, d'après la paléontologie. Un mémoire du battement des vagues déposant un sable coquillier sur une falaise de roche crayeuse rappelle un golfe relié à l'océan (témoignage du faciès du Savignéen dans la carrière Musée près du C.D.66 de Savigné à Channay). Les premiers plissements des Alpes provoquèrent le recul de l'océan de notre région avec un changement de climat qui avait fait disparaître la vie et la faune intertropicale installées dans le golfe (échinodermes, mollusques, poissons, cétacés, bryozoaires, etc...).

Sur les rives du golfe les oliviers, les palmiers et d'énormes mastodontes disparurent pendant la longue période du bouleversement terrestre qui l'avait coupé de l'océan. Le golfe était devenu un lac aux eaux calmes, suivant le dépôt horizontal des coquilles d'Arcas Turonico de la carrière Musée de Channay. Le fond du lac s'était relevé de 80 à 90 mètres d'altitude, et les eaux se retirèrent vers l'ouest, laissant là où ils se trouvaient les dépôts de falun d'épaisseur très variable, formant les « Fluviolus qui décitum Laten » (Lathan).

L'histoire le cite : né dans l'ancien étang en amont de Rillé, il s'écoule vers l'ouest et se jette dans l'Authion vers Beaufort en Vallée, après un cours de 47km500. Les 11 km supplémentaires du Haut-Lathan prennent l'excédant des eaux de pluie du plateau depuis les bois d'Ambillou - Champchevrier-, traversant les territoires des communes de Cléré-les-Pins, Savigné-sur-Lathan, Hommes, avec son affluent le « Sar » qui recueille les eaux des rus du nord de Cléré et de Savigné, du sud de Courcelles et du sud-est de Channay. D'autres écoulements partant du plateau du haut-lathan, comme le ruisseau de la Chétardière, avec celui de la fontaine de Got-de Fer partant de Cléré, ont fait la Roumer qui se jette dans la Loire à Langeais. Un autre ru s'écoulait vers Gizeux pour faire le Changeon qui va rejoindre l'Authion à Bourgueil. A l'ouest de Courcelles, le ruisseau de la Barrée s'écoule vers la Maulne au nord de Channay, pour confluer avec le Loir à la Chapelle aux Choux.

Une période glacée avait éclaté verticalement les dépôts des faluns, parfois sur plusieurs mètres de profondeur. Les fissures se sont regarnies de terre provenant de la surface du sol.

Le falun du faciès du Savignéen est une roche sédimentaire qui contient plus de 300 espèces de fossiles marins et terrestres et aurait environ 12 millions d'années d'après les estimations actuelles.

Chroniques Antiques

Le « Haut Laten » (Lathan) se trouvait dans le « pagus Andecavus » (Anjou) en bordure du « Turona » (Touraine).

Les eaux pluviales confluait à l'ouest vers une grande vallée ou un premier constat connu du peuplement (des vestiges ostéologiques humains d'homo-sapiens du moustérien terminal) était à l'abri sous roche de Roc-en-Pail au confluent du Layon avec la Loire.

De 3000 ans à 1500 avant J.C. (au Néolithique) le peuplement semble s'intensifier en suivant les cours d'eau. Ils nous laissaient l'héritage du l'Anguilanleu (le gui l'an neuf). Notre histoire était rivières et ruisseaux pour s'étendre à l'ensemble de notre territoire.

Des celtes cénomans arrivèrent au cours de la seconde moitié du premier millénaire de notre ère liée à celle d'une Gaule Andecave avec ses nombreuses républiques aristocratiques qui avaient comme maîtres les Druides et les nobles. Comme ailleurs, ils faisaient des sacrifices humains en brûlant vif des esclaves pour satisfaire leurs croyances. Tous les hommes étaient soldats et aimaient la guerre. En 390 avant J.C., les Cénomans (tronc probable du rameau Andécavus) participèrent à la prise de Rome par les Gaulois.

Les juges et les chefs étaient élus ; ils formaient leur gouvernement, établissaient un octroi particulier, mais « Cermunnos » était le dieu cornu des symboles de liberté, de vitalité et de virilité des gaulois.

Mémoires Romaines

Les Andecavis participèrent avec les voisins Turons et Poitevins à la défense d'Alésia en 52 avant J.C. Ils se révoltèrent contre les romains vers 21 ans après J.C., cependant, pendant près de quatre siècles, les gaulois avaient accepté l'occupation romaine sans trop de résistance.

Après l'invasion des gaules par les romains, la Gaule transalpine soumise à César vers 58-60 avant J.C., avait été divisée en quatre provinces par Auguste, et vers 150, notre région dépendait de la 3^{ème} Lyonnaise de l'Ouest avec « Coesarodunum » (Tours) comme métropole.

Un chemin gallo-romain traversait d'Est en Ouest le territoire du « Haut-Laten » (Atlas de l'Anjou antique). Sur ce territoire, le colon romain SABINUS avait construit sa « Villae » (ville) dans une courbe du « Laten » (Lathan), qui par la suite prit le nom de SABINIACUM sur le cadastre romain du 2^{ème} siècle. Ce long chemin qui partait de la vallée de la Loire à Luynes pour rejoindre Mouliherne, Beaufort et Angers, passait le Sar à gué près du village de Courtabon. Un autre chemin, la « Rue Noire » partait de ce gué vers le Sud, en longeant le « clos de la Bicagnie » pour desservir un vicus (la ville disparue au Sud du Village de Courtabon, selon mes octogénaires) dont j'ai retrouvé le site marqué par des morceaux de téglula (tuile plate à rebord et petit chapeau pour couvrir les joints, de couleur rose de cuisson). Ces téglulas avaient couvert des habitations faites de pans de bois garnis de torchis composé de terre grasse et de paille tournée autour des petits bois que l'on appelait « fusée » ; elles étaient coincées dans les rainures faites dans les poteaux, qui ont disparu dans le temps.

Le gisement d'argile blanche était à proximité sur le coteau rive droite du Sar, près du chemin gallo-romain. Un cul d'amphore romaine, déposé au Musée en 1985, avait été trouvé plus au Sud, ainsi que des résidus de forge.

Sur la colline des Redoits, quelques vestiges ostéologiques humains, recouverts de cendre et de charbon, au fond d'un « Ustrinum » ont disparu par l'exploitation du falun ; plus au Nord, près de la Rue Noire, vers 1930, monsieur Tulasne avait arraché de son terrain des grosses pierres qui devaient faire la base d'une hutte gauloise ronde faisant 15 pieds de diamètre.

Après le passage à gué, la voie gallo-romaine suivait le Sar sur la rive droite, passant à la Morfassière, la Groilerie et au nord de Rillé pour reprendre le côté sud du Lathan avant le menhir de la Pierre-Pointue que les chrétiens ont baptisé « la pierre de St-Urbain ».

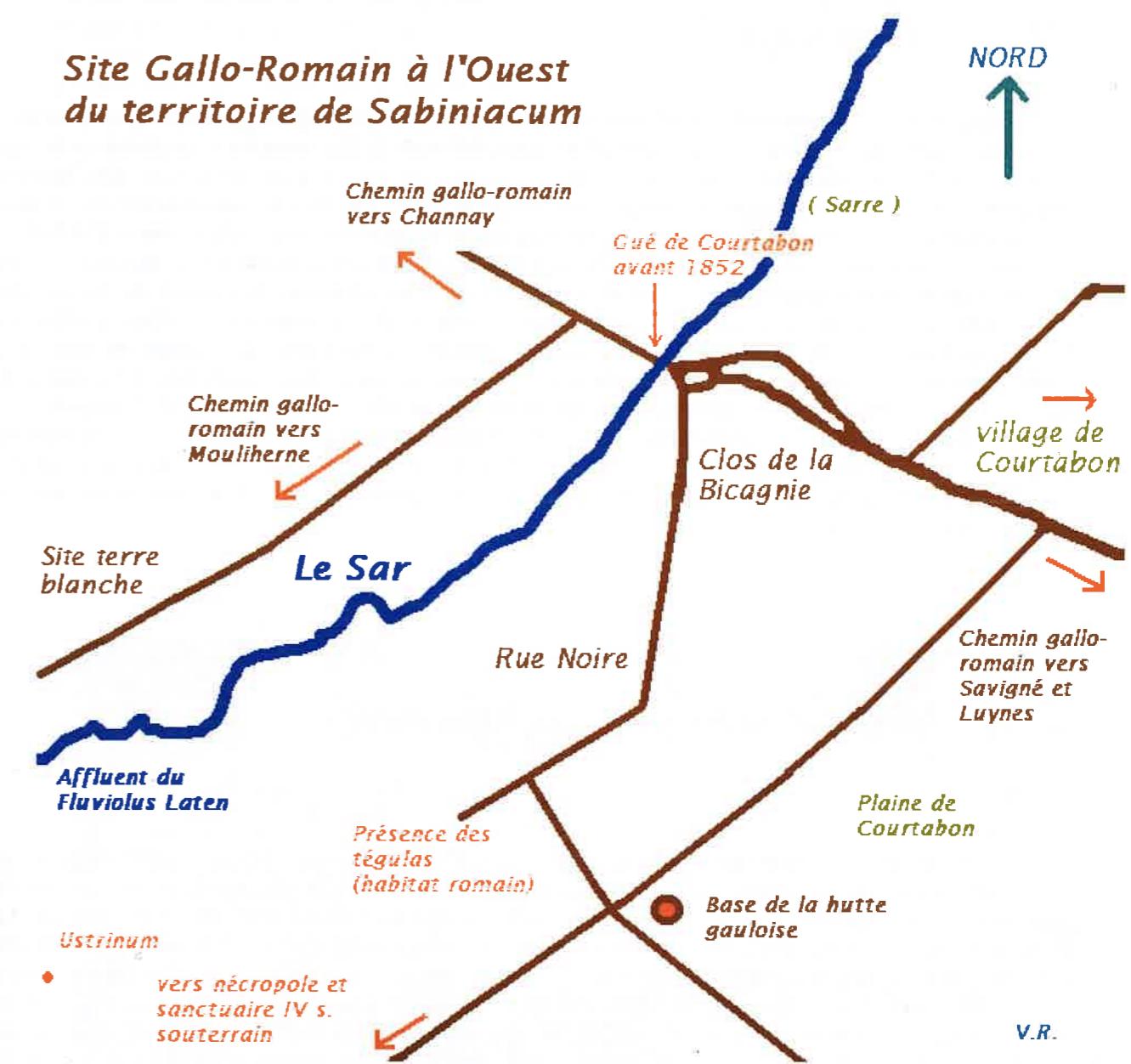
Regardant ce site bien placé dans ce vallon où il y avait de l'eau, près du chemin le moins long de Coesarodunum (Tours) à Juliomagus (Angers), on peut imaginer qu'en 57-56 avant J.C. le légat Crassus put hiverner une de ses légions là, dans les Andes.

Un autre vicus (village) figurant dans l'Anjou antique à l'Est du territoire de Sabiniacum pouvait être le site des Cormiers, relié aux forges de Sabinus par un chemin rive gauche du Lathan. Le chemin gallo-romain venant de Mouliherne et le gué de Courtabon, après son passage à gué à Pont-Joubert, traversait les Cormiers pour rejoindre Luynes et la vallée de la Loire.

Un rocher portant des cupules, appelé localement « le pas de St-Brice », en bordure Nord du C.D.49, se trouve entre Savigné et Cléré. (Il ne faut pas confondre la voie gallo-romaine de Luynes à Mouliherne avec le tracé fait en 1839 pour créer la route départementale n°22 de Luynes, Mouliherne et Baugé, devenue en Indre et Loire le C.D.49, traversant les bourgs de Cléré, Savigné, Rillé, etc...)



Site Gallo-Romain à l'Ouest du territoire de SABINIACUM



L'Andecavi

Devant les invasions barbares, l'Andecavi (Anjou) se rallia à l'empire gaulois des usurpateurs Postunus, Victorius, Trétricus, vers 260-273, mais en 450 Attila envahit l'occident avec ses pirates. Ce fut le déclin de l'empire et de l'autorité de Rome avec le retour aux sources indigènes. Vers 471, les troupes francs de Chilperic, père de Clovis, expulsèrent les pirates saxons d'Odoacre. SABINIACUM se trouvait en 506 dans le royaume des Francs. Vers 534-547, il relevait de l'Austrasie, royaume de Théodebert qui avait été uni à la Neustrie par Clovis II en 613, et redeviendra « Andegavens » vers 681 dans le nouveau royaume de l'ouest, au nord-ouest des Gaules. Les invasions normandes pillèrent la Neustrie en 851. C'était une période sombre. En 873, ils sont battus près de Saumur. Une nouvelle administration allait apparaître, les nouveaux maîtres délégués (des comtes et des vicomtes) vont affirmer leur autorité. Vers 886-942, Foulques 1^{er} le Roux, fils d'Ingelger, était vicomte puis comte d'Anjou. Suivit de Foulques II le Bon (943-960) ; Geoffroi 1^{er} (960-987) ; Foulques III (987-1040). Le Maine et la Touraine étaient tombés sous la domination des comtes d'Anjou (1044-1110). Du 11^{ème} au 12^{ème} siècle il y eut des grands défrichements. Un Plantagenêt comte d'Anjou apparaît en 1129, qui conquiert la Normandie (1139-1145).

Le Christianisme apparaît

Cependant, avant l'arrivée des Francs, une force s'était relevée qui apportait l'espoir et s'affirmait solide en ce chaos. Le nom de Défensor premier évêque d'Angers, contemporain de Saint-Martin de Tours (372), laissait supposer qu'il assuma les fonctions de défense civitatis. La divinité du Christ était prêchée par Saint-Gatien à Tours, puis Martin, officier dans la garde impériale des légions romaines. Martin quitta l'armée en 356, s'était fait baptiser et deviendra évêque de Tours. Il est mort en 397 à Candes. Le christianisme avait été introduit à Angers dans le courant du 4^{ème} siècle par Saint-Florent et Saint-Morille. C'était le début d'une époque où des nouveaux maîtres se partagèrent les grandes colonies agricoles romaines et ce fut le cas du grand territoire de Sabinus. Vers 482, les Wisigoths occupaient le sud Loire ; c'étaient des ariens qui niaient la divinité du Christ et persécutaient les disciples de cette nouvelle doctrine. Pour se protéger, les chrétiens avaient creusé dans le gisement de falun sec et dur sur le coteau rive droite du « Laten », proche du bec du Sar pour y installer un sanctuaire avec l'ouverture d'un cimetière. Il y avait une quarantaine de sépultures ordinaires et quelques sarcophages en tuffeau, d'une autre époque. L'histoire dit que des paroisses étaient nées sur des grands domaines Gallo-romains et devaient comporter ipso-facto l'ouverture d'un cimetière. Quelques morceaux de sarcophage et des ossements humains ont été apportés au musée des amis du Savignéen par un chercheur très choqué du bouleversement du site parti, sans pouvoir en faire l'inventaire, dans les fondations de l'autoroute A 10 par Montbazon, vers 1969.

Le souterrain disparu, que j'avais visité, était à 40 mètres à l'ouest de la nécropole ; l'entrée du souterrain, située au Nord, commençait par une rampe - couloir de 12 mètres de longueur - débouchant sur trois salles en croix à 6 mètres de profondeur. On pouvait penser « Abside et transept » d'un ordre religieux. Le couloir et les salles étaient creusées de façon voûtées sur pans verticaux avec des petites niches dont une contenait une petite amphore abîmée. La croix des voûtes s'appuyait sur un pilier central rectangulaire taillé dans le gisement de falun. Pour mieux comprendre le choix du lieu, l'étang de Rillé et les eaux du « Laten et du Sar » faisaient une protection naturelle contre les guerriers qui occupaient le sud-Loire.

La peur des persécutions allait se confirmer par le sentier creusé dans le sol depuis l'entrée du souterrain vers la vallée du « Laten », fossé découvert par l'exploitation du gisement de falun en 1969. Le sentier et l'entrée du souterrain (en terrain plat et comblé de terre) ne laissaient aucune trace au niveau de la surface du sol cultivé, au-dessus de ces mémoires des débuts de l'ère chrétienne. Le comblement avait pu se faire du temps des grands défrichements.

A leur place, il y a un étang d'eau et de pêche, au nord de l'actuelle route de Savigné à Rillé (D.49).

Ce sanctuaire souterrain avait été inondé, peut-être par des remontées d'eau de l'étang de Rillé, laissant la trace d'un niveau d'eau stagnant bien marqué à 60 cm de hauteur sur ses parois verticales. Avec l'évolution du Christianisme, une église avait été élevée à Sabiniacum avec à proximité un cimetière que nous avons découvert en 1965. Trois sarcophages étaient placés pieds à pieds, formant les bras d'une croix horizontale dirigée Ouest-Nord-est. Le squelette relevé avait la dentition d'un homme d'une quarantaine d'années, selon l'estimation d'un dentiste. Les deux autres squelettes sont restés dans leurs sarcophages sous le carrelage du Bar-Tabac, à l'est de l'impasse St-Pierre, rue François II. Les sarcophages sont de pierre de tuffeau, identiques à ceux trouvés à la nécropole du sanctuaire souterrain.



Sarcophage et ossements près de l'église

Une autre petite église, peut-être l'église du château de Savigné (disparu), était accolée angle Sud-ouest à angle Nord-est, aux voûtes angevines sur croisées d'ogives aux clefs décorées. A l'extérieur, les contreforts en maçonnerie retiennent les murs de la poussée de ces voûtes construites avec des pierres de tuffeau taillées, d'environ 30 cm d'épaisseur. La découverte des jambages d'un portail rebouché, de 1,80 ml de largeur, surmonté d'un plein cintre haut de 3 ml, aurait pu être mis en évidence lors de la restauration extérieure de 1991. Cette entrée nous indiquait l'orientation Nord-Sud de l'ancienne nef, chœur de l'église actuelle.



Il y a encore sur le trottoir de la rue François II, à gauche du portail rebouché, la pierre des morts qui servait à déposer le défunt pour recevoir la bénédiction avant son entrée dans le sanctuaire où il allait recevoir les rites funéraires de l'église catholique. Un nouvel ordre d'orientation avait produit à l'est du chœur la grande fenêtre de style gothique flamboyant portant un superbe vitrail. Le Maître-autel portant le tabernacle était construit au bas de cette fenêtre avec à sa gauche une statue de Saint-Pierre, et Saint-Georges à sa droite.

Selon la Touraine Archéologique de Ronjard, un prolongement de l'église vers l'ouest avait produit, au 15^{ème} siècle la grande nef actuelle, entre le chœur et le baptistère, avec une petite porte d'entrée, rue François II, surmontée d'une accolade.

Toujours vers l'Ouest, ont été construites en 1855 la base (le porche) et la façade en pierre taillée soutenant le beffroi et le clocher en bois, projet de Guérin, architecte du département d'Indre & Loire. En 1867, la construction du prolongement vers l'Ouest de la petite église, avec sa voûte biaise, et la percée des larges ouvertures dans le mur de la grande nef, pour faire une plus grande église, était une belle réalisation de l'architecte Brizacier, financée par la commune (7000 francs), le conseil de fabrique (2000 francs) et 1000 francs accordés à titre de secours par le gouvernement.



Eglise Saint-Pierre de Savigné sur Lathan

L'autorité religieuse et les Eglises

Intérieur de l'église :



Avec la construction des premières églises, le clergé se partageait leur influence. C'est alors que l'évêché de Tours et celui d'Angers fixèrent, vers le 8^{ème} siècle, les limites de leurs diocèses avec leurs dépendances.

Il faut savoir que les églises de Savigné, Hommes, Avrillé, Meigné dépendaient du chapitre de la cathédrale d'Angers ; celles de Cléré, Souvigné, Les Essards dépendaient du chapitre de la cathédrale de Tours. Avec la fin du 10^{ème} siècle, c'est un mélange d'influences très variées des églises qui jusqu'alors appartenaient au seigneur local. Un courant se dessina pour mettre les églises paroissiales sous la protection des abbayes. L'église de Courcelles appartenait en 1088 à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur ; celle de Saint-Symphorien les Ponceaux à l'abbaye de Vendôme ; celle de Continvoir au prieuré de Saint-Cosme ; celle de Rillé à l'abbaye de Marmoutier (1063).

En 1224, l'autorité religieuse s'était partagée en Archidiaconés, Archiprêtrés et Doyennés. Le Diocèse d'Angers avait été divisé en Archiprêtrés. Les paroisses de Savigné, Channay, Meigné, Noyant, Auverse, faisaient la limite Nord de l'Archiprêtre de Bourgueil. Les églises voisines de Courcelles, Saint-Laurent, Lublé, dépendaient de l'archiprêtre du Lude (cartes des paroisses en 1150) ; celle de Notre-Dame de Cléré-les-Bois, en Touraine, faisait partie de l'Archidiaconé d'Outre-Loire. Le Haut-Lathan dépendait de la coutume d'Anjou. Un Josselin de Champchevrier avait été en 1313 inscrit au rang des chevaliers bannerets d'Anjou. Le Champchevrier de l'époque était un rendez-vous de chasse d'une famille de Sablé.

La seigneurie de Champchevrier donnait en 1875 un cheval de service et 40 jours de garde en hommage simple à la paroisse de Savigné. Le fief des Aunais Galembert qui relevait de la baronnie de Champchevrier était cédé à la paroisse de Savigné.

Plusieurs notaires en résidence à Savigné furent bailli de Champchevrier et tenaient audiences au Village des Cormiers.

Savigné dans le Grand Anjou

Henri Plantagenet comte d'Anjou (1151-1189) avait recueilli à la mort de son père l'héritage du « Grand Anjou » (Anjou-Touraine-Maine) et la Normandie. Il épousait en 1152 la duchesse Aliénor, qui venait de divorcer du roi de France Louis VII ; de ce mariage il avait eu l'Aquitaine et devient en 1154 Henri II roi d'Angleterre. Il avait élu pour lieu de sépulture l'abbaye de Fontevraud. Il est mort misérablement en 1189, trahi par les siens.

Richard Cœur de Lion, comte d'Anjou et roi d'Angleterre, recueilli l'empire de son père Henri II. Il parviendra à le sauvegarder pendant dix ans (1189-1199) et choisit l'abbaye de Fontevraud comme lieu de sépulture, à côté de son père. Son héritage se disloqua sous Jean sans Terre (1199-1216) par un duel inévitable entre le roi de France et le roi d'Angleterre, souverain outre-manche, vassal sur le continent. Ce duel a été appelé la « première guerre de cent ans ». On ignore la résistance de notre région contre les anglais pendant la guerre de cent ans. L'histoire dit que les fortifications qui existaient encore à Rillé au 13^{ème} siècle, étaient capables d'écartier les bandes de pillards.

En 1480, l'Anjou angevin devenait l'Anjou Français par la conquête capétienne. Le temps du bon roi René d'Anjou, dernier effectif, fut d'une illusion démentie par les réalités. La rouerie de son neveu Louis XI ne fit que hâter un processus inéluctable pour mettre la main sur le duché avant la mort de son oncle, fixé en Provence depuis 1471. Déjà en 1479, Louis XI avait fait appel en Anjou d'hommes de guerre. Les paroisses de Savigné, de Saint-Symphorien et d'Avrillé réunies, étaient chargées de fournir pour leur contingent un Archer et un Pionnier, de les équiper, de les armer et de payer leurs soldes.

Les vêtements à fournir au Pionnier consistaient en une paire de souliers et une paire de chausses avec une douzaine d'aiguillettes, un broqueton, un manteau et un chapeau. Pour toute arme il avait une pelle. L'habillement à fournir pour l'Archer se composait d'une paire de souliers, une paire de chausses, un pourpoint. Son armure consistait en une salade (sorte de casque rond et léger du 15^{ème} siècle), un gorgeton ou gorgerette, une dague (achetée à un barbier de Savigné pour 12 sols et 5 deniers) , une épée et une arbalète, son abrier et son arc, le tout nommé balistre. La paye de l'Archer était de 4 livres 10 sols par semestre et était à la charge des trois paroisses. Pour satisfaire aux ordres de Louis XI, il fallut chercher un homme convenable, acheter des étoffes pour son équipement, le faire confectionner, puis le faire accepter par le capitaine, acheter les armes, présenter le soldat aux revues ou montres jusqu'à ce qu'il fut retenu, c'est à dire incorporé. Cela exigea neuf voyages à Angers, trois aux Ponts-de-Cé, un à chacune des villes de Saumur, Baugé, Beaufort, Le Lude, Bourgueil, plus dix autres voyages à des lieux non indiqués et des courses continues à St-Symphorien, à Savigné, Rillé, Channay, Courcelles, Marcilly, Gizeux, Parçay, Avrillé, et cinq ou six conférences avec les procureurs des autres paroisses.

La Généralité (1542)

Après la visite de François 1^{er} à Angers (1518), la gabelle avait été imposée sans ménagement ; impôt d'autant plus impopulaire que la Bretagne voisine y échappait. Les excès des agents du roi et d'un clergé cupide et sans moralité furent dénoncés par François Grimaudet aux états de la province d'Anjou, avec la montée des huguenots qui s'affirmait dans notre région.

François 1^{er} imposera une nouvelle formule administrative du nom de Généralité. Au-dessous subsistèrent les subdivisions fiscales ou élections et les élus. L'édit du 7 décembre 1542 créait la Généralité de Tours.

Les provinces d'Anjou, du Maine et de la Touraine réunies (1621 paroisses) formèrent la Généralité de Tours divisée en 16 élections dont 6 étaient en Anjou. L'élection de Baugé avait été installée en 1582 avec 80 paroisses, comprenant celle de Savigné. Les divers montants des impôts de cette époque (la taille, la capitation, les vingtièmes, la corvée en nature remplacée par un impôt en argent, la capitation des nobles et officiers de justice) devaient être remis intégralement, sous peine d'être retenu en prison, au bureau de la recette de l'élection à Baugé par les officiers originaires élus par leurs concitoyens.

Les actes officiels ou d'état-civil portaient le timbre G de Tours, 1 sol 4 deniers en 1743.

Sous le règne de Henri II (1547-1559) commencèrent les troubles d'où naquit la guerre religieuse entre catholiques et protestants, qui prit de grandes proportions à l'Ouest. Les réformés angevins (Huguenots) étaient solidement implantés à Angers, Saumur et Baugé, malgré les supplices de leurs premiers martyrs, René Poyat à Saumur dès 1552, Denis Soreau à Angers en 1554.

La propagande calviniste commençait à approcher de Savigné de part le grand chemin de Baugé à Luynes, et le seigneur de Savigné (Jacques du Bellay) était issu d'une grande famille catholique Angevine.

En 1559, Savigné devient la 32^{ème} ville close d'Anjou

Jacques du Bellay, seigneur haut-Justicier, avait la régie de l'église chrétienne de Savigné depuis 1511. Il avait fait construire son logis près de l'église (n°15 rue François II) et les fortifications de Savigné en 1559, pour se protéger des Huguenots.

Le fief de la cour Isore, autre seigneurie indépendante de celle de Savigné, avait été incorporée dans « la ville close à hautes murailles à créneaux, tours, tourelles avec portaux, macheoulins, ponts levés à dormans, avec fossés portant cours d'eau » (Aveu rendu au baron de St-Michel sur Loire par son héritier René du Bellay le 15 Décembre 1605), publié en 1912 par l'abbé Ferrand, curé de Savigné. Les murailles étaient construites en mortier de sable et chaux, de pierres de « crouas » et de pierre à chaux du pays ; elles avaient une longueur totale de 700 mètres, enfermant une superficie d'environ trois hectares, avec trente feux (Le fief de la cour Isore incorporé dans le sud-est de la ville close était la partie centrale avec l'escalier au toit dominant l'ensemble du bâtiment).

La place du Chancel (chœur) était le centre d'où partait la Place et rue paillette et en continuité la rue Dorée pour desservir les habitations de la ville. De la Place du Chancel, une rue (la rue de la Porte de Ville) partait vers le Nord et une autre vers l'Est et l'Ouest (la rue François II).

Le roi de France François II qui était au commencement de son règne si court, autorisa les fortifications de Savigné et y contribua pour la somme de 3000 livres.

L'historien des archevêques de Tours avait écrit qu'en 1554, l'hérésie des calvinistes se propageait dans les environs d'une façon clandestine mais très efficace et très active. (Maan, sancta et Métropolitano Ecclésia Turonensis)

Il ne faut pas confondre les 32 villes closes en Anjou avec les places fortes de guerre qui n'abritaient pas de ville dans l'enceinte de leurs murailles.

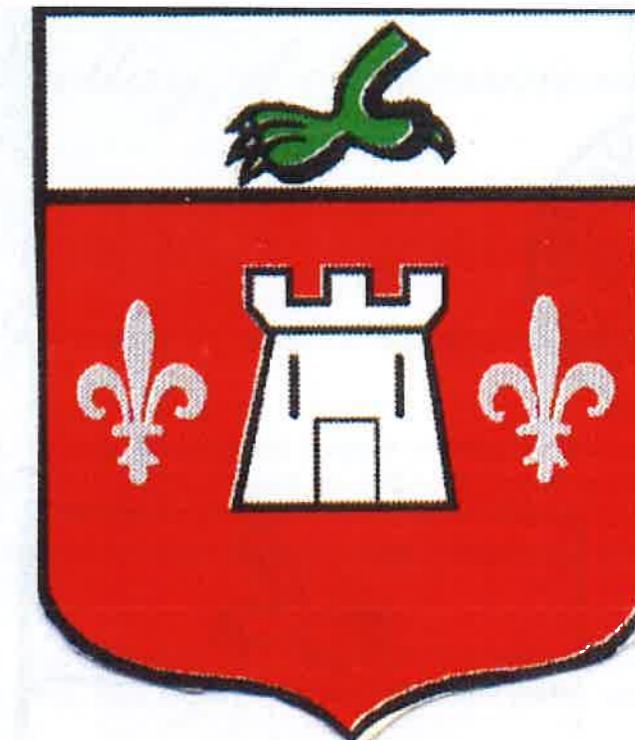
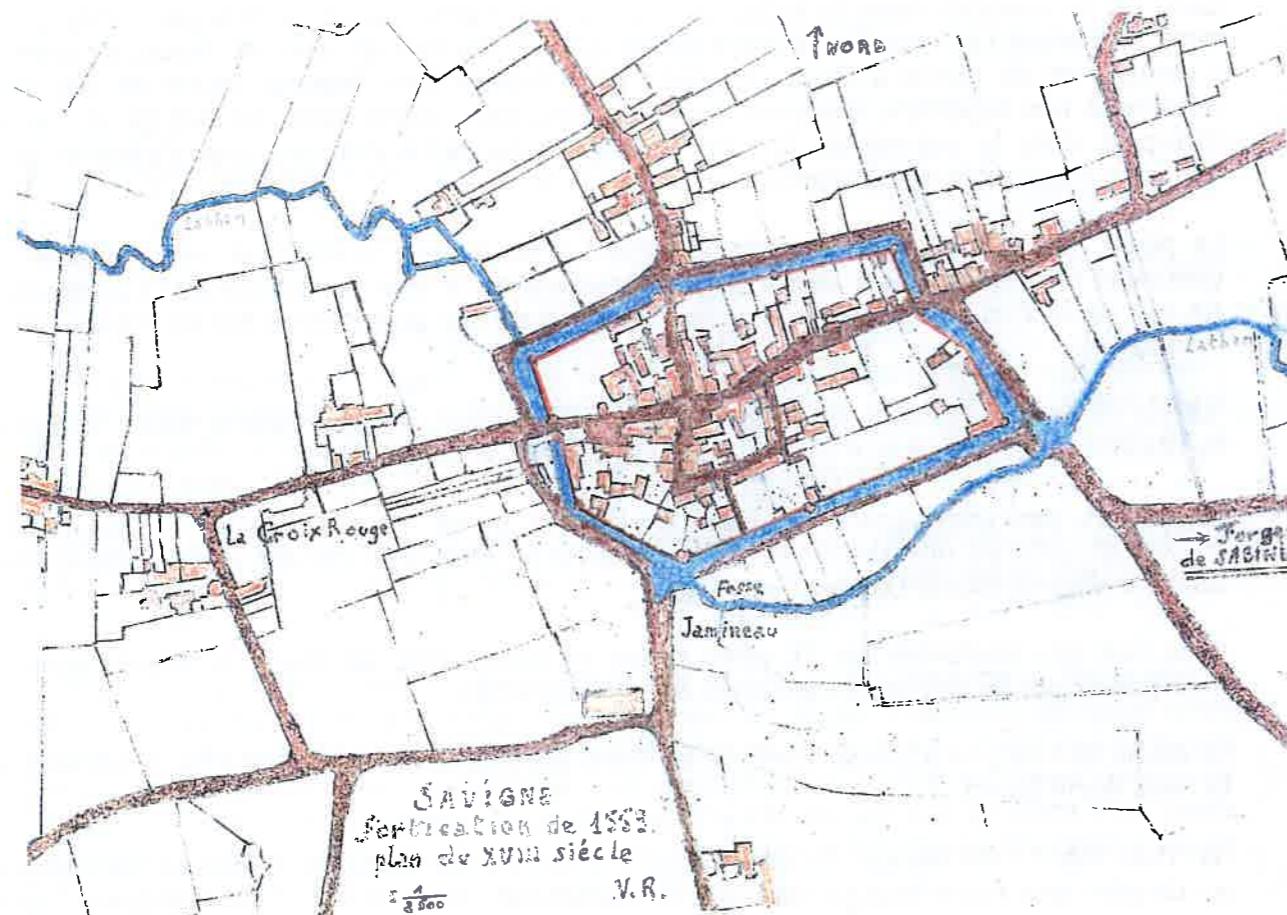
Le destin de François II (né en 1544, roi en 1559, mort de la mastoïdite en 1560 à Orléans) et de la reine Marie Stuart :

En 1548, Henri II de France, fils de François I, influencé par les Guise, se mit en tête de donner au dauphin une noble épouse écossaise et catholique. Marie Stuart, reine d'Écosse, devient reine de France.

A la mort de François II, la reine Marie regagne son trône d'Écosse. Son contrat de mariage du 19 Juillet 1551 lui donne pour douaire la Touraine. Elle en touchait les revenus étant prisonnière à la Tour de Londres.

Le destin de Marie, double reine et catholique, s'acheva tragiquement, décapitée le 8 février 1587 à Forthéringay Castle sur ordre de Elisabeth 1^{ère}, reine d'Angleterre.

Savigné en 1559



Un Blason pour Savigné

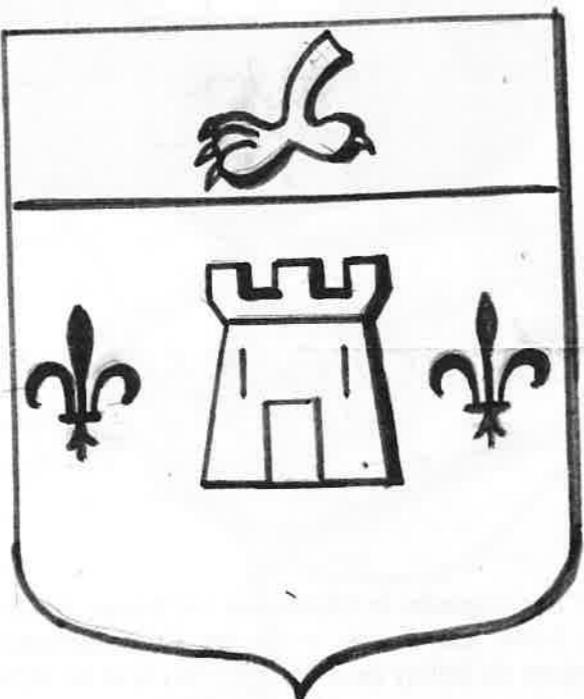
Une réalisation que j'ai composée le 11 Janvier 1971 avec l'abbé Bourderioux, conservateur des Antiquités d'Indre & Loire. Les fleurs « de lys » représentent l'aide royale de François II en 1559 au seigneur Jacques du Bellay pour fortifier Savigné en ville close, la 32^{ème} d'Anjou.

La patte de griffon du blason de la famille de la Primaudaye représente l'emprise des huguenots sur les catholiques, cause des fortifications autour du fief de cour Isore et ville de Savigné.

Le blason est de gueules (rouge) chargé d'une tour crénelée d'argent accompagnée de deux fleurs de lys. Au chef (haut de l'écusson) aussi d'argent est chargé d'une patte de griffon de sinople (vert). L'écusson et les noms des rues furent l'événement de 1971, en se référant à l'histoire ancienne de la ville de Savigné.

L'ensemble formé sur le territoire de la commune par les anciens remparts sont inscrits à l'inventaire des sites pittoresques du département d'Indre & Loire par l'arrêté du 15 Décembre 1975 du secrétariat d'Etat à la Culture. Il concerne la totalité du mur d'enceinte avec les tours, les ponts, une douve, un mail, les deux côtés du chemin vicinal n° 10 le longeant au Nord, au Sud, à l'Ouest ainsi que la place de la Mairie (place Jacques du Bellay).

Cet ensemble doit être protégé par l'administration communale et préfectorale.



R.V. 11 janvier 1971

Dessin du blason de Savigné

Réalisé par l'abbé Bourderioux le 11 janvier 1971

Les du Bellay, d'où venaient ils . . .

De l'origine connue, le premier était un Girault du Bellay, seigneur de la Brosse à Allonnes en 1214 (Maine & Loire).

C'était peut-être son fils Hugues qui avait changé le nom du lieu en 1227. Un Jehan du Bellay fait suite en 1373, puis un Hues ou Hugues en 1382. Un autre Jehan ou Jean du Bellay suit en 1415, portant le titre de seigneur de Gizeux. Dans la famille, un Guillaume du Bellay était cité frère d'un cardinal Jean et lui avait succédé dans l'ambassade à Rome. Il avait pris Rabelais comme secrétaire.

En 1481 suit Eustache à la seigneurie de Gizeux, dont son petit fils Joachim, né à Liré en Anjou, avait été chanoine de Paris, puis archevêque de Bordeaux (poète remarquable, 1524-1560).

1511 Jacques du Bellay arrière petit fils d'Eustache était cité seigneur de Savigné dans l'hommage rendu au baron de St-Michel sur Loire (archives de l'étude du notaire de Savigné). On le dit homme de guerre. Il prit part au combat de St Laurent, de St Quentin, de Dreux, de Jarnac, de St Denis, de Condun...

Il était chevalier de l'ordre du roi François II.

Jacques du Bellay avait été cité dans l'histoire de l'Anjou « sage gouverneur ». Il n'y resta en place que quelques mois (1575-1576) pour être remplacé par un huguenot « mignon » du Duc d'Anjou, roi de Navarre, qui cherchait des partisans de la Religion Prétendue Réformée.

Le grand-père de Jacques du Bellay, René, mari de la marquise de Laval, avait eu 14 enfants, le 5^{ème} Eustache fut évêque du Mans, puis évêque de Paris. Deux filles ont été abbesses.

En 1554, Jacques du Bellay, seigneur de Savigné, de part l'héritage de son frère aîné François-Henri, devenait le 10^{ème} du Bellay seigneur de Gizeux. Il avait les titres de comte de Tonneré et de baron de Touarcé. Il avait épousé Antoinette de la Pallu.

Les du Bellay qui suivirent :

En 1588, René du Bellay, fils et successeur de Jacques, était seigneur de Gizeux et de Savigné, chevalier de l'ordre du roi. Il avait été député en 1588 aux états de Blois. A la mort de son oncle évêque de Paris, il reçut la seigneurie de Benais. Il s'était marié avec la princesse d'Yvetot, sa cousine Marie du Bellay ; de ce mariage neuf enfants sont nés dont Martin qui suivit.

1614, Martin, troisième fils de René, hérite et succède à la seigneurie de Savigné, de Gizeux, Prince d'Yvetot. Il était lieutenant du roi et maréchal des camps et armées du roi en Anjou. Il épousa en premières noces Louise de Sapvenière (d'une famille angevine) dont il eu Charles qui suivit.

1629, Charles du bellay, second fils de Martin, lui succéda comme seigneur de Savigné, de Gizeux, et se dit roi d'Yvetot. Il avait épousé en 1622 Claude Hélène de Rieux. Ils n'ont pas eu d'enfant. Une histoire dit : C'était le 8 Juillet 1661 que l'on avait enterré à Gizeux le roi d'Yvetot en présence de quarante cinq prêtres. Il avait vendu la seigneurie de Savigné en 1630 au Marquis d'Effiat.

Les Calvinistes avaient un prêche à Paimperdu

Au début du 16^{ème} siècle, une famille de religion protestante, d'origine bretonne, venait de la région de Pontivy.

Le premier connu des recherches généalogiques faites par l'abbé Bourderioux était le seigneur de la Ripaudière, un « la Primaudaye », peut-être Georges, ancêtre du philosophe historien Pierre de la Primaudaye, né en 1546 et décédé à Saumur le 6 décembre 1619, ville qui avait une académie protestante de haut niveau.

La Ripaudière était un fief clôturé de murs et douves avec accès de par le Nord au chemin menant à Rillé. Le manoir actuel serait du siècle suivant.

A Paimperdu, dans un fief appartenant aux de la Primaudaye, une église domestiquée protestante avait été installée. Ce lieu de prêche était tenu par le pasteur Pierre Fleury. Il avait été secrétaire du synode de Sorges le 10 juin 1683 (actes des synodes de la 5^{ème} province ecclésiastique). C'est d'ailleurs le dernier synode protestant avant la révocation de l'Edit de Nantes du 17 octobre 1685.

Le fief de Paimperdu se trouvait à l'emplacement du Château de Beaulieu, au Nord de l'ancien chemin gallo-romain. A l'ouest de Paimperdu, près du ruisseau « le Sar », le fief de « Bissay » avec en façade sa tour d'escalier pour monter à l'étage, appartenait aussi à la famille de la Primaudaye.

Antoine de la Primaudaye, écuyer, seigneur de la Barrée et de Beaurepère, conseiller du roi et son maître d'hôtel, épousa en 1540 Marie Porte. Pierre de la Primaudaye, déjà cité, seigneur de la Barrée, de la Ripaudière, de Paimperdu et de Bissay, était né de ce mariage. Il conserva la charge de son père, de maître d'hôtel ordinaire du roi Henri II, puis d'Henri IV qui abjura le protestantisme en 1583 et publia l'Edit de Nantes en 1598, pour retrouver la paix religieuse. Pierre de la Primaudaye se marie le 9 août 1570 avec Catherine de Plais (de milieu huguenot), veuve de Jean Besnard.

De ce mariage sept enfants sont nés dont Eléazar de la Primaudaye, chevalier, seigneur de la Barrée, qui recueillit la charge de maître d'hôtel. Philippe de la Primaudaye, chevalier, seigneur de Bissay et de la Voye. Pierre, seigneur de Campois et de l'Ecureuil. Samuel de la Primaudaye, seigneur de Paimperdu. Trois filles, Rachel, Judith et Anne dont nous ignorons le sort.

En 1558, le nord et l'est de l'Anjou étaient dévastés par des troupes de huguenots qui portaient la propagande, dite hérétique, qui affirmait par la Bible que le « corps de Jésus-Christ était aussi éloigné du pain et du vin que le ciel de la terre »

Pierre, l'historien, avait 13 ans lors de la construction des fortifications de Savigné faites par Jacques du Bellay en 1559.

C'était dans ces époques qu'aux environs de la Chetardière se fit l'enlèvement d'un Pierre de Laval, seigneur de Lezay, par des huguenots qui l'emmenèrent jusqu'à la Rochelle, haut-lieu de la religion protestante ; il fut mis à rançon, puis renvoyé. Pour payer la rançon de son père, sa fille unique vendit avec d'autres seigneuries, celle de « la ville de Cléré » à la dame de Champchevrier, vers 1576.

En 1565, l'abbaye de Bourgueil avait été un lieu d'accueil pour la maison royale se rendant à Nantes.

En 1568, les hostilités avaient repris entre catholiques et protestants. Il y avait eu un rapprochement de Henri Duc d'Anjou, devenu Henri III Roi de France (1574-1589), avec les huguenots. Il donna Saumur comme place de sécurité aux réformés.

L'édit de Nantes avait été signé le 30 avril 1598 par le roi Henri IV (1589-1610) pour mettre fin à la crise angevine. Il accordait aux protestants la liberté de conscience et l'égalité civile en 92 articles.

A la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV en 1685, ce fut le mal de la France, et beaucoup de protestants émigrèrent vers l'Angleterre et l'Allemagne.

Quelques de la Primaudaye qui sont restés se résignèrent, contraints ou forcés, à abjurer le culte protestant.

Pour exemple, en 1675, un certificat du curé de la paroisse de Savigné sur l'assiduité de présence de Daniel de la Primaudaye, seigneur de Paimperdu.

1683, demoiselle Catherine de la Primaudaye, fille de Elvazard de la Primaudaye seigneur de la Ripaudière, la dite demoiselle âgée de 18 ans 1/2 et Anne l'Anglin de 30 ans, tous de cette paroisse à nous revêtu du pouvoir à nous donné par Monseigneur l'évêque d'Angers, curé de Savigné ont fait abnégation entre nos mains de religion de Calvin et ont fait profession de foi catholique apostolique romaine en présence d'Etienne Rouleau, notaire et autres qui ont signé, tous de cette paroisse.

1685, 12 décembre, c'est l'abnégation de religion de Calvain de Marie de la Primaudaye, fille de Maurice de la Primaudaye, en présence de Gabriel de la Primaudaye.

1686, 14 Juillet, naissance de Catherine, fille de David Courdil, seigneur de « Bissé », fille de Catherine de la Primaudaye, laquelle à donné parrain Gabriel de la Primaudaye, seigneur de Bois-Marion de la paroisse de Channay.

1710, 23 août, naissance de Gabriel Philippe de la Primaudaye, fils de messire Gabriel de la Primaudaye, seigneur de Champmilon. Il est décédé à 2 ans, son père à 45 ans. Gabriel de la Primaudaye a été inhumé le 30 Octobre 1717 devant l'autel de Notre-Dame par nous curé en présence de messire Henri de la Primaudaye, son père, seigneur de la Casse, capitaine au régiment de la Picardie.

Le nombre important des Calvinistes au 15^{ème} siècle était difficile à retrouver du fait que les premiers registres de naissances et de décès créés par l'édit de François 1^{er}, à Villers-Cotterets en 1559, étaient tenus par les curés catholiques.

Notes :

Eléazar de la Primaudaye (né en 1570) s'écrit Elvazard en 1683 (abnégation de sa fille). « Bissay » cité en 1570 s'écrit « Bissé » à partir de 1686.

1630, le Marquis d'Effiat dit Ruzé

achetait la seigneurie et haute Justice avec la régie de la ville de Savigné à Charles du Bellay. L'origine de cette famille était d'Effiat en Auvergne près de Riom ; amenée à Tours par le mariage de Gilbert Coeffier, seigneur d'Effiat, avec Bonne Ruzé, fille de Guillaume Ruzé, maire de cette ville en 1553. De ce mariage était né Gilbert (II) gentilhomme du Duc d'Anjou. Il s'était marié le 27 février 1573 avec Charlotte Gaultier, fille unique de Jean Gaultier, seigneur du Mesnil-Môlé.

Fils de Gilbert (II) et de Charlotte Gaultier, Antoine Coeffier fut né au Mesnil-Môlé en 1581. Antoine avait hérité en 1613 de la fortune de son oncle Martin de Ruzé sous condition de prendre le nom et les armes des Ruzé, ce qui lui avait donné le nom de « Antoine Coeffier dit Ruzé ». Le 17 Janvier 1629, il achetait la baronnie de Rillé avec 3600 hectares de domaine (étangs et landes). Il dénomma le « Mesnil-Rillé » le Mesnil-Môlé pour y construire vers 1630 un grand château suivant les plans de l'architecte Pierre le Muet, contemporain de François Mansard (une grande partie de ce château, au nord de Channay, à disparu).

De part la haute Justice de la paroisse et ville de Savigné et de celle de la baronnie de Rillé, il rendait tous les quinze jours aux « Pallais » de la ville de Rillé et en celui de la ville de Savigné la dénomination des officiers, des baillifs, des notaires et sergent pour la Justice et l'administration, tant dans la ville de Savigné, de Rillé, que dans les autres paroisses du ressort de ses Juridictions (Channay, Breuil, partie de Hommes, Parçay, Courcelles, Meigné, La Pellerine, Lignière et autres).

Les appellations se portaient à la Sénéchaussée de Baugé pour les vasseaux du domaine d'Anjou, et à la baronnie de St-Michel pour les autres. Les émoluments et droits d'expéditions des sentences et enquêtes, procès-verbaux, tenues d'assises et amendes encourues par les sujets étaient du ressort exécutif des greffes des Justices de Savigné et Rillé.

Antoine Coeffier-Ruzé était Maréchal de France et reçu en 1631 le commandement de l'armée d'Alsace. Il mourut dans ce pays le 27 Juillet 1632 en revenant de Saverne et fut inhumé à Effiat en Auvergne. Il s'était marié à Marie de Fourcy et eu quatre enfants.

L'aîné des fils, Martin Ruzé d'Effiat succéda en 1656 à son père Antoine Coeffier dit Ruzé. Il était lieutenant du Roi au gouvernement de l'Auvergne, mais il habitait le château de Chilly près de Paris, et serait mort fou.

Henri, le cadet des fils, avait reçu le titre de Marquis de Saint-Mars (Cinq-Mars la Pile). Il était écuyer du roi et « Monsieur le grand » ami de Louis XIII. Il avait été décapité à Lyon le 12 septembre 1642. Richelieu avait fait raser à hauteur d'infamie les deux tours de son château de Cinq-Mars la Pile.

Selon le dire de l'abbé Bourderioux, un duel avait eu lieu entre le Marquis de St-mars et le Marquis de la Ripaudière sur la Place du Chancel à Savigné.

En ce qui concernait la Justice de la paroisse et ville de Savigné, la succession était tenue de moitié entre Jean Coeffier et sa sœur Marie d'Effiat.

Elle était vendue en 1709 à Gilles René Lespagnol, conseiller et secrétaire du roi.

Elle passe en 1738 à Marie Lemercier (veuve de Gilles René Lespagnole de la Plante), puis en 1773, à Jacques-Marie du Lathan.

En 1777, à Louis de Brancas, privilège aboli le 4 août 1789.

La seigneurie de Cour Isore

Le nom de Cour Isore désignait l'autre seigneurie de Savigné qui avait haute Justice. Ce fief relevait de la seigneurie de Cinq-Mars la Pile, selon l'abbé Bourderioux, conservateur des Antiquités d'Indre et Loire.

Cette Cour Isore tire son nom du mariage, à la fin du 14^{ème} siècle de Jeanne Rougebuc, d'une vieille famille angevine, installée à Maulnes, sur la paroisse de Challonnes, avec un Isore, de la famille d'Isore près de Chinon.

En 1559, le fief de Cour Isore appartenait à Mathurin de la Houdinière du chef de sa femme Renée Maurice, fille de Urbain Maurice, décédé vers 1508 ou 1512 (?). La clôture et les murailles de ce fief entrèrent dans le plan des fortifications réalisées en 1559 par Jacques du Bellay.

La Cour Isore qui en 1673 appartenait à Ambroise d'Escotais de Chantilly, fût vendue avec sa haute Justice, par Michel-Séraphin des Escotais à René de Grand'Homme, nouveau seigneur de Gizeux, qui y rendait la justice en 1750.

À la révolution de 1789, le fief appartenait à la famille de Branca et fut vendu comme biens dits nationaux.

En 1824, les douves des fortifications étaient encore entières et alimentées d'eau par le Lathan (étude de l'abbé Ferrand).

Archives Pastorales d'avant 1790.

« La cloche, comme une voix de Dieu, doit appeler aux offices, scander les événements joyeux ou malheureux, prévenir les dangers et, marquant les heures, nous informer du temps qui nous est imparti ».

Le pape Sabinien l'institua en Italie en 590. En 805, Charlemagne l'étendit à la chrétienté. Le 12 novembre 1669 fut fondue la grosse cloche de la paroisse de Savigné et fut bénie par nous Toussaint Dreux, curé, par monseigneur Ruzé d'Effiat, conseiller du Roi et abbé de Trois-Fontaine, et du baron d'Harroyes de Cinq-Mars et de Rillé, seigneur de Savigné, et de dame Elisabeth de Broc, épouse de messire Ambroise aux ordres du Roy, seigneur de Chantilly, la chevallerie de la Roulinière à Savigné-Isore. (archive de la paroisse).

Le curé Dreux, curé de Savigné pendant quarante ans, décédé le 4 Février 1698 à l'âge de 73 ans, avait été enterré au chœur de l'église...

Abel Hervé lui succéda, curé de Savigné pendant trente cinq ans. Il avait décédé dans sa cure le 4 avril 1733, à l'âge de 69 ans. Abel Hervé était un prêtre janséniste du 17^{ème} siècle, par son attachement irréductible au jansénisme, après s'être opposé à la Bulle Unigenitus promulguée le 8 septembre 1713 par le pape Clément XI, ses confrères lui conservèrent l'estime de sa Vertu.

Un jour, le curé de Château-la-Vallière le retint à dîner avec l'évêque d'Angers qui y consenti en disant qu'il dînerai bien avec des luthériens et des calvinistes, à quoi Abel Hervé répondit qu'ils étaient excommuniés, mais que lui ne l'était pas.

Le quinzième jour de Juillet 1702, nous Abel Hervé prêtre, curé de la Ville et paroisse de Savigné, en conséquence de l'ordre qu'il a plus à Monseigneur illustrissime réverendissime du 20 juin dernier pour faire la bénédiction de la grosse cloche nouvellement faite en cette église, avons fait la dite bénédiction accompagnée des cérémonies accoutumées en présence de Maître André Lasnier Bailly de Ville et de la Convictio des lieux, et de demoiselle Renée Hervé, fille de Abel Hervé sieur de Naumoveau, et de défunte Antoinette Toucher. Au nom et comme représentant, le dit Sieur Lasnier, haulte et puissant Seigneur Messire Antoine de Ruzé d'Effiat, chevalier s Seigneur Marquis Loncouneau, Cheillé, Montrichard, Cinq-Mars, Ville de Savigné et autres lieux et la dite demoiselle Hervé, Mademoiselle Anne Descotes fille de messire Ambroise Descotes, chevalier Seigneur de Chantilly, Avrillé, la Cour de Savigné-Isore et autres, et dame Elisabeth de Broc son épouse qui ont es dites qualités nommé la dite Cloche « Prisque » en présence Messieurs les habitants de Savigné. (12 signatures suivent sur l'acte de baptême de la paroisse)

La présence d'un clocher apparaît en 1756. Une délibération municipale du 13 février 1808 le situe au milieu de la nef avec une petite croix en fer au dessus.

Pour une bénédiction nuptiale...

Dispense pour un mariage le 28 mai 1702. Mariage du Sieur Germain Gouaspieut, de Gabrielle Jaunay de la paroisse de Saint-Martin et Lucresse de Belleuille, fille de Claude de Belleuille et de défunte Marie de Bongars de la paroisse de Courcelles ont vécu la bénédiction nuptiale en la paroisse de Savigné par le consentement du curé de Courcelles ayant reçu dispenses de deux bans donnés à Angers le 10 mai 1702 et des bans publiés convolés à Baugé le 21 mai 1702 et encore convolés à Bourgueil le 26 mai 1702.

Présents : Charles Jaunay beau-frère de l'époux ; demoiselle Aimée des Hommes ; René Pelerin Sieur de Beauvallon parents de l'épouse du côté paternel ; de messire Boisgaultier, Sieur de l'Oiselière et demoiselle Renée Couineau, épouse du dit Boisgaultier ; de Mathurin Mahoudeau de la paroisse de Savigné. Mathurin Hubé « ey » Urbain Mercier et plusieurs autres et le père de l'épouse ayant refusé par agrément des sommations respectueuses pour obéir à la dernière déclaration du Roy lui ayant été faite régulièrement en date du 21 mai 1702 et du 26 mai 1702, et signé Pays et autres témoins nous ont été présentés en présences des soussignés (signatures diverses sur l'acte de mariage).

Un fait important :

A partir de 1708, le cachet du diocèse de Tours succède à celui du diocèse d'Angers sur les registres paroissiaux, quelques dispenses de ban accordées par monseigneur l'Evêque d'Angers apparaissent jusque en 1765.

L'histoire du curé Baillif,

En 1756, il y eu un assez singulier procès entre la paroisse de Savigné et le seigneur de la Ripaudière. Ce dernier se disait haut justicier de la paroisse, fondateur et bienfaiteur de l'Eglise, avoir ce droit et aux honneurs ordinaires. Les habitants repoussèrent ses prétentions en alléguant que le baron de Rillé et le seigneur de Gizeux Justicier de la Cour Isore, étaient les seuls à avoir ce droit de haut justicier. Le seigneur de la Ripaudière perdit son procès et mourut quelques temps après, mais sa femme ne se tint pas battue et porta l'affaire pour appel au Parlement. Alors survint un incident tout à fait inattendu, le curé Baillif et l'un des fabriciens, Jean Méland, sans avoir consulté personne, firent signifier au nom de la fabrique, un désistement motivé sur ce que la demande de la dame de la Ripaudière était bien fondée.

Dès que cet acte illicite fut connu, le syndic de la paroisse, René Baugé, convoqua l'assemblée des habitants à l'issue de la grand'messe du dimanche 11 mars 1759. La conduite du curé et de Méland fut hautement désapprouvée et le syndic fut chargé de faire annuler le prétendu désistement. Le curé Baillif, peut-être à cause des dessous qu'on lui donna, vécut en mauvaise intelligence avec ses paroissiens ; pour leur déplaire il fit cesser de carillonner suivant l'antique usage, non seulement aux baptêmes et aux mariages, mais même aux jours des grandes fêtes, au « Gloria », à l'Elévation » et à la fin de la messe.

Ce fut le sujet d'une nouvelle délibération prise en Assemblée le dimanche 28 octobre 1759. Il fut décidé qu'une seconde clé des portes de l'église et du clocher seraient faites, puis remises au syndic pour qu'il puisse faire carillonner et que au besoin cet administrateur se pourvoirait à Chinon contre le curé, attendu que la cloche appartenait non pas au curé, mais aux habitants qui l'avaient faite faire les années précédentes.

Le curé Baillif mourut quelques années après. Ses paroissiens donnèrent alors un louable exemple de modération. La sœur du défunt, qui était son unique héritière, avait fait faire à la cure les réparations d'usage et les avait fait recevoir par un expert. Néanmoins Pierre Vannier, curé successeur de Baillif, prétendit que ces réparations n'étaient pas convenables et demanda l'autorisation de poursuivre au nom de la paroisse, mais l'assemblée réunie le 22 septembre refus l'autorisation.

Il faut savoir de cette époque avant la révolution de 1789, où l'abbé curé de la paroisse avait un certain pouvoir religieux et la responsabilité des registres paroissiaux des naissances, baptêmes, mariages et décès, qu'il avait l'attribution d'un revenu souvent bien différent d'une paroisse à l'autre. En exemple : le revenu connu de la cure de Savigné était de 1360 livres ; de celle de Rillé 760 livres ; à Courcelles de 1760 livres ; celle de Cléré 2812 livres ; de Hommes 1200 livres ; de Continvoir 900 livres ; 220 livres pour la cure de St-Laurent ; 436 livres pour la cure de St-Philbert de la Pelouse.

C'était en 1689,

Ordinairement le jeune homme que la paroisse devait fournir pour le service de la milice était désigné par un tirage au sort fait publiquement à la porte de l'église. On mit à Savigné la règle de côté. Mathurin Mahoudeau, syndic, réunit l'assemblée le 30 janvier et déclara que Etienne Peloquin ayant été désigné par la généralité des habitants pour le service, il fallait pourvoir à son équipement.

En conséquence l'assemblée chargea les collecteurs d'égailler sur la paroisse et de percevoir en sus des tailles :

- 1° 36 livres pour une année de solde.
- 2° 13 livres pour la subsistance du milicien.
- 3° et tout ce qui serait nécessaire à l'achat d'un habit, d'un chapeau, d'une paire de souliers, d'un fusil, d'une épée et d'un baudrier.

Au 17^{ème} siècle, des tanneurs et des Notaires.

En 1675, le 12 février, un bail passé devant Roulleau, notaire à Savigné, donnait les noms de onze tanneurs : Louis Pays, Thomas Pays, Jean Dreux, Urbain Dreux, sieur de la Croix, Côme Dreux, René et Urbain Dreux, sieur de Launay avec Louis Béatrix et Louis Dreux qui figuraient dans un contrat de mariage de la même année, et ceux de trois mégissiers : Mathurin Maoudeau, Févre Dreux et Joseph Dreux.

Les foires aux cuirs des environs étaient celles du Serrain, du Raillon et de la Fresnaye. D'où la demande d'ouverture de foires à Savigné.

On a compté dans cette petite ville jusqu'à quatre notaires à la fois, un sergent, un ou deux chirurgiens (docteurs).

Parmi les notaires qui ont résidé à Savigné, il y eut :

1675, Roulleau Mathurin

1686, Roulleau Etienne

1690, Roulleau Mathurin

1711, Devauze Pierre, bailli de Champchevrier

1716, Roulleau Pierre

1725, Poirier René

1730, Jean Jouin et René Jouin, bailli de Champchevrier

1742, Jean Brisset et Saloman

1745, Louis-René Léger, notaire royal, bailli de Champchevrier

1785, Gilbert Urbain, notaire seigneurial des baronnies de Rillé et de Cinq-Mars, et de la haute justice de Savigné

1789, Maître Devauze et maître Lenoir (signataires du cahier des doléances de Savigné du 1^{er} mars 1789)

1800, Bonilleau

1804, Léger Joseph-Jean

1826, Rocherie

...

La Pauvreté des 17^{ème} et 18^{ème} siècles

L'histoire rappelle que sous Louis XIII, les hommes qui se succédaient au pouvoir ne firent rien pour la France. En 1615, les contagions et des inondations catastrophiques ont ralenti les espoirs de paix au début de ce 17^{ème} siècle. Il y eut des mouvements insurrectionnels en Guyenne et en Bretagne qui eurent des ramifications jusque en Anjou. Une grève de l'impôt eu lieu en 1642, suivie d'une fronde combattue par les troupes royales en 1649.. D'autres révoltes ont eu lieu sous la régence de Louis XIV, dans les années 1651-1652, suivies en 1656 d'une émeute contre le conseil municipal d'Angers.

Pendant le règne de Louis XIV, le gouvernement créa des impôts nouveaux, tels que le papier timbré, la taxe sur les cuivres, sur les corporations d'ouvriers, sur le tabac, la vaisselle d'étain, sur le lard, et il avait augmenté ceux qui existaient sur le sel et sur le vin (1673 et 1674), ce qui fit beaucoup de mécontents parmi les artisans et les commerçants.

Aussi une compagnie d'un régiment de cavalerie vint-elle passer à Savigné l'hiver de 1675 à 1676. Les habitants et ceux de 14 paroisses furent obligés de fournir les rations de paille, de foin et d'avoine. Ces 14 paroisses étaient celles de Vernantes, Vernoil, Saint-Georges d'Hommes, Saint-Laurent de Lin, Rillé, Parsay, Courcelles, Meigné, Noyant, Denezé, Villiers, Auverse, Channay et Cléré.

L'importance des paroisses en 1691 était exprimée en nombre de feux : Savigné= 230 feux, Rillé=79 feux, Channay=190 feux, Courcelles=142 feux, Hommes=112 feux, Saint-Symphorien=50 feux, Avrillé=55 feux, Continvoir=138 feux, Gizeux=107 feux, Saint-Laurent=80 feux, Lublé=60 feux...

L'histoire angevine nous dit que l'hiver de 1709 a apporté une recrudescence des calamités avec des mauvaises récoltes et leurs séquelles. Les misères populaires multiplièrent le nombre des mendiants et des déracinés pendant la décennie qui précéda la révolution.

La situation était désastreuse. Révoltes de misère et fronde d'un dernier sursaut d'indépendance en Anjou face à une monarchie dépensiére.

A Savigné, il y avait deux seigneurs haut-justiciers avec leurs officiers. Ces seigneuries(celle de Savigné et celle de Cour Isore) avaient la jouissance de rentes considérables et n'habitaient pas dans la ville, de ce fait le fruit du labeur des habitants était transféré ailleurs sans profit pour la paroisse. Les passages à gué du grand chemin de Baugé à Luynes étaient mal entretenus et dangereux. Les autres chemins avaient des « espaces » difficiles, pour ne pas dire impraticables à la circulation des voitures, des charrettes ainsi que des chevaux, et cela faisait un tort considérable aux habitants des paroisses.

Les premières revendications du cahier des doléances - plaintes et remontrances des habitants de Savigné du 1^{er} mars 1789 - étaient l'urgence de rétablir les chemins, rendre les gués praticables pour établir un marché tous les mercredis ; la création d'une caisse de réserve pour les besoins et les secours des pauvres et des malades. On y constate une certaine dégradation active et un commerce éteint par les impôts.

Des 230 feux en 1691, il en restait 220, peut-être composé d'environ huit cent âmes.

La majeure partie des habitants étaient dispersés sur la campagne, par maisons isolées ou par villages. La ville a toujours environ 30 feux.

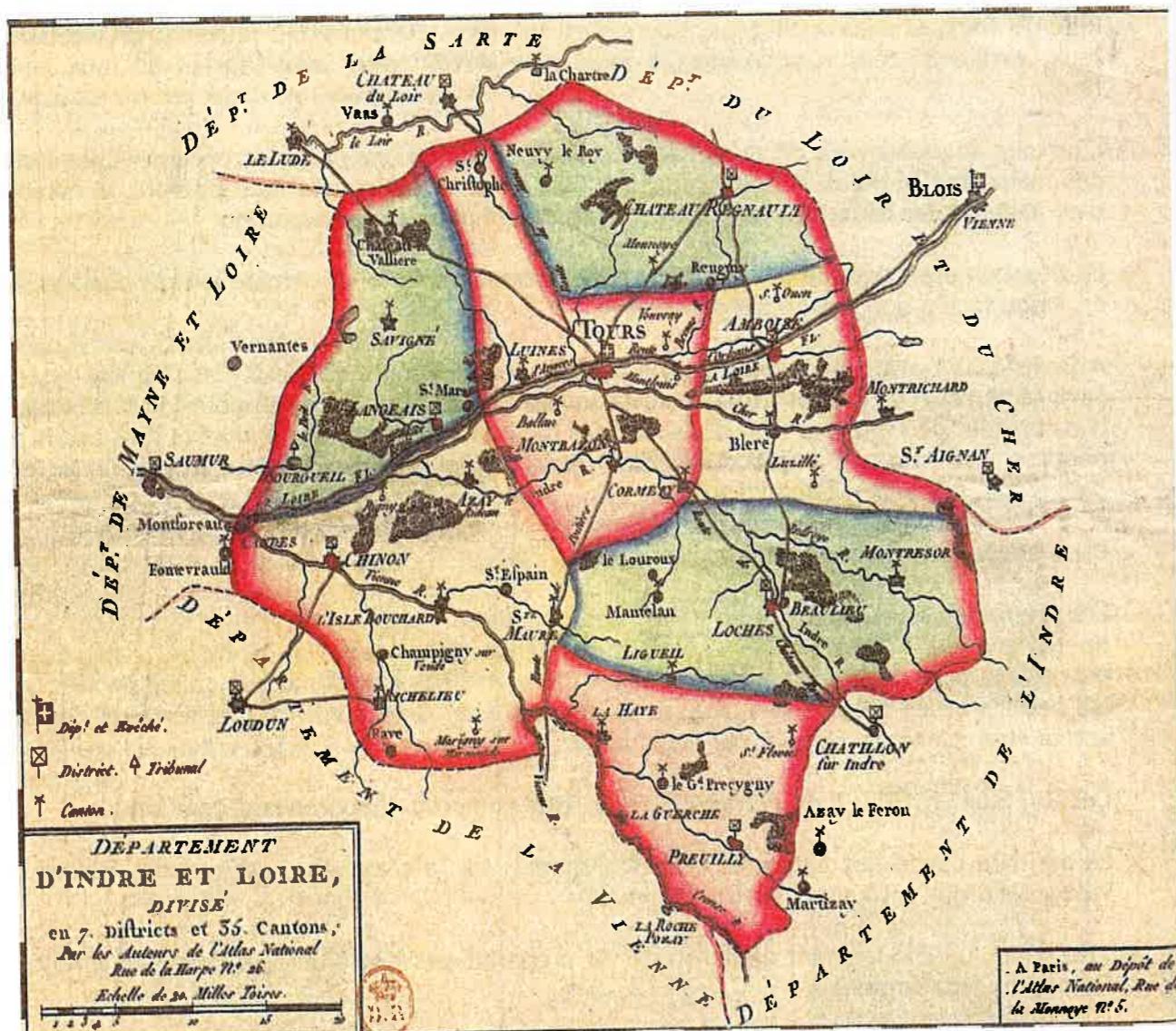
1788-1789, un changement administratif se préparait par l'Assemblée provinciale d'Anjou pour former un département.

1790, Savigné canton d'Indre et Loire

La nuit du 4 août 1789 avait enterré la noblesse et les priviléges du clergé, c'est à dire tout l'ancien régime avec ses provinces, ses duchés, ses comtés, ses baronnies, les baillages, les sénéchaussées et toute l'organisation féodale.

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée Nationale décide l'aliénation des biens du clergé pour renflouer les finances nationales. La Généralité de Tours (G.T.) disparaît. La France va être divisée en départements, districts et cantons.

Le 26 janvier 1790, la ville de Savigné était chef-lieu d'un canton du département d'Indre & Loire. Avec ceux de Château-la-Vallière, de Bourgueil et de Langeais, ils formaient un district du département qui prenait le nom d'Indre et Loire le 4 mars 1790. La ville de Tours était choisie comme chef-lieu du département.



De ces faits, Savigné était détaché complètement des administrations civiles de l'Anjou, devenu le département du Maine & Loire. Le siège du district était à Langeais, celui du tribunal de première instance à Bourgueil. Le premier juge de paix était Pierre Tulasne. Louis Devauze, de Savigné, était le second.

L'assemblée générale des citoyens de Rillé avait demandé d'être le siège d'un district vu que sa baronnie était l'une des plus considérables de l'Anjou. Château-la-Vallière espérait être un chef-lieu de district. Bourgueil, avec sa région plus peuplée et son abbaye, espérait aussi être le chef-lieu d'un district.

Les paroisses dénommées commune de Ambillou, Avrillé, Channay, Cléré, Continvoir, Courcelles, Gizeux, Hommes, Rillé, St-Symphorien formèrent le grand canton de Savigné, d'une superficie de « 35 853 hectares » avec 8210 habitants. Dans le district, le canton de Château-la-Vallière couvrait 14 595 hectares avec environ 4783 habitants ; celui de Langeais couvrait 15 408 hectares avec 6016 habitants et celui de Bourgueil couvrait 16 639 hectares avec 16 342 habitants.

C'était au Chef-lieu de canton que tous les jours de décade (les mois du calendrier républicain étaient de trois décades = 30 jours), les maires, agents et principaux habitants des communes du ressort du canton se croyaient obligés de se réunir pour ne pas passer pour des aristocrates. L'abbé Joseph Godeau, curé de Savigné et signataire des doléances du 1^{er} mars 1789, adhéra à la constitution civile votée le 12 juillet 1790. Il avait 40 ans et épousait Marie Rosalie Henriette Chevallier (34 ans) le 27 prairial an II (1794).

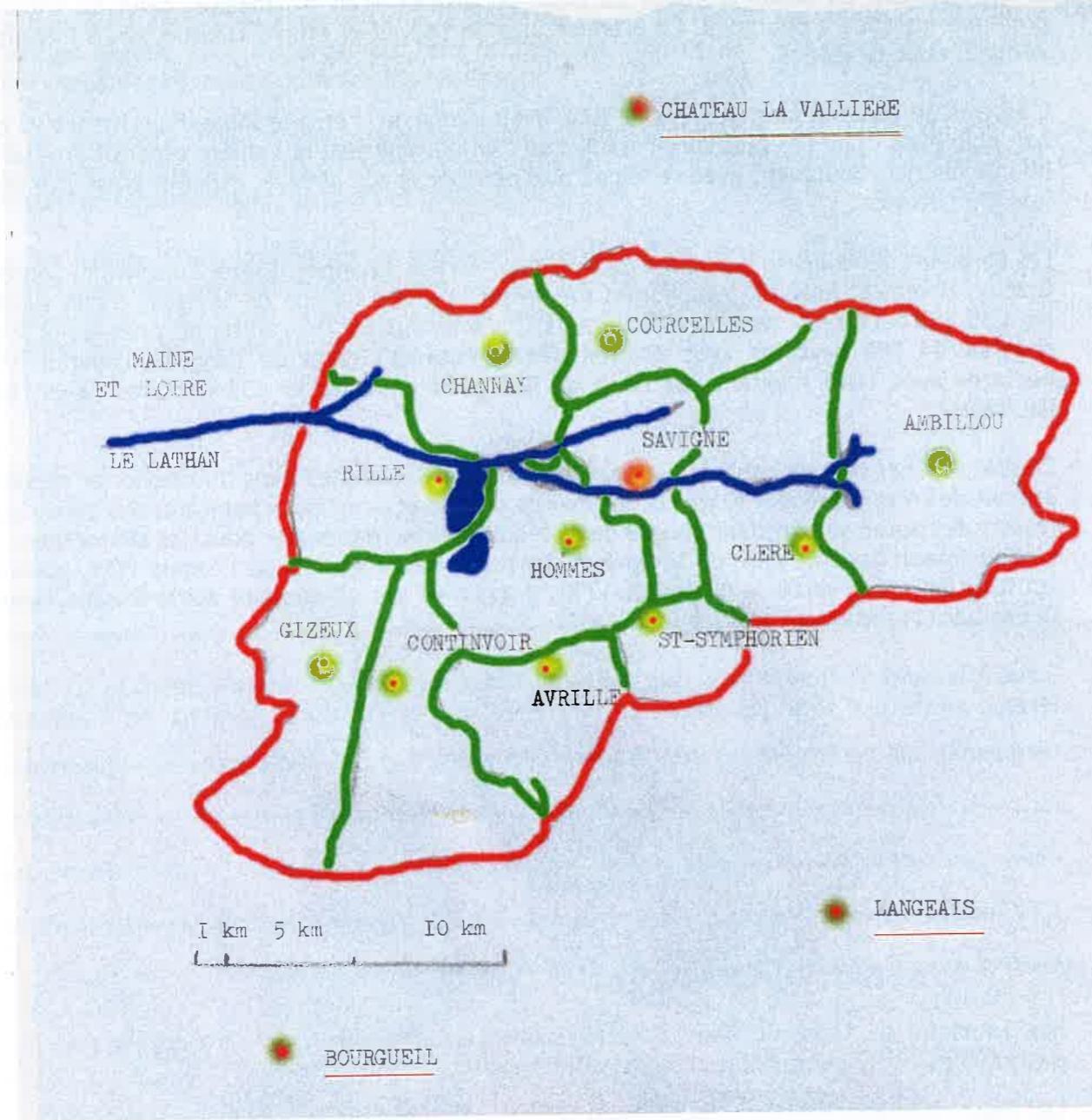
Suivant la loi du 1 floréal an 6, sur la loi de l'an 3 (brumaire) : il sera célébré le 10 floréal de chaque année une fête des époux. Le directoire, par arrêté du 27 germinal an 4 indiquait les cérémonies qui pourraient donner de l'intérêt à cette fête. *Nous engageons à donner tous les soins à cette cérémonie... « attendez-vous à combattre ce système d'egoïsme qui porte quelques hommes à s'isoler, de renoncer au charme d'une union sacrée. Attendez-vous à détruire pour jamais l'effort des déclarations dangereuses de ces prêtres d'une secte trop célèbre qui invite les hommes au célibat. »*

Les réunions se tenaient dans l'église convertie en club. On y prononçait des discours patriotiques, on y dansait, puis on passait le reste du jour au cabaret.

Les fêtes de l'Etre-Suprême, de la Raison, de l'Agriculture, de la Vieillesse et autres fêtes instituées par Robespierre y étaient célébrées avec pompe. On choisissait des habitants du lieu, ou des environs, soit pour représenter la Raison, soit la Vieillesse, etc. L'histoire assure que ce fut une jeune femme de St-Symphorien, très vive et très gaie, qui fit le rôle de la déesse Raison. On lui adressa des discours, on la promena sur un char, puis on la fit danser suivant l'usage.

On observe : En cette année 1790, le dernier registre avait été préparé à Chinon par René-Louis Pierre Tourneporte de Vontes, conseiller du Roi, Président, Lieutenant Général du Baillage et siège royal de Chinon, suivant l'article 3 du titre 20 de l'ordonnance de 1667, et la déclaration du roi du 9 avril 1736. Registre pour servir à enregistrer pendant l'année 1791 les baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Savigné, du ressort de Bourgueil. Ce tenant douze feuillets cotés par premier et dernier et paraphés par nous Etienne Desaive, l'un des juges du tribunal du district de Langeais séant au dit Bourgueil, suivant l'article 3 de l'ordonnance de 1667, la déclaration du Roi du 9 avril 1736 et celle du 12 mai 1782.

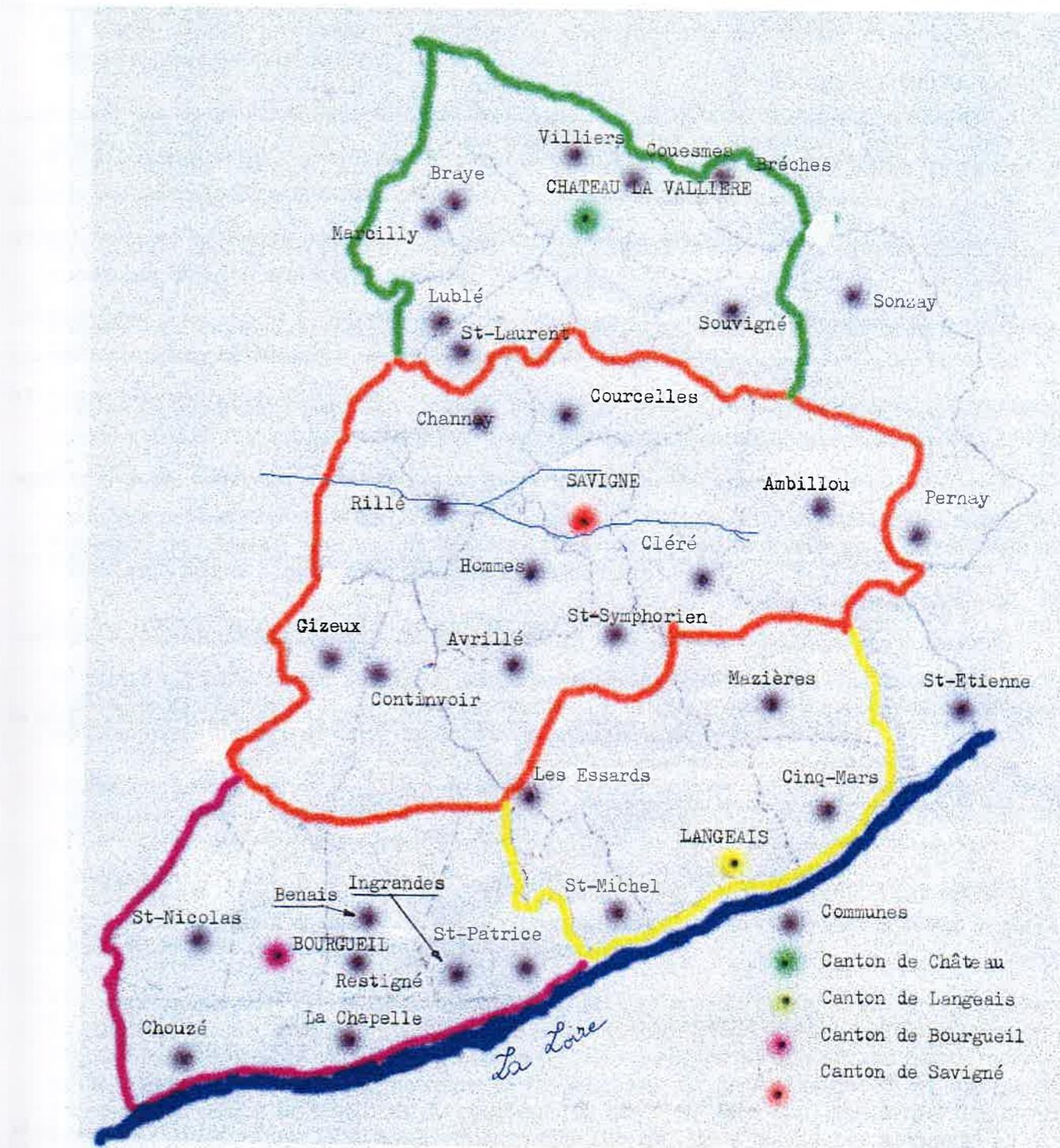
Le canton de Savigné :



Le 26 janvier 1790, 11 paroisses réunies couvrant 35 853 hectares formaient le canton de Savigné.

La nouvelle administration allait se mettre en place sous le directoire départemental. Le 7 décembre 1791, elle accordait un notaire aux communes de Savigné, Rillé, Cléré, Gizeux. Un des signataires du cahier des doléances du 1^{er} mars 1789, maître Lenoir, notaire de Savigné, représentait le district de Langeais avec Albert Ruelle, juge du tribunal de Bourgueil, dans les administrateurs du département le 6 septembre 1791. Les actes d'état civil suivant étaient présentés sous la responsabilité de l'officier public et étaient rédigés en la maison communale ou chambre commune avec toutefois les détails mixtes concernant les précédents registres paroissiaux. Le format des registres avait également changé. La première page était frappée d'abord de deux sceaux, GT TOURS (généralité) et minute de la Loi le Roi. Ces deux derniers mots disparaîtront peu après.

Le canton de Savigné dans le district :



Ici commence l'Ere Républicaine.

29 brumaire de l'an second de la République Française, une et indivisible, par devant moi Jacques Léger, Dumoulin membre du conseil général de la commune de Savigné, élu le 4 novembre dernier pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, à comparu le citoyen...

Pour un mariage dissous,

Aujourd'hui 21 frimaire an 8 de la République Française à 10 heures du matin par devant moi François Mahoudeau, agent municipal de la commune de Savigné département d'Indre et Loire, vont comparaître à la maison commune, d'une part Louis Gauthier propriétaire dans la commune, âgé de 45 ans. D'autre part Marthe Françoise Bourdou, demeurant commune précitée âge 50 ans.

L'un et l'autre assistés des citoyens Pierre Dumoulin aubergiste âgé de 48 ans, de Dreux chapelier âgé de 58 ans. François de la Barre, propriétaire âgé de 38 ans, Pierre Périgault âgé de 39 ans demeurant tous commune de Savigné, ainsi que les citoyens Abel Dumoulin taillandier âgé de 48 ans, François Trohou, notaire public âgé de 35 ans.

Louis Gauthier et Marthe Bourdou sont requis de prononcer la dissolution de leur mariage contracté le 13 primaire.

Vu par moy les actes qui constatent que les dits Louis Gauthier et Marthe Françoise Bourdou ont observé les délais de divorce.

Vu l'acte de non conciliation qui leur avait été délivré le 19 thermidor enregistré à Savigné par leurs parents et aussi assemblés en vertu des pouvoirs qui me sont délégués,

J'ai déclaré au nom de la loi que le mariage entre Louis Gauthier et Marthe Bourdou dissous et qu'ils sont libres de leur personne comme ils l'étaient avant de l'avoir contracté.

Acte que les parties et témoins ont signé avec moy.

Fait : maison commune de Savigné, chef lieu de canton le jour, mois et heures.

Signé : Dumoulin, Abel Tulasne, Bourdou, Louis Gauthier, de la Barre, Mahoudeau.

Des faits administratifs :

Le calendrier républicain a été mis officiellement en usage le 22 septembre 1792, date de la proclamation de la République qui correspond à l'équinoxe d'automne (son usage finira le 11 nivôse an XIV, 1^{er} janvier 1806). Par un décret du 3 pluviôse an III, la Convention avait ordonné aux communes la plantation d'un arbre de la Liberté (22 janvier 1794). Fête du 14 juillet (loi du 3 brumaire An IV), fête du canton ordonnée le 21 messidor An VI.

15 frimaire An VI, un arrêté du département défend de sonner les cloches. On suspend pour incivisme des membres de l'administration du district de Langeais.

1793-1794... biens dit nationaux

La première vente de biens nationaux (biens aliénés du Clergé ou des émigrés, par la loi du 2 novembre 1789) avait commencé 17 floréal an II de la République une et indivisible (20 avril 1793) par Louis Marie Deschamps, administrateur du Directoire de Langeais, canton de Savigné Tulasne procureur du syndic du district, Breton vendeur.

Les biens vendus provenaient d'émigrés ou d'un membre de famille en émigration des communes du canton de Savigné.

Le bien de la famille de Brancas, possesseurs du fief de la cour Isore était vendu pour 10500 livres. 14 ventes s'étaient faites « au presbytère » par adjudication. Certaines ont reçu réclamation par Lebreton, d'autres ventes ont suivi telles que la ferme de Baugé, le presbytère de Courcelles, la Baraudière de Hommes...

Le baron de Champchevrier eut l'esprit de ne pas émigrer, mais fut mis en arrestation jusqu'à quatre fois de suite, traité d'aristocrate.

Madame de Contades, du château de Gizeux, considérée suspecte, était obligée de se présenter aux assemblées de décade.

Une vente importante avait été celle de l'Etang de Rillé qui appartenait à Jacque-Marie de Lathan à Breuil. Il y eut beaucoup de ventes de biens dit nationaux dans le canton jusqu'à la fin de 1794.

Après la mort sur l'échafaud de Louis XVI le 21 janvier 1793, ce fut la panique dans l'ouest de la France où les « bleus » interdisaient le culte catholique. C'était la révolte de la chouannerie qui forma une « armée » royale avec des guerres périodiques.

Saumur tombait entre les mains des chouans le 7 juin 1793.

Le 5 mai 1795 (16 floréal an IV) les chouans coupèrent l'arbre de la liberté de Rillé et des communes environnantes. Ils brûlaient les archives, c'est peut-être la cause qu'elles sont rares pour rappeler l'histoire de notre région d'avant cette période révolutionnaire.

Le département demanda au district de Langeais 422 hommes célibataires ou veufs sans enfants, des gardes nationaux pour faire un contingent de 3418 soldats (les bleus) pour protéger l'Indre et Loire contre les « blancs » révoltés.

Le signalement d'un « Branche d'Or », se prétendant chef royaliste (en fait, sans doute le fils d'un tailleur se disant chevalier de la Gélinière par usurpation du titre) avec d'autres brigands, avait fait de notre région un centre de brigandage important.

Des incursions et des crimes sont commis dans les cantons de Bourgueil et de Savigné. Les habitants de la ville, dont les murailles subsistèrent intactes pendant plus de deux cent ans, sauf les pont-levis remplacés par des arches de pierre, fermèrent les portails par des portes massives de bois pour se protéger ; la municipalité fit maçonner six petites portes et fit mettre des barrières aux portes du levant et du couchant. La porte du Nord était gardée par des braves enfants de Savigné.

En octobre 1799, on parlait que les chouans revenaient sur Tours. La situation devenait inquiétante. Savigné annonça que la ville pourrait tenir contre 500 hommes derrière ses fortifications.

Un fait : le 18 messidor an IV (6 juillet 1795) la municipalité de Savigné rend au citoyen La Rue-Champchevrier les 293 livres de plomb de sa toiture, sans plus de précisions...

1795, une municipalité de canton

La constitution du 5 fructidor de l'An III était appliquée en brumaire an IV (22 août 1795). Le directoire succédait à la convention. Une réforme très importante concernait le monde rural par la suppression des districts et des municipalités.

Savigné avait le siège de la municipalité de canton. Dans chaque commune, les citoyens actifs élisaient un agent municipal et un adjoint. L'ensemble des agents municipaux formaient l'assemblée primaire qui élisait son président. Un électeur devait être citoyen « actif », c'est à dire français masculin âgé d'au moins 25 ans, payant au minimum une contribution directe ou égale à 3 journées de travail, portée à 10 journées pour être éligible et 50 pour être député. Le président élu de la municipalité du canton de Savigné était le citoyen Tulasne, signataire du cahier des doléances, plaintes et remontrances de Savigné, et procureur du syndic du canton au district de Langeais.

La loi du 13 fructidor de l'An VII (30 août 1798) ordonnait l'union des couples aux décadis, du 10 vendémiaire An VII au 10 thermidor An VIII (11 octobre 1798-29 juillet 1799), par le président de la municipalité de canton, ou son représentant, faisant les mêmes fonctions d'état-civil, assisté de son secrétaire. La reliure difficile à lire des mariages de cette époque se trouve aux archives départementales d'Indre et Loire. Elle représente ce que Mirabeau avait dit : le canton devait réunir les mœurs, les habitudes, les coutumes, les productions et le langage d'une petite région.

L'An VIII, la municipalité de Savigné payait 40 francs de la loyer de la « Maison Commune » construction attenante à la façade sud du vieux bâtiment du presbytère. Les curés de la paroisse devaient y tenir les registres paroissiaux suivant l'édit du roi François 1^{er} de 1559 à Villers-Cotterets. C'était dans cette « Maison Commune » qu'avaient eu lieu les ventes des biens nationaux (1793-1794).

La loi du 28 pluviose de l'An VIII avait supprimé les districts.

Le canton de Savigné était rattaché à l'arrondissement de Chinon.

Modification du Territoire Cantonal

Suivant la loi du 12 nivose de l'an VII (1798), un autre partage du territoire se prépare.

L'administration du département avait ajouté quatre communes au territoire du canton de Savigné. Les communes de Saint-Laurent de Lin et Saint-Philbert de la Pelouse avaient pris délibération pour ce rattachement. Finalement, probablement que l'intervention d'un personnage politique au profit du canton de Château-la-Vallière qui devait être supprimé, avait réussi à faire supprimer celui de Savigné qui allait être dépecé comme suit : Les communes de Ambillou, Savigné, Hommes, Rillé, Channay et Courcelles allaient agrandir le canton de Château-la-Vallière, et les autres communes, Cléré, St-Symphorien, Avrillé, Contivoir, Gizeux et St-Philbert étaient rattachées au canton de Langeais.

De par sa géographie, Savigné resta une circonscription administrative. { la ville close de Savigné était pourvue d'une garde nationale campée dans ses bastions de défense, d'une gendarmerie à cheval, d'un juge de paix (maître Devauze) un des signataires de l'important cahier des doléances, plaintes et remontrances du 1^{er} mars 1789, qui rappelait des commerces de cuir, des artisans en bois (sabotiers) des chapeaux et bien d'autres avant que les foires deviennent officielles. Il y avait aussi un bureau d'enregistrement}.

Savigné, d'une petite superficie cadastrale de 1762 hectares comptait 980 habitants en 1801.

Mémoires du brigandage.

Une ordonnance du 6 mars 1799 d'un conseil de guerre des royalistes avait condamné les acquéreurs des biens nationaux à une amende métallique. Ce fut le retour du brigandage et peut-être des chouans.

Dans le canton, avec un drapeau et un tambour pris la veille à la garde nationale de Restigné, « Branche d'Or » déjà cité et ses brigands rentre en force au château d'Hommes. Ce domaine venait d'être acheté par Tulasne comme bien national saisi sur Gaspard de Contades, le frère du marquis de Gizeux. Branche d'Or emmena un fils Tulasne le 9 vendémiaire. Prisonnier aux Petites Ricordières, sur la commune de Contivoir, il avait été libéré le 14 vendémiaire (6 octobre 1799) sur une rançon versée de 25000 francs. Le père était le président de la municipalité du canton de Savigné. Il avait été le témoin chez lui le 9 vendémiaire de la brutalité des chouans sur Urbain Bourdais, aussi acquéreur de biens nationaux, ainsi que sur le citoyen Patin, instituteur de ses enfants. Bourdais et Tulasne avaient signé le cahier des doléances, plaintes et remontrances des habitants de Savigné du 1^{er} mars 1789.

De juillet à novembre 1799, il y eut des incursions dans les fermes isolées. Les chouans ou brigands royaux prenaient au dépourvu les autorités locales et s'acharnaient sur la population en surprenant les gens dans leur sommeil. Ils leur brûlaient les pieds pour les contraindre à leur donner l'or et l'argent qu'ils n'avaient pas. Ils enlevaient toutes provisions, le linge et les meubles. Ce brigandage était périodique, mais plus accentué dans les cantons de Savigné et de Bourgueil.

L'un des premiers attentats eu lieu le 21 Thermidor de l'An VIII (8 août 1799) à Millevrault sur la commune de Channay, pour enlever Urbain Fontaine, qui fut libéré le 29 sur forte rançon payée par sa femme. Le 25 août 1799, les brigands de Branche d'Or étaient à Benais. Le 16 septembre à l'ouest d'Avrillé à Quincé ils prenaient les armes de Rideaux, acquéreur de biens nationaux. Le 7 octobre 1799, Branche d'Or et ses lieutenants « Francoeur et Va-de-bon-Cœur » envahirent Gizeux et obtinrent des armes et 3000 francs le 10. C'était ensuite un carnage sur le poste de garde à Bourgueil.

Le 29 octobre, ils enlevèrent Bretonneau, acquéreur de biens nationaux, agent municipal de Saint-Patrice et curé. A la nouvelle de cet enlèvement, le tocsin sonna à Langeais, Savigné et Bourgueil. Il fut libéré après versement d'une rançon de 6000 francs avec ordre de la porter à Hommes au Vau chez Bourdais qui fut arrêté comme suspect par des forces républicaines.

Laurent Bretonneau avait été curé de St-Symphorien, bien connu à Savigné. Il avait été curé constitutionnel à St-Michel et s'était marié le 28 frimaire de l'an VIII (20 décembre 1799). Il avait vu Branche d'Or fusillé devant ses hommes et en informe le département le 9 frimaire (30 novembre 1799) : « heureux que l'infenal Branche d'Or soit dessous la tombe et que le diable le confonde ».

Il y avait eu en 1792 des saccages par des brigands sur Avrillé et St-Symphorien. La garde nationale va et revient sans rien voir.

Langeais expulse de la ville les prêtres assermentés.

On rend les municipalités responsables des pillages...

Dans cette période troublée, avec ses remparts, la ville de Savigné était protégée des bandes de pillards.

Savigné après la révolution

La loi de la constitution de l'An VIII promulguée le 22 frimaire (15 décembre 1799) avait rendu aux communes leur municipalité avec des maires choisis par le pouvoir central.

Michel Lebreton était nommé Maire de Savigné le 28 floréal de l'An XI (1803).

Parmi les décisions municipales qui suivirent :

1803 le 20 prairial (an XI), sous la présidence du maire Lebreton, des foires auront lieu les 20 janvier, 20 mars, 20 mai, 20 juillet, 20 septembre, 20 novembre de chaque année. { Par la suite l'arrêté municipal fixe ces foires au 3^{ème} mercredi, et la délibération de novembre 1808 indique la réinstallation d'un étal pour les bouchers, près de l'église, sous le ballet couvert en ardoises de 10 pieds de long, 26 pouces de large, 4 pouces d'épaisseur. }

1806 le 12 avril, à 10 heures du matin, un procès verbal est établi pour constater la situation des murs qui closent la ville de Savigné.

Procès Verbal :

Aujourd'hui le 12 avril 1806 à 10 heures du matin, nous Michel Lebreton, maire et Pierre Dumoulin, adjoint de la commune de Savigné, revêtus de nos écharpes, accompagnés des sieurs Pierre Nadreau et Pierre Huet, gendarmes à cette résidence, sommes en conséquences de la lettre du magistrat de sûreté du 3^{ème} arrondissement du département d'Indre et Loire à Chinon du 7 mars dernier, transportés sur les douves de cette commune afin d'y reconnaître les ouvertures dans les murs de l'enceinte, les démolitions sur partie « d'yceux » et l'abbatis des « harbes » qui étaient plaintes sur les dites douves.

Nous y avons remarqués :

1° qu'au midi d'ycelles, Urbain Chantreau, boulanger a démolî deux toises quatre pieds de longueur, sur un pied d'hauteur des dits murs. Lui ayant demandé pourquoi il avait fait une pareille démolition et ce qu'il avait fait des pierres, à répondu qu'il en avait disposait croyant lui appartenir.

Pareille demande fut faîte à Abel Dumoulin, taillandier, qui avait diminué la hauteur d'une tour et rasé un mur. Il répondit qu'il avait fait tout cela depuis plusieurs années dans la persuasion que cela lui appartenait.

Au Nord des murailles, l'huissier Jacques Léger avait agi de même. Il s'était en plus permis de placer un pont de bois sur un pilier en maçonnerie pour franchir la douve. Comme il était absent, ou bien caché, on lui laissa sommation de venir s'expliquer ; il ne se présenta pas et ne répondit rien.

On ignore ce qu'il advint de cette descente de Justice.

Agent municipal de la commune de Savigné le 21 frimaire de l'an VIII, François Mahoudeau avait été le 2 juin 1806 destitué de la place de percepteur ; il avait eu un procès-verbal des comptes le 13 juin 1806. Dans sa pétition du 1^{er} avril 1807 au directeur des contributions indirectes d'Indre et Loire, il se disait aubergiste et employé aux rôles des patentés.

1806 le 18 juin, figure une formule de péage pour les foires. Le preneur était Pierre Auneau d'Ambillou, et le 5 septembre un abonnement au Journal des Communes.

1806. Le 5 décembre, une invitation par le Maire Devauze pour fêter le dimanche 7 décembre la mémoire des grandes victoires de la bataille d'Austerlitz et le couronnement de notre empereur, nous cite : MM. Bouilleau, Léger, Trochou notaire, Salmon percepteur, Dupin et Compagnon huissiers, monsieur le Commandant de la Gendarmerie, monsieur le Commandant de la Garde Nationale, etc...

Cela faisait suite aux fêtes républicaines du 14 juillet (loi du 3 brumaire An IV), la fête des cantons était ordonnée le 21 messidor An VI. La fête de la reconnaissance au 10 prairial An VI. L'assemblée de la Saint-Pierre de Savigné était fixée le dimanche le plus proche de cette fête par arrêté municipal du 16 juin 1807.

1807 le 18 juin, le conseil décidait l'achat d'un banc à trois places pour l'église, à l'usage du maire, de l'adjoint et de l'officier de gendarmerie, et de l'achat d'une caisse (tambour) et d'un baudrier pour le crieur.

1808 le 13 février. Sur demande du Préfet, dans un projet d'arrondissement du territoire des communes, Savigné aurait perdu la Thibaudière, la Davière, la Barre et les Clotreaux ; en échange ; Savigné pouvait recevoir la Flonnière, la Duranderie, la Blanchetièrre, la Salonnière, Pont-Joubert, la Perrée Rouault, la Peltre, la Fuye et Gourmois. Le projet n'a pas eu de suite.

1808 le 26 novembre, sur ordre impérial, nomination d'un garde champêtre pour faire la police municipale et le nettoyage des rues. Il est défendu de mettre du chanvre et du lin à rouir dans les douves.

1809 le 4 septembre, la garde nationale était formée de deux compagnies de chacune 77 hommes en exécution de l'arrêté du 28 août 1809 de Mr le préfet de ce département d'Indre et Loire.

1813 le 9 avril, Savigné ne sera plus de l'arrondissement de Chinon. Le conseil municipal accepte sa réunion à l'arrondissement de Tours. Ce vœu avait été émis dans le cahier des doléances du 1^{er} mars 1789 et par enquête de commodo et incommodo.

En 1815, Louis XVIII avec ses alliés remplace Napoléon.

D'un séjour à Savigné des hussards Prussiens du 2 août au 29 du dit mois, le conseil avait délibéré d'une voix unanime que les frais de séjour des « alliés » (297 hommes et 308 chevaux à nourrir pendant vingt-sept jours) soient supportés par tous les habitants sans exception. Ils auront « soin » d'en déclarer pour la rédaction d'un tableau individuel de ce que chacun avait supporté : proportion au nombre d'hommes et de chevaux.

1816 le 23 juin, un cortège était composé de la gendarmerie, de la garde nationale en armes et tambours battants et la musique, etc..., pour une grande fête relative au mariage du duc du Berry et l'Inauguration du buste de sa Majesté le Roi. (à chaque changement de roi, d'empereur ou de république, on observe ce genre de fête où le maire, l'adjoint et le conseil municipal devaient prêter serment et obéissance).

En 1817, un projet de partage de la commune de St-Symphorien avait été présenté aux communes voisines (Savigné, Cléré, Avrillé, Hommes) ; le bourg de St-Symphorien devait être réuni au territoire de Savigné... finalement la division n'a pas eu lieu. St-Symphorien devient le 31 décembre 1817 une commune associée avec celle d'Avrillé. La commune de St-Symphorien comptait 81 habitants, son église serait du 10^{ème} siècle.

Le 1^{er} mai 1831, c'était la fête du roi Louis-Philippe, roi des français, et nomination des officiers et sous-officiers de la garde nationale.

Le 26 mai, la Préfecture attribuait 20 fusils anglais pour le bataillon de la garde nationale.

Le 26 juillet, le conseil opte pour que Savigné soit le chef-lieu du bataillon de la garde nationale des communes de Ambillou, Channay, Courcelles, Hommes, Rillé, Savigné, Saint-laurent, Lublé.

La situation économique en 1832,

Dans l'aspect et configuration du sol de l'année 1832, des notables de Savigné avaient fait la réclamation suivante : il serait à désirer que la société d'agriculture de ce département, dont le zèle est bien connu, s'intéressât à propager la culture de cette espèce d'Ormeau si précieux, dans des terrains qui ont de l'analogie avec ceux de Hommes dont le sol est gras et humide, sous pente sensible.

Ce bois, à cause de sa qualité et de la configuration cintrée de ses branches, spécialement propre au charronnage, est très recherché à plus de vingt lieues à la ronde.

Signé : Le Maire Mercier, l'adjoint Moutault, le curé Mabille, le notaire Rochezie.

(à Savigné, il y avait une fabrication de tournage de moyeux de cette espèce d'Ormeau dit « malfente » tellement les fibres étaient mélangées. Les charrons avaient besoin de ces moyeux pour fixer les rais des petites et grandes roues en bois cerclées d'un fer plat de roulement, et tenues par un essieu supportant le véhicule)

1842 le 2 mai, le conseil décide de se réunir prochainement à l'effet de voter les fonds nécessaires à la construction d'une mairie et d'un enseignement mutuel qui devait être terminée à la fin de 1843 ; le 3 mai, l'instituteur était nommé aux fonctions de secrétaire du conseil municipal sur la proposition du maire Just Renou.

Le 31 mai, le conseil vote 7000 francs pour la construction de la Mairie, à l'est de la ville, sur l'emplacement de l'ancien cimetière. Cette construction aura un logement destiné à l'instituteur primaire, une école au rez-de-chaussée et une grande salle de mairie à l'étage.

C'est le bâtiment actuel de la Mairie.

La réception des travaux de la mairie-école, du 22 octobre 1844, indique que le total des travaux à payer était de onze mille francs, que l'entrepreneur avait consenti une réduction de 793,59 francs, et que l'architecte n'aura droit de rétribution que sur le montant du devis principal.

Le Maire Just Renou démissionnait le 29 décembre 1844. Dans sa notice historique, J. Guérin dit de lui : sous l'administration de cet homme zélé, les rues ont été redressées et élargies. Il fut réélu le 12 novembre 1854 à la fonction de maire qu'il assura jusqu'au 8 novembre 1870, et de mars 1871 au 9 juillet 1876. C'était un agent d'affaires. Il décéda le 15 mai 1894, à l'âge de 82 ans, et repose dans le carré sud-ouest du cimetière de Savigné.

En 1848 le 16 mars, c'était la reconnaissance du gouvernement de la deuxième République.

Dans une délibération P.214 du 15 juin à midi, j'ai relevé la somme de 100 francs pour l'éducation des élèves tambours, 30 francs pour réparations armes, 40 francs sous conditions pour rétribution au 1^{er} tambour.

Une convocation curieuse :

Le 27 août, pour l'élection d'un conseiller général de la Préfecture, les électeurs composant la section de vote de Savigné sont convoqués pour déposer leur bulletin ce jour à savoir :

*ceux de Courcelles à 6 heures du matin
ceux de Rillé à 8 heures du matin
ceux de Ambillou à 10 heures du matin*

*ceux de Channay à 7 heures du matin
ceux de Hommes à 9 heures du matin
ceux de Savigné à 11 heures du matin*

1852, le 9 mai était la prestation de serment au nouveau Président de la deuxième République(Napoléon III)

1853, le 25 février. Prestation de serment à Napoléon III qui avait rétabli l'Empire, ratifié par un plébiscite .

Le transfert des cimetières .

1809, apparaît un cimetière de 33 ares 99 centiares environ, clos de murs en bon état, à l'est de la ville.

1811 le 10 juin, projet du déplacement de l'ancien cimetière sis au midi de l'église, considéré comme gênant près des habitations.

1838 le 20 janvier, le conseil municipal est réuni pour faire l'acquisition d'un terrain de 13 ares 19 centiares (20 chaînées) appartenant à François Devauze. C'est la partie sud du cimetière actuel.

1838 le 14 mai, apparaît une adjudication du mur faisant le clos du nouveau cimetière. On y voit encore la pierre taillée débordant du mur à l'intérieur, marquant l'ancien portail d'entrée rebouché en maçonnerie.

Un vote du conseil municipal pour la suppression du cimetière situé à l'est de la ville, pour y construire la mairie - école, avait obtenu le 19 juin 1832 : pour = 5, contre = 5. Le 22 juillet le vote de la population était : pour = 22, contre = 0 .

Le 9 juillet 1871, le conseil décide d'agrandir le cimetière de seize ares ; finalement l'acquisition sera de vingt six ares pour 850 francs, le 9 août 1876.

Le nouveau portail d'entrée débouche sur une grande allée qui sépare l'ancien et le nouveau cimetière actuel rue de Paimperdu, de 39 ares 47 centiares. Le transfert du calvaire s'était fait en 1878 sur la croisée des deux allées. (on relève sur le socle ouest, 1826 décès du curé Garnier et de Jacques Piou, son successeur qui décéda en 1863).

La ville close allait s'ouvrir . . .

1824 ; Le 12 décembre, on reconnaissait que les trois portes de bois ne servaient plus à rien et on les vendait à l'adjudication, pour les sommes respectives de 24, 29 et 32 francs. Le même jour on donnait en adjudication l'usage des douves avec droits exclusif de pêche, de curage et de pacage sur les rives, ainsi que le produit des bois qui avaient été plantés ou qui poussaient spontanément sur les talus ; mais déjà la vase commençait à les combler. Le sieur Delépine était adjudicataire pour neuf années à 10 francs par an.

1837, une souscription en argent était ouverte pour financer un projet d'élargissement de la rue d'est en ouest, les propriétaires vont abandonner gratuitement les terrains sur lesquels la dite rue sera ouverte.

1839 le 17 juin. Un nouveau plan de traversée de Savigné et des faubourgs avait été proposé pour le passage de la route départementale n°22 de Luynes à Baugé. Il sera justifié le 17 avril 1842.

L'abbé Ferrand indiquait en 1912, dans son étude des fortifications de Savigné :

La maçonnerie des portes de l'est et de l'ouest s'ébranlait peu à peu. En 1830, ces deux portes existaient encore, en 1840 on n'en voyait plus rien. Il semblerait que l'on eut honte de cette démolition, et que l'on s'appliqua à ne point laisser de trace de ce triste travail, car il me fut impossible de trouver le plus petit mot sur ce sujet, ni dans les archives départementales, ni même dans les documents des Ponts et Chaussées.

J'ai découvert qu'une importante transformation avait modifié l'environnement de la porte ouest qui a contribué à sa disparition avant 1840. Dans les archives communales, le 17 juin 1839, il est dit qu'un nouveau plan de traversée de Savigné avait été proposé pour le passage de la route départementale n° 22, construite en 1837.

J'avais observé, lors d'un nettoyage des douves en 1944, qu'un nouveau pont à deux arches avait été construit pour le passage de la R.D. n° 22 (plus tard n° 49) sur la douve, au nord et en continuité des deux anciennes arches ogivales et biaises desservant la porte ouest disparue. Sur ces deux anciennes arches et le chemin de sortie de la ville vers Rillé, une grande maison a été construite (n° 21 et 23 de la rue François II). Une partie de la tour nord de l'ancienne porte apparaît dans la façade de la maison côté est, au dessus d'une fenêtre. Les eaux du Lathan passent sous la maison n° 21.



L'alignement du côté nord de la rue dans la ville fut réalisé en 1861.

1841, le 6 juin, pour élargir l'entrée de la ville, on donnait en adjudication la démolition de la voûte avec ses deux jambages de la porte nord, laissant intacts et même en consolidant les deux bastions de défense. Les vidanges des petits matériaux ont été déposées dans la douve où l'eau ne passait presque plus. Le conseil décida de combler la partie nord. Deux habitants avaient protesté... mais les noms ne sont pas cités.

1842, le 17 avril. *Douve de Savigné : après avoir statué sur la réclamation de « deux individus » de cette commune et de ne pas s'arrêter devant cette réclamation, le conseil décide de combler la partie nord de celle-ci.*

Le pont qui se trouvait à l'entrée de la porte est, sous lequel ne passait presque jamais d'eau, avait été bouché par les Ponts et Chaussées lors de la traversée de la route n° 22. Le financement des travaux avait eu l'approbation du Préfet du 13 avril pour ouvrir une souscription publique de financement des travaux qui donneront à la ville un beau champ de foire avec la plantation des tilleuls (1842).

1839, ce 27 juin. Il est aussi écrit dans la délibération municipale : accord pour une route directe de Savigné à Saint-Symphorien vers Langeais, qui aboutira à la traversée nord-sud de la ville (il y avait eu une autre réclamation le 5 septembre 1842 pour ouvrir cette route Savigné-St-Symphorien-Langeais). Dans la quatrième réclamation, celle du 14 août 1845, il était écrit : que Savigné est la réunion d'une forte industrie qu'on ne rencontre dans aucun bourg du canton, son marché hebdomadaire, ses foires de deux en deux mois, ses voitures publiques suspendues et de roulage, en outre qu'il est la résidence d'un notaire, d'un huissier, deux chirurgiens (médecins), d'un percepteur, agriculteur de mérite xx

Le projet de route était accepté le 2 octobre 1848 par le Préfet d'Indre et Loire.

1849, le 14 août, la décision était prise de raser un beau bastion pour percer une rue à peu près droite du pignon est de l'église vers le chemin n° 5 de Savigné à St-Symphorien et la route de Sainte Maure à Rillé, façon d'un pont et remplissage de la fosse Jamineau. La percée de la place Paillette à la douve avait contribué à raser le bout d'une maison.

Le conseil municipal ne pouvait plus arrêter la démolition des fortifications de la ville close de Jacques du Bellay. C'était une confusion générale.

Le 8 novembre 1842, c'était le constat de démolition des murs de l'ancienne ville au sud et au nord de la cour Isore par Mr. Mahoudeau.

1843, le 12 février. Autorisation d'ouvrir des portes cochères avec pont sur les douves à MM. Delabarre et Dumoulin Félix.

1849, le 6 décembre. *Attendu que la liberté avait été donnée à chaque habitant de la ville de Savigné de faire pratiquer vis à vis de son terrain dans les murs de la Ville donnant sur les douves, telles ouvertures qu'il conviendra, dorénavant les pierres provenant de ces ouvertures resteront pour le profit de la commune, et chaque ouverture immédiatement devra être montée en bonne maçonnerie, de jambages bien conditionnés dans l'alignement extérieur des murs et avoir fermetures bonnes, solides et bien établies avec portails, portes et croisées (fenêtres). Toutefois, aucune ouverture ne sera établie sans que préalablement l'autorité municipale en ait été avertie et qu'elle en ait permis l'établissement.*

1851, le 15 mai, article 15 : En ce qui concerne les murs de la ville donnant sur les douves, et tout ce qui appartient à la commune, monsieur le Maire avait été autorisé, en se conformant aux délibérations du 12 février 1843 et du 6 décembre 1849, à faire tenir compte par qui de droit à la dite commune du prix des pierres provenant des ouvertures opérées depuis le 6 décembre

1849 seulement, sans tenir compte de ce qui avait été fait antérieurement.

1851, le 24 août, le Maire avait été autorisé d'obtenir le paiement des matériaux provenant des ouvertures faites dans les murs par Verneau, Papin, fe Massicot, l'Hospitallier et Archambault, et faire détruire la levée faite par Mme Massicot, auprès de la porte de la tour proche de son lavoir (rue du Rempart).

Des Arches en Maçonnerie, alignement des rues.

1838 le 1^{er} mai apparaît un vote pour la construction des arches au gué « du Sar » et au gué de Ponteneau.

En 1841 le 4 février, monsieur Morin, agent voyer, avait convoqué les conseillers de Savigné et de Courcelles pour décider de l'arche mitoyenne au gué de Ponteneau, avec l'engagement de la commune de Savigné de faire construire en 1841 l'arche de pont de « Sarre ».

1851, il existait une arche de la tannerie Tulasne près du bastion nord-ouest. Une retenue d'eau était installée en aval. Un avis fut proposé le 6 décembre 1858 pour reconstruire l'arche du pont actuel.

Un lavoir couvert avait été installé entre ce nouveau pont et la tour d'angle du presbytère. Il fut démolí après la grande crue du 2 janvier 1961.

1852 le 18 mai à 9 heures, le conseil portait au budget une somme de 50 francs pour la construction mitoyenne de l'arche de Courtalon, pour la portion qui se rapportera à la commune de Savigné.

Le 6 juillet 1862 apparaît : création d'un atelier de « charité » (500 frs) pour l'entretien du chemin de Savigné à Channay.

1860 le 6 mai à midi. Attendu que les alignements jusqu'à ce jour ont été sans « *cordonnance entreux* » et que cet état des choses a produit des irrégularités regrettables, décide qu'il sera fait un plan de la Ville de Savigné et de ses annexes, que sur le plan des lignes seront tracées pour indiquer les alignements qui seront donnés à l'avenir (les annexes étaient les faubourgs).

1861, le 18 mai. Suggestion pour que la route de Hommes à Savigné soit construite suivant une ligne droite.

L'approbation du tracé en ligne droite est du 11 novembre 1864, avec accord pour l'élargissement de la rue de Langeais.

Le 13 avril 1849, à midi, une délibération avait été prise pour élargir à 10 mètres la route de Saint-Symphorien. On y relève qu'un ancien projet était dirigé par Hommes.

1861, le 6 août. Pour permettre l'alignement de la rue (R.D.22) près de la porte ouest, à l'intérieur de la ville, suite à la démolition d'un immeuble trop en régie, une bande de terrain fut vendue au département (1.200 frs) qui servira à rembourser l'emprunt contracté pour la construction du clocher dont le coût était de 12.720 francs en 1855.

Un échange de terrain pris dans le jardin du presbytère (acquis par la commune en 1827) avait été réalisé pour permettre la reconstruction dans l'alignement donné de l'immeuble n°22 rue François II.

1877 le 28 mai. La route départementale n°22 de Luynes à Baugé fut déclassée par le conseil général... pourtant les bastions des portes est et ouest avaient été démolis en 1839 pour son passage dans le centre ville...

Par la suite, elle fut reclasée en voie départementale n°49

1878 le 17 mai, un projet d'une route droite de Maudou conduisant par Rongères au chemin départemental n°3 sur Courcelles fut reconnu le 14 novembre 1878 comme voie vicinale.

La Gendarmerie de Savigné

En 1806, les sieurs nommés Pierre Nadeau et Pierre Huet étaient gendarmes à cette résidence. L'officier de gendarmerie avait droit avec le maire et son adjoint au banc à trois places fait en 1807 pour l'église. Pour les fêtes, il est indiqué que les cortèges étaient composés de la gendarmerie, de la garde nationale, etc...

Des savignéens âgés disaient que la gendarmerie était en dehors de la ville, côté sud de la porte ouest, dans un bâtiment situé nord-sud sans étage, qui avait à l'est une belle porte en lucarne taillée dans sa charpente, pour monter au grenier. A la suite, côté sud, il y avait la boulangerie avec son four à pain en briques et carreaux réfractaires (pour mémoire, démolies en 1987). L'écurie pour deux chevaux avait deux mangeoires et deux râteliers séparés pour mettre l'avoine et le foin, avec le grenier au dessus et une cour fermée d'un portail entre les bâtiments et la douve.

J'ai observé que l'insuffisance des locaux était peut-être la cause de sa suppression. Une délibération municipale du 13 février 1870 indique que la brigade de gendarmerie avait été enlevée en 1829, que celle-ci avait toujours existé et que ce fait regrettable n'a eu lieu que pour donner satisfaction à certaine influence particulière contre l'intérêt général.

Considérant l'importance de la propriété de « La Briche », le conseil municipal demandait la réinstallation d'une brigade de gendarmerie pour établir une surveillance sur les communes de Hommes, Courcelles, Rillé, Ambillou et Savigné.

Une autre archive indique sa réinstallation le 1^{er} novembre 1872 au faubourg de la Ruë dans une belle grande maison transformée en caserne.

Le bureau était installé à gauche du vestibule d'entrée. Le logement du maréchal des logis-chef avait un escalier particulier pour monter de la salle de séjour à ses deux chambres à l'étage. Deux autres logements avaient été aménagés côté sud du bâtiment. Un quatrième logement de trois pièces était dans les communs qui furent prolongés en 1923 pour loger un cinquième gendarme. Deux petites pièces chaulées et bien verrouillées servaient de prison. Une belle colonne dorique supporte le côté nord de la charpente de la grange, côté sud de la cour.



Un projet d'achat du 19 avril 1923 de l'ensemble de la caserne, avec la construction d'un cinquième logement, s'était réalisé pour 30.000 francs le 16 août 1925. La gendarmerie devait payer un loyer de 2500 francs par an.

L'aménagement du 5^{ème} logement comprenait *la transformation en chambre à feu d'un serre-bois situé au bout côté couchant du bâtiment existant au nord-est de la cour ; elle sera éclairée au midi par une fenêtre. Les servitudes situées au bout de ce bâtiment seront démolies pour édifier deux chambres dans le prolongement du bâtiment ci-dessus transformé. Cette construction aura 7 mètres de longueur sur 5,60 de largeur ; elle renfermera une cuisine avec une cheminée, une chambre froide à côté communiquant au serre-bois transformé en une chambre à feu. Grenier, solive et parqueté dessus ayant accès par une porte ouverte dans le pignon.*

La brigade y demeura jusqu'à son transfert, le 15 mars 1973, dans ses nouveaux locaux et six logements, place du 8 mai.

Création d'un bureau de Poste

1822 le 26 mars, le conseil décida de faire prendre les lettres à Langeais qui était le bureau de poste le plus voisin. Savigné avait 1041 habitants sur une superficie cadastrale de 1762 hectares.

1830 le 20 mars, le conseil décida de prendre le courrier au bureau de poste de Château-la-Vallière plutôt qu'à Langeais.

1838 le 16 septembre, Savigné demandait un service journalier de distribution des lettres et paquets dans les communes de Channay, Courcelles, Hommes, Savigné, Rillé. Une lettre de monsieur le directeur général des postes du 18 août au maire de Savigné en avait demandé l'utilité ou l'inutilité.

1840 le 20 février, nouvelle réclamation pour que le courrier arrive et soit distribué chaque jour au lieu de deux jours par semaine, avec un facteur pour Savigné, Hommes et Rillé.

1849, 13 avril à midi. Délibération avec avis favorable sur la création d'un bureau de poste à Rillé.

1851, le 15 août à 1 heure. Demande à la direction générale de la poste aux lettres à Paris d'un bureau de distribution de lettres à Savigné. Demande motivée par le retard qu'éprouvaient les communes de Savigné et Hommes dans le départ des lettres qui stationnaient 24 heures à Rillé.

1860, le 7 juillet à midi, grande protestation concernant l'acheminement du courrier par Rillé, Gizeux, Bourgueil pour arriver à Tours 3 jours après.

1861 le 6 août à midi, demande de création d'un bureau de poste central à Savigné, celle-ci est motivée contre le rattachement de poste aux lettres à Cléré.

1873 le 5 février, deuxième réclamation pour demander un bureau de poste central à Savigné qui fut finalement installé au n° 4 rue du pont-Jamineau.

1879 le 19 février, protestation sérieuse contre l'enlèvement de Courcelles de l'arrondissement postal de Savigné. Il apparaît par la suite un arrondissement postal de Savigné-Hommes-Courcelles.

1886 le 14 novembre, plainte sur le lever de la boîte aux lettres et l'acheminement du courrier par le train avec un vœu que le service postal par voiture (à cheval) soit repris par Cléré-Tours. Le courrier était porté à la gare de Savigné-Rillé (*La Fuye*) pour être acheminé par le train C.F.D. à Port-Boulet, puis Tours par le P.O. (grande ligne Angers-Tours) avant la création de la ligne de la Fuye à Fondettes en 1907. Vers 1917, le bureau de Poste de Savigné avait été transféré rue Porte de Ville, près de la tourelle du bastion est de la porte de Courcelles, transformé en habitation.



En 1949, le bureau de postes fut transféré au n° 18 rue François II, tenu par madame Gignoux jusqu'en 1964.

1866. Des sapeurs – Pompiers

1866 le 10 mai, le conseil municipal votait 700 francs en solde au professeur Papin pour encourager un corps de sapeurs dans la musique.

1876 le 9 août, le conseil chargeait le maire-adjoint, monsieur Raboisson, de faire les démarches nécessaires afin de connaître les formalités pour la création d'une compagnie et à l'achat d'une pompe.

1877, le 14 janvier, c'était l'installation d'un compagnie de sapeurs suivant les articles 6 et 29 du décret du 25 décembre 1875. Par la suite, une souscription faite dans la commune rapporta 533 francs. Avec la participation d'une compagnie d'assurances de 400 francs et une subvention accordée du Préfet de 300 francs, il resta à payer par la commune le complément de 417 francs pour financer l'achat du 14 novembre 1878 d'une pompe à incendie avec son chariot et l'habillement de vingt hommes et un officier. La dépense totale était de 1650 francs.

La pompe n'était que refoulante, actionnée par quatre sapeurs. Il fallait beaucoup de personnes pour faire le ravitaillement de sa cuve, en eau apportée avec des seaux en toile. On s'organisait en faisant la chaîne à partir du point d'eau qui pouvait être les douves. La pompe avait un tuyau en toile muni d'une lance en cuivre servant à diriger le jet d'eau sur la base du feu. Un sapeur clairon sonnait au feu dans les rues pour appeler la population à la corvée d'eau.



L'enseignement et les écoles .

A partir de 1547, chaque curé devait entretenir un maître pour enseigner la lecture, l'écriture, le chant. Il y avait à Savigné une « école libre » fondée vers 1607 par Marie du Bellay, dans la maison de Jacques du Bellay déjà désignée près de l'église (30 rue François II). La sœur Zoé y pratiquait encore l'enseignement en 1895. Les enfants apprenaient à broder les lettres de l'alphabet sur de la toile de canevas, comme celui de 1867 exposé au Musée du Savignéen. Dans la loi républicaine du 3 septembre 1791 apparaît le principe d'un enseignement primaire public, reconnu par la loi du 28 juin 1833 sous le nom de loi Guizot, rétablie par la loi Failloux de 1850.

A Savigné, une école publique de garçons avait été ouverte dans la Mairie-Ecole construite en 1844, avec un logement pour l'instituteur. Une archive communale du 2 février 1868 indique : *Utilisation par bail d'un immeuble (1 bis Faubourg de la Rue) appartenant à Mr Archambault, pour y ouvrir une école de filles.* La loi votée en 1833 décidait de l'entretien obligatoire d'une école publique d'enseignement primaire élémentaire dans chaque commune.

En 1878, le 14 novembre, le conseil décidait l'achat (rue d'Anjou) d'un terrain pour y construire une école de filles.

Le 16 juin 1881, la loi Ferry rend l'école primaire laïque et gratuite ; en 1884, elle était obligatoire pour tous les enfants de 6 à 12 ans. Elle comprenait l'instruction morale et civique, la lecture, l'écriture, la langue française, la géographie et l'histoire de France, les sciences et leurs applications à la vie pratique, les éléments du dessin et de la musique, et la gymnastique.

Administration et professions du 19^{me} siècle

En 1855 le 26 août, était établi un arrêté municipal pour fixer la pesée du pain et le 6 septembre, un autre arrêté était pris pour le poids des chandelles et des bougies. Le tarif des concessions à perpétuité au cimetière était de 260 francs le m², ou 40 francs pour les trentenaires.

En 1875, l'administration de Savigné était composée du maire Just Renou, de son adjoint et le conseil municipal. Il y avait un percepteur, une poste aux lettres et distribution, le curé Daveau ; l'instituteur Delépine faisait fonction de secrétaire de mairie. Il y avait trois médecins, un notaire, un agent d'affaires, un boulanger, un boucher, un charcutier, trois épiciers, un fabricant de chandelles, un chapelier-teinturier, un marchand d'étoffes, un tailleur, un marchand de laine, un quincailler-peintre en vitraux, un cordier, trois menuisiers, un marchand de graines, un marchand de bestiaux et volailles, deux aubergistes, un maître d'hôtel.

Les artisans (maçons, charpentiers, couvreurs) rémunérés à la journée n'étaient pas cités.

En 1883 le 14 mai était venu un service d'inspection des marchés et des foires.

En 1895, il y avait 10 conseillers municipaux avec le maire Théodule Campoyer ; monsieur Savinien, instituteur, était le secrétaire de mairie ; L'institutrice de l'école laïque était mademoiselle Tessier, et sœur Zoé à l'école religieuse ; le curé Brémond ; le notaire Vincent ; le percepteur Courseau ; le médecin Archambault ; Vve Marchand à la poste et télégraphe ; le facteur Dreux, le garde-champêtre Binet, le gendarme brigadier Duveau, une sage-femme mme Duveau ; un buraliste et régie.

Il y avait dans la commune 913 habitants en 1895, et 40 professions commerciales et artisanales différentes avec : l'hôtel de la cour-Isore et 11 cabaretiers ou aubergistes aux noms de Crucheron Victor, Toublanc, Papot Léon, Rousseau Patient, Richard, Masson, Vve Lebois, Crucheron André, Comelin, Beugert et Chesneau ; il devait y avoir une bonne fréquentation des foires et marchés.

Il y avait 14 jeux de boules dont quelques uns étaient couverts en ardoises sur charpente en bois, travail des charpentiers Paulmier, Delabarre ou Léon Papot et des couvreurs Richer, Comelin ou Eugène Glory. Les sabotiers du nom de Chicoisne, Guivard, Guimier, Pottier, Savinien, Hérisson tenaient ateliers en 1895.

Sur des actes de notaire de 1864, faits par maître Rideau, une acquisition du 16 mars d'une maison par Jean-Pierre Baillou, sabotier à Maudou. Une autre acquisition de maison du 16 novembre par Etienne Foucré, sabotier à Maudou. Le troisième sabotier de Maudou, en 1864, était François Fouqueré.

A cette époque le sabot était creusé dans des branches ou des racines de bois de noyer ; il y avait aussi les cordonniers Toublanc et Vaillant ; les tonneliers Avril et Chesneau qui faisaient des fûts pour mettre la boisson des poires d'aigres ou de corme, le cidre ou le vin pour les transporter ou les conserver.

Une fabrique de chandelles de cire (bougies) du nom de Tulasne, épicer en gros en 1895, avait eu une activité très importante avec le ramassage du suif jusqu'à Bourgueil.

Le bourrelier Rabotteau, le ferblantier Lehoux ; l'horloger Cordier ; deux maréchaux ferrant, Potée et Duveau ; deux peintres Herseaud et Louet ; deux menuisiers Housseau et Guillebault ; le plâtrier Bouhours ; les deux chapeliers Langlais et Chicoisne ; les boutiques des marchands de rouennerie et de mercerie du nom de Glory, Brault, Lasnier, Baranger, Guivard, Le Guédard, Masson, Thibault, Vve Quenel, Fouquet et le tailleur Thibault. Mr Beugert faisait le marchand de bestiaux et volailles ; il était boucher ainsi que Baugé, Huet et Duruisseau.

Il y avait les boulanger Janvier et Cassel. Un Chrysostôme figure comme jardinier avec Morize, ainsi que le voiturier Dorize.

Avenue de Touraine, le maçon Tulasne avait construit sa maison. La maçonnerie ne pouvait se faire que l'été avec de la chaux grasse de St-Symphorien, mélangée au sable du pays.

L'hiver, les maçons tiraient des carrières les pierres de crouas ou de calcaire dur. Ils taillaient la pierre de tuffeau pour faire les angles et les jambages des bâtiments construits en saison d'été.

Un autre Tulasne, Eugène, de Courtabon, qui avait participé aux travaux de construction du Château de Beaulieu, faisait en hiver des cordages avec du chanvre cultivé au village où il habitait. Les ouvriers avaient besoin de ces cordages pour attacher les boulins des échafaudages aux perches de sapin plantées dans le sol, pour construire ou faire des réparations.

La construction du château de Beaulieu s'était faite à l'emplacement de l'ancien fief et prêche protestant de Paimperdu. La famille Tiffoine, propriétaire du château, avait un banc affecté, à gauche près du porche, dans l'église de Savigné.

Le télégraphe et le téléphone.

1880 le 6 février, une lettre de la préfecture proposait au Maire de Savigné l'installation d'un fil télégraphique. Le conseil vota à l'unanimité l'établissement du bureau télégraphique. La ligne devait passer de Savigné par Cléré, Luynes, Fondettes, qui possédaient des brigades de gendarmerie.

1910 le 19 mai, le conseil municipal émit le vœu pour l'installation d'une ligne téléphonique de Savigné-Tours.

En 1917, ces deux merveilleuses créations de communication étaient installées dans le nouveau bureau de postes, rue de la Porte de Ville. Par télégramme, on pouvait fixer un rendez-vous à la cabine publique du téléphone au bureau de postes. Ce procédé a été très utilisé par la population.

Pour acheminer les télégrammes, une personne toujours disponible était appelée par un fil d'appel sonore relié à la poste. Cette personne prenait à la poste le message imprimé sur un papier bleu et cacheté pour le porter à son destinataire de la ville, ou même isolé en campagne.

L'éclairage de la ville du 19^{ème} siècle

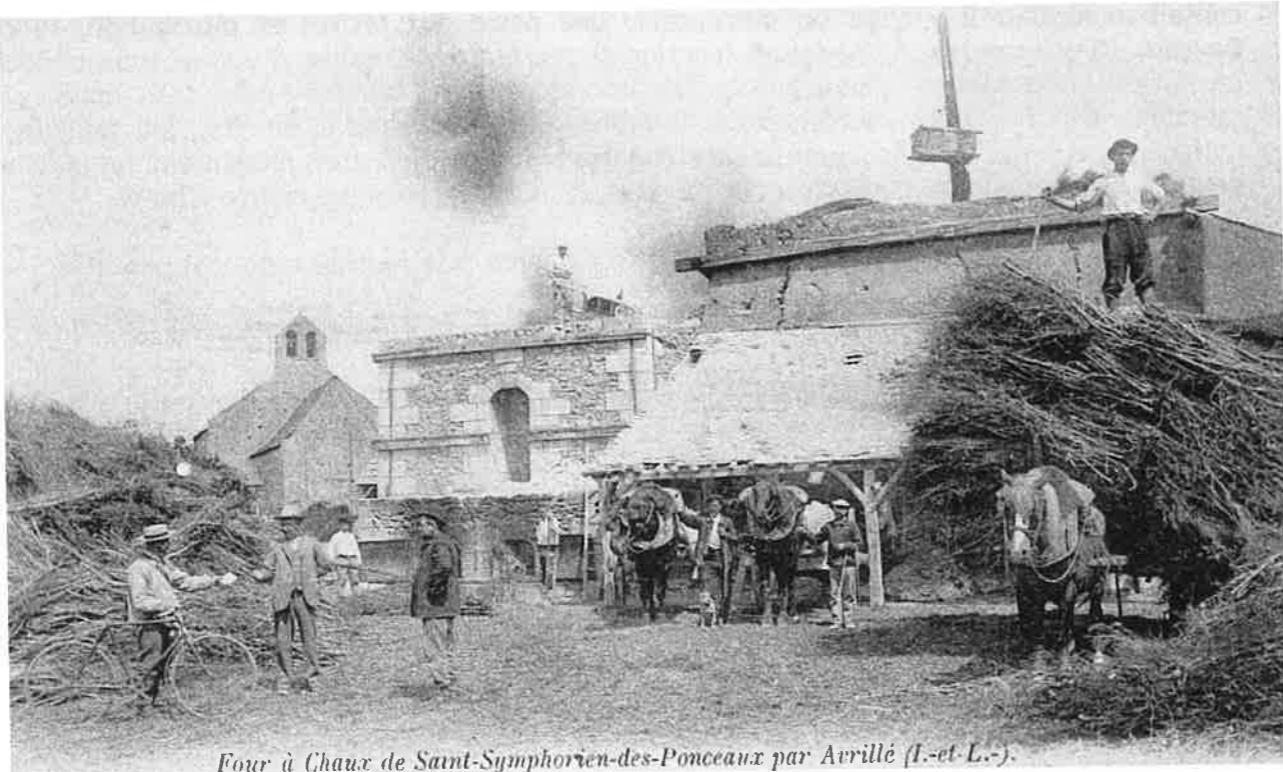
C'était une installation dans les rues d'un éclairage avec des lampes à pétrole fabriquées par A. Robert, éclairages des villes, 25 rue Drouot, Paris.

La lampe, d'une fabrication très spéciale, était posée dans un réverbère fixé sur une console en fonte moulée. La console était scellée au-dessus du trottoir (si il y en avait) sur le mur de la maison riveraine de la rue. Ces consoles débordaient de 1,00 à 1,20 mètre dans la rue.

Les lampes en cuivre jaune étaient traversées d'un tube par où s'enfilait la flamme de l'allumoir (petite lampe à pétrole au bout d'une hampe) pour allumer depuis la rue la mèche de la lampe posée dans le réverbère.

Une fois allumée, on pouvait régler la mèche sur le lamperon par un système de réglage fixé sur le côté du réservoir, pour obtenir la meilleure luminosité possible.

Le 5 août 1891, il y avait eu un vote pour l'allumage des réverbères.



Four à Chaux de Saint-Symphorien-des-Ponçaux par Avrillé (I.-et-L.-).

1870, la 3^{ème} république s'installait.

Le 14 septembre 1870 ; en réunion extraordinaire le conseil municipal donna son adhésion pleine et entière ; l'Empire étant tombé, le peuple reporte sa souveraineté au gouvernement de la défense nationale. Il espérait qu'une paix honorable viendrait bientôt rendre à notre chère patrie le calme et la sécurité dont elle a si grand besoin pour réparer ses malheurs.

Avec la chute de Napoléon III (1852-1870) la France perdait 3 départements d'Alsace - Lorraine. 1871 le 25 février, il était question au conseil municipal du règlement des dépenses occasionnées dans la commune par l'occupation des Prussiens à divers fournisseurs ainsi que celle de 3500 francs réclamée par le département.

1871, un note du registre municipal indique le prix des denrées prises par les troupes allemandes : avoine = 18 francs les 50 kg ; Pailles = 5,50 fr. les 50 kg ; Foin = 12 fr. les 50 kg ; Pommes de terre = 12,50 fr. l'hectolitre ; nourriture d'une journée d'homme = 0,55 fr. ; nourriture d'une journée de cheval = 0,84 fr. ; nourriture d'un officier, par jour, à l'Hôtel de la Cour = 5 fr.

Total des dépenses des troupes prussiennes stationnées dans la commune = 22.678 fr. et 11 centimes.

1875 le mercredi 14 juillet, avec la démolition du bastion d'angle sud-est, le conseil municipal décidait la construction du « Pont de la Forge » pour la somme de 1.400 francs. Le 10 novembre 1876, il était décidé de l'aménagement d'une digue pour canaliser les eaux du Lathan dans la douve sud vers le pont Jamineau, construit en 1850.

Sur le comblement de la douve est, sous les 18 tilleuls plantés entre la cour - Isore et la Mairie - école, avait lieu le marché au cochon du mercredi matin. La bascule municipale pour peser les bœtaillères ou autres véhicules de moins de cinq tonnes fonctionnait encore pour peser les réquisitions de bétail pendant la guerre 1939 - 1945.



En 1912, au mois de juin, la question municipale était d'installer dans les rues de la ville 15 lampes de 25 bougies avec un extincteur automatique.



C'était l'arrivée de la fée électricité dans la cité de Savigné.

La campagne avait attendu 1932 pour être desservie avec la création d'un Syndicat intercommunal d'électrification des écarts, couvrant six communes.



1891 le 14 mai, par un vote de 8 pour et 3 contre, la municipalité décidait de construire un joli petit kiosque à musique sur le carrefour du Pont de la Forge dans l'axe de la digue baptisée « Avenue de la Promenade » par les Saviniennes et les Saviniens selon des cartes postales portant le timbre de 5 centimes de 1912. Cette œuvre d'art, disparue en 1923, avait été immortalisée par le photographe E. Lanier, de Savigné, et A. Gadin.

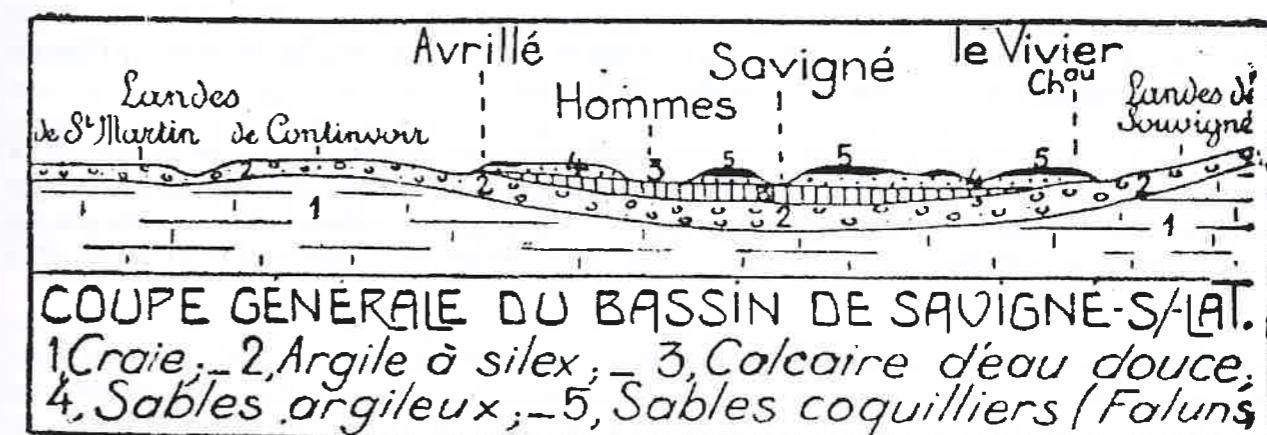
« Avenue de la Promenade »



vue du carrefour du Pont construit en 1849 sur la fosse Jamineau, avec la voiture du docteur Sendrier, et Verneau son chauffeur. Au fond de l'avenue, on aperçoit le kiosque à musique.

Deuxième Partie :

Au 20^{ème} siècle, dans le bassin de Savigné, les gens de la terre avaient eu la volonté de coopérer pour mieux vivre



Fin de la première partie...

Une laiterie dans le Bassin de Savigné.

C'était un événement considérable du début du 20^{ème} siècle. Les paysans du « Bassin de Savigné » s'étaient réunis pour élire un conseil d'administration. Le président élu (Mr Campoyer Théodule) habitait au Faubourg de la Rue à Savigné.

L'opération de la première huitaine d'Octobre 1904 avait récolté 39.650 litres de lait. La deuxième quinzaine, neuf laitiers avaient fait la collecte de 101.450 litres de lait qui avaient produit 4731 kgs de beurre.

Dans l'année 1907, la coopérative laitière avait travaillé 3.780.111 litres de lait et produit 165.655 kgs de beurre. 92.121 kgs étaient expédiés à Paris par le C.F.D. qui assurait le transfert avec les chemins de fer de l'Etat en gare de Château-la-Vallière (ligne Paris - Bordeaux par Chartres).

En 1907, le ramassage du lait se faisait tous les matins par 16 laitiers, avec des charrettes hippomobiles bâchées, remplies de bidons de 100 litres, en fer étamé.

Il y avait beaucoup de petites fermes de huit à dix « arpents » situées sur les communes de Hommes, Avrillé, les Essards, Rillé, Channay, Saint-Laurent, Lublé, Courcelles, Cléré et Savigné, et chaque cheval connaissait bien sa tournée.

A l'intérieur du bâtiment d'exploitation, une machine à vapeur (locomobile) faisait tourner avec l'arbre et les courroies de transmission les écrémuses et les barattes pour faire le beurre.

Le lait écrémé appelé « petit lait » était revendu aux paysans sociétaires pour nourrir les jeunes animaux.

La laiterie coopérative de la Fuye, construite près de la gare de Savigné-Rillé, était reliée au n° 5 du téléphone du bureau de Savigné.

Tous les ans, le troisième dimanche de septembre, les sociétaires se réunissaient en assemblée générale pour entendre le compte rendu de l'année écoulée, pour décider du prix du litre de lait. Ils procédaient à la réélection des membres du bureau.

Un banquet réunissait les autorités avec les sociétaires, les laitiers et les employés de la laiterie, et la journée se terminait, vers 1930, par un bal populaire dans une chaumière de toile aux sons d'un baryton et d'un violon, au rythme d'une grosse caisse, pour les danses de caractère anciennes (Polka, Mazurka, Scottish, Quadrille, Valse) avec quelques marches et Java pour les plus jeunes.

La cheminée d'origine (un gros tuyau de tôle rivetée) avait été remplacée en 1933 par une haute cheminée ronde construite en briques, avec le renouvellement d'une machine à vapeur plus importante. La colonne de fumée noire sortant de la cheminée nous indiquait la direction du vent.

La production laitière avait augmenté et contribua à la construction d'un grand bâtiment moderne pour faire une laiterie-fromagerie, dessinée par le savinien Paul Chérigné.

Elle fut mise en fonction en 1948 et devait recevoir jusqu'à 40.000 litres de lait par jour à traiter en beurre et fromage.

En 1973, l'arrêt de fabrication et la fermeture de l'usine furent la fin d'une très grande activité du Bassin de Savigné. Selon une plaquette de juin 1978 de la Chambre d'Agriculture, il y avait encore 400 petites exploitations agricoles sur ce territoire en 1977. La laiterie du Lude venait prendre leur production de lait.

L'épopée du petit train à vapeur :

Le 18 août 1907, après 29 années de débats, le petit train allait passer à Savigné.

1878 le 14 août, le conseil municipal de Savigné prenait connaissance du projet de création d'une ligne à voie étroite de Neuillé-Pont-Pierre à Port-Boulet par Château-la-Vallière.

1880 le 15 mai, il faisait un vœu pour la création d'une ligne de chemin de fer de Fonettes à Longués par Pernay, Ambillou, Cléré, Savigné, Hommes, Rillé, Gizeux, Courléon, Parçay, Vernantes et Blou en Maine et Loire.

1880 le 15 août, *chemin de fer*, la ligne de Tours au Mans existait, la ligne de Château-du-Loir à Saumur par Château-la-Vallière était en construction. Le conseil municipal rejeta le projet à voie étroite à l'ouest de Rillé et émit le vœu que la ligne passe par Bourgueil, Gizeux, Hommes, Savigné, Channay, Courcelles, Château-la-Vallière.

1882 le 12 février, *chemin de fer*, en plus de la ligne de Château-la-Vallière à Port-Boulet, le conseil municipal demandait qu'un projet soit étudié pour une ligne de Vernantes à Tours avec raccordement à Savigné.

1882 le 12 novembre. Vœu que le chemin de fer de Château-la-Vallière à Port-Boulet passe entre Savigné et Hommes compte tenu du projet de ligne de Tours à Longué par Savigné-Rillé.

1884 le 13 février. Projet de ligne de chemin de fer d'Angers à Noyant, le conseil municipal avait émis le vœu qu'elle se poursuive par Channay, Rillé, Savigné, Cléré, Ambillou, Pernay, Fonettes avec embranchement à la gare de Savigné.

1885 le 5 juillet, mise en service des Chemins de Fer Départementaux (C.F.D.), d'un service omnibus de l'Hôtel de la Cour Izore à la gare de Savigné-Rillé pour les voyageurs, les lettres et marchandises. La gare de Savigné était « la Fuye » sur le réseau Port-Boulet, Château-la-Vallière, Neuillé-Pont-Pierre, qui fut prolongée jusqu'à Château-Renault.

1886 le 14 novembre, plainte pour l'acheminement du courrier par le train et le lever de la boîte aux lettres. La population émit le vœu que le service postal par voiture soit repris par Cléré-Tours.

1891. Savigné-Tours. Une proposition hardie évoquait un projet de tramway de la gare de Savigné-Rillé à Esvres par Tours. Ce projet avait fait l'objet d'un rapport au conseil général en avril 1893.

Le 23 avril 1895, la société des tramways à vapeur de Tours à Vouvray s'était déclarée intéressée, mais la compagnie des C.F.D. avait offert, par des lettres du 19 juin 1889 et 17 août 1900, une ligne plus modeste arrêtée à Fonettes, qui sera finalement construite après déclaration d'utilité publique le 18 avril 1904.

Une note indique que la mise au point ne va pas sans mal, et que le seul déplacement de la gare de Cléré soulevait une telle tempête, déclarait l'ingénieur en chef Leroux, « *si le conseil général avait pu supposer que les prévisions fussent sujettes à des augmentations pareilles, il n'aurait sans doute pas voté la ligne* »

Celle-ci, d'une longueur de 26 kilomètres, fut mise en chantier seulement en 1906. A l'issue des travaux rapidement menés, elle fut ouverte à l'exploitation le 1^{er} août 1907, le 11 août la rue de la gare était remise à la commune et c'était la pose d'une boîte aux lettres.

1907 le 18 août, c'était l'inauguration de l'ouverture de cette nouvelle ligne de chemin de fer à voie étroite, en prolongement de celle du Tramway de Tours à Fondettes à la gare de Savigné-Rillé (la Fuye) avec raccordement sur le réseau de Port-Boulet=Château-la-Vallière=Neuillé-Pont-Pierre=Château-Renault.

A la nouvelle gare de Savigné, comme dans les gares de Pernay, Ambillou, Cléré, et au retour à Fondettes, le « Petit Train » fut accueilli avec « La Marseillaise », le conseil municipal, les pompiers, la foule avec des gerbes de fleurs.

Parti de Fondettes à 7 heures 30, il arriva vers 9 heures à la Fuye. Le Préfet et sa suite avaient visité la laiterie coopérative pour voir la fabrication du beurre, en écoutant les explications du directeur de l'établissement construit en 1904.

Au vin d'honneur servi à la gare de raccordement de Savigné - Rillé qui prit le nom de Rillé-Hommes-Raccordement, mais que la population appelait toujours « la Fuye », le maire de Rillé avait émis le vœu que cette nouvelle voie soit prolongée jusqu'à Noyant. Puis, vers 10 heures 30, c'est le retour à Fondettes où le vouvray 1893 avait marqué la fin d'une attente de 29 années pour que le petit train passe à Savigné.

1907 le 27 novembre, accélération du trafic avec proposition de nouveaux horaires. Il y avait 3 trains par jours dans les deux sens. Suite aux accidents sur la route de Savigné à Cléré, où la ligne de chemin de fer était installée en bordure côté sud, ce trafic avait provoqué un élargissement de la chaussée côté nord (C.D. 49).

1914-1918, pendant la guerre, malgré la pénurie de charbon et du personnel, la ligne de la Fuye à Fondettes-Tours conserva deux aller - retours journaliers.

1921 le 17 novembre, un changement d'horaire sur la ligne de Savigné-Fondettes avait été demandé.

1919-1939. Entre les deux guerres, pour s'adapter aux nouvelles conditions économiques, la compagnie C.F.D. fit l'essai d'autorails DECAUVILLE, CROCHAT et SAURER. Les résultats ne furent pas décisifs devant la concurrence routière des autocars.

Un T.M. 21 SAURER 3 HD fut affecté d'avril 1924 à mars 1937 au service de la Fuye à Fondettes, desservant les gares de Savigné, Cléré, Ambillou et Pernay.

En 1931, le 14 décembre, la compagnie C.F.D. avait mis en circulation un service routier de voyageurs avec des cars CITROËN de 20 à 25 places. Sur le tableau des horaires, un car partait à 6 heures 30 de Port-Boulet par Bourgueil, Gizeux-Continvoir, Avrillé, Hommes ; l'autre car partait à 7 heures de Château-la-Vallière par Courcelles, Channay, Rillé. Ils devaient se retrouver à 7 heures 45 à Savigné. Un car, ou les deux, devait arriver à 9 heures à la gare de Tours, en passant par Cléré, Ambillou, Pernay, Fondettes.

Un service voyageurs fut à nouveau assuré par le train à raison d'un aller-retour quotidien. La locomotive à vapeur du C.F.D. acheminait vers 1935 les wagons de marchandises jusqu'à la gare de Tours « Portillon » sur la voie des tramways installée avec la R.N. 152 sur la levée de la Loire, de Vallières à Portillon.

1939-1945. A cause de la pénurie d'essence pendant la guerre, des trains supplémentaires avaient été mis en circulation. D'une voiture de voyageurs, il fut nécessaire d'en mettre six. Dès la fin de 1939, les voyageurs, qui jusque là devaient prendre le tramway à Fondettes, pouvaient aller jusqu'à Tours-Portillon dans les voitures C.F.D. La compagnie C.F.D. avait remis en marche les puissantes locomotives Saint-Léonard 130 qui étaient garées depuis 1935.

Leur énergie était parfois insuffisante au retour de Tours pour monter la rampe de Pernay à Boyère. A la gare de Pernay, le chauffeur faisait « monter » la vapeur, mais il arrivait que les jeunes voyageurs montaient la côte à pied, aidant moralement à pousser le train, ce qui fait que l'horaire d'arrivée à la Fuye avait souvent du retard pour le transit vers Château-la-Vallière.

Pendant les années d'occupation allemande, le petit train (celui venant de Port-Boulet) après la Fuye s'arrêtait au village de Courtabon pour prendre la production maraîchère du parisien Rouffé. Le C.F.D. en assurait le transit pour Paris à la gare de Château-la-Vallière (devenue gare S.N.C.F. en 1938).

Le 8 juin 1944, les alliés américains avaient bombardé la ligne S.N.C.F. au Pont-de-la-Motte et détruit le pont sur la Choisille de la R.N. 152 portant la ligne de chemin de fer. Le petit train ne pouvait plus aller à la gare de Tours-Portillon.

Le 6 août 1944, en matinée, c'était le mitraillage de la gare de la Fuye. Des avions de chasse canadiens avaient mitraillé, près du château d'eau, le train qui faisait le plein en eau du réservoir de sa locomotive. Il n'avait pas été touché et pu repartir.

1947, le 4 octobre. Un autorail, le 514 BILLARD A 80 D 4 était mis en service pour aller à Tours, jusqu'à la place Anatole-France, passant par la place Choiseul et le Pont-de-Pierre, sur la voie des tramways.

L'exploitation C.F.D. Savigné-Tours dura 42 ans (août 1907-août 1949).

Avec l'événement du petit train, il s'était construit près de la gare de Savigné-Rillé, à la Fuye, un café-hôtel, un café-restaurant, et en 1904 les bâtiments de la laiterie coopérative.

Un café de la gare avait été construit à Savigné (n°3 place de l'Etoile).

Les plans des gares de Savigné et Savigné-Rillé, réunis avec les photos des bâtiments et matériels roulants et différents souvenirs, sont exposés au Musée des Trains et Transports Miniatures de Savigné-sur-Lathan



Des circuits d'autocars vers Tours

En 1927, un monsieur Hénault avait établi un service public d'autocars au départ de Vernoil vers Tours via Gizeux-Hommes-Savigné-Cléré, repris par monsieur Hardoin vers 1935.

En 1931, monsieur Grosbois Maurice avait créé un service public de Parçay-les-Pins à Tours par Rillé, Channay, Courcelles, Savigné, Cléré avec un car CITROEN.

En 1938, Maurice Grosbois reprend la ligne Hardoin. Les communes de Parçay, Gizeux, Contivoir, Avrillé, Hommes, Rillé, Channay, Courcelles, Savigné, Cléré sont desservies jusqu'à Tours-Gare via Luynes.

Pendant l'occupation allemande, les cars Grosbois étaient équipés de gazogènes à bois montés sur remorques. Le nombre des services publics sera difficile à maintenir après 1945 avec le retour et le développement des voitures automobiles.



Autocar citroën des Transports Grosbois

(excursion des sapeurs-pompiers de Savigné à Lourdes en 1939)

La vie rurale avant 1939

Le 3 août 1914, l'Allemagne avait déclaré la guerre à la France. C'était la mobilisation et le début de la 1^{ère} guerre mondiale

A Savigné, Emile Constantin (classe 1898), rescapé de Verdun, avait eu l'ordre de rejoindre un nouveau poste « haut-le-pied » avec son cheval et sa charrette. Il partait de la ferme de la Brianderie le 18 juillet 1918 pour l'exploitation de Lessay-au-Buisson dans la Manche (310 km).

L'Allemagne vaincue signait à Rethondes, à 5 heures, l'armistice du 11 novembre 1918. Tous les saviniens partis à cette horrible guerre ne sont pas revenus pour participer à la fête du retour des Poilus du 10 décembre 1919 à laquelle étaient conviés les vétérans de 1870 et les enfants des écoles.

Un monument dédié aux morts pour la France devait être érigé.

Le 6 janvier 1921, le conseil municipal décidait de la vente des 59 peupliers qui poussaient sur le bord de la douve, pour aider à son financement.

Le choix du monument, du 13 avril 1923, était une œuvre du sculpteur Dubois de Bourgueil, montée place de l'Etoile à Savigné, avec l'inscription pour mémoire des noms des 32 soldats de Savigné morts pour la patrie au cours de la guerre 1914-1918, ce qui avait profondément déstabilisé la vie rurale.

En 1934, la mévente du blé des agriculteurs avait provoqué une crise économique avec des agitations syndicales et politiques dans notre monde rural, où les gens prétendus de droite ou de gauche n'allaient plus trinquer ensemble.

On lisait, sur des critiques écrites après les élections municipales de Savigné du 5 mai 1935, ce qui suit :

Voilà le capitaliste battu et la réaction noyée !..

C'est le triomphe de l'intelligence, du progrès et du prolétariat !..

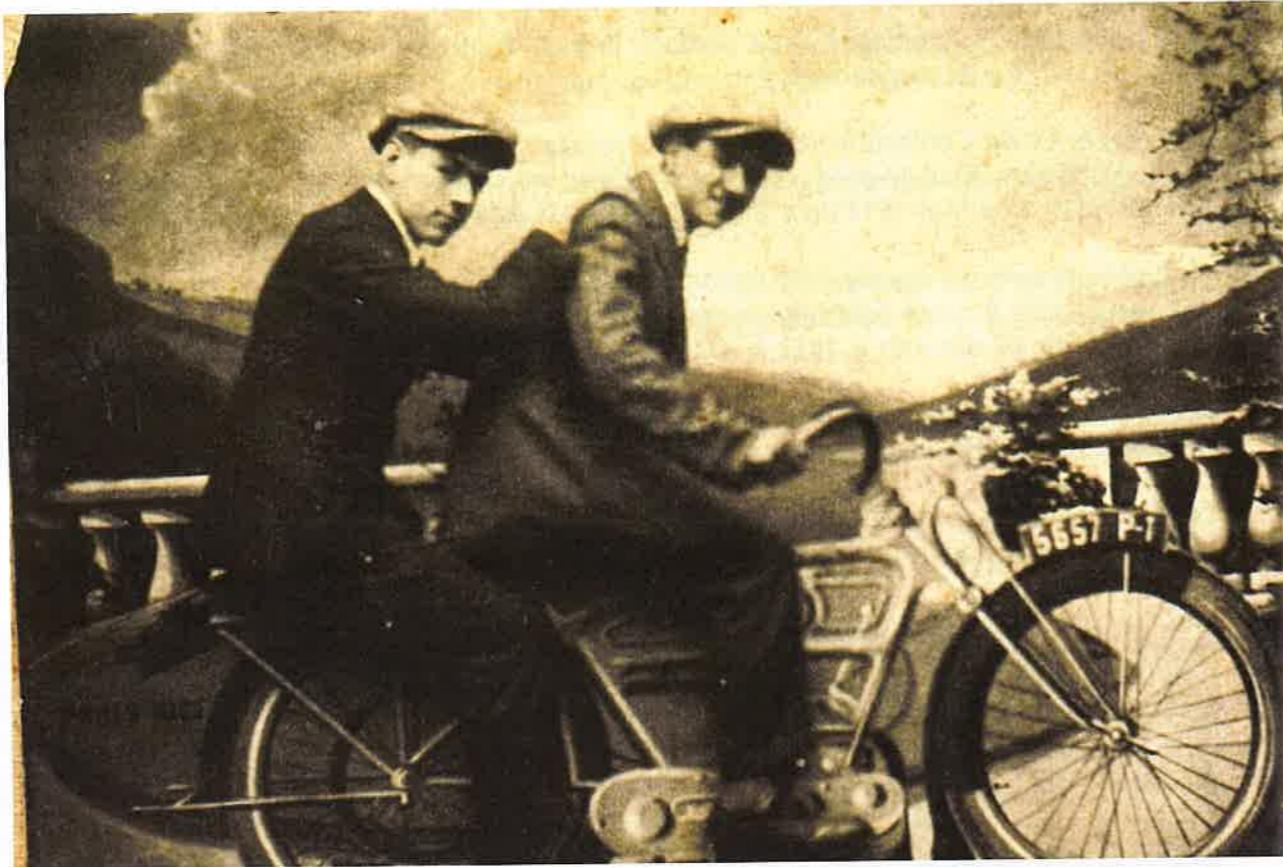
Le maire réélu, Eugène Amice (S.F.I.O.) avait eu la faveur de 182 électeurs et messieurs « les grossiums » du pays n'avaient obtenu qu'une moyenne de 50 voix.(les hommes de moins de 21 ans et les femmes ne votaient pas).

La politique de l'époque avait contribué à construire, vers 1932, les grandes salles de Hommes et de Channay pour des activités laïques. C'était un événement considérable pour l'activités des sociétés (associations) locales de ces deux communes.

1932-1937, dans cette période où je suis entré dans la vie active, il y avait une grande activité commerciale, artisanale et agricole dans le « Bassin de Savigné ».

A Savigné, le développement de la voiture automobile allait ouvrir deux grands ateliers de vente et de réparation. Ils avaient été construits l'un pour RENAULT, tenu par le mécanicien Crétineau, l'autre pour CITROEN, tenu par le mécanicien Girard.

Sur la place devant l'église, Marcel Ropion avec son apprenti Maurice Grosbois, avait son atelier de vente et réparation de Moto-Terrot, Motobécane et cycles Suter. Il s'occupait aussi d'installation d'électricité et de radio « poste à galène ».



Albert Juton et Maurice Grosbois

Monsieur Dufresne, un autre mécanicien, avait installé son magasin de cycles et de motos Monet-Goyon, avec son atelier de réparation, près du Pont-Jamineau. Il avait fait le trajet de Savigné-Tours et retour sans arrêt debout sur les poses-pieds de sa moto Monet-Goyon rouge sans tenir le guidon. Il roulait aussi debout sur la selle, les bras écartés (les routes n'étaient pas goudronnées).

Madame Dufresne était membre de la libre pensée internationale (inscription sur sa tombe dans le cimetière de Savigné).

Il y avait la banque Berry-Auges, la présence du Crédit de l'Ouest le mercredi, ainsi que la succursale de la Caisse d'Epargne de Tours qui avait un bureau à la mairie, ouvert le mercredi matin, jour du marché.

Les ouvriers du bâtiment étaient : pour la maçonnerie, l'équipe de Maurice Crucheron, suivie de celle de Raymond Poussin. Pour la charpente, Papot Léon, Delabarre et Paulmier et les couvreurs Glory Arsène, son frère Auguste, Richer, Moullière et Chevet.

Il y avait comme menuisiers Baranger Camille et Paul Chérigné. Ce dernier s'était construit un grand atelier avec des parpaings de « crouas » (falun). André et Henri Allanic étaient des plâtriers venus de Richelieu. Comme électriciens, nous avions Filstroph et Ropion.

Les deux menuisiers cités faisaient des meubles sur commande. Le père Martineau et Marc, son fils, et Loiseau camille, faisaient des travaux de peinture, tapisserie et vitrerie.

Il y avait la fabrique de moyeux en bois d'ormeau de la scierie Huet qui débitait sur commande des bois de charpente et des planches à bardages.

Monsieur Ploquin, charron, avait fabriqué des belles carrioles à traction hippomobile, et avait été le chef de la musique. Georges Marin, charron-tonnelier-forgeron, avait installé ses machines, une forge, et un dépôt-vente de charbon rue de la Croix-Rouge. Monsieur Boutreux, forgeron, ferrait les pieds des chevaux et réparait les socs des charrues et le matériel agricole.

Deux boutiques de quincaillerie étaient dans la grande rue, l'une tenue par madame Chevet dont le mari (couvreur) réparait les ustensiles ménagers et agricoles en fer blanc. L'autre boutique était tenue par madame Glory Arsène, dont le mari (couvreur-zingueur) faisait des tuyaux pour les cuisinières et poêles à bois.

Les artisans du cuir pour habiller les chevaux étaient Gaston Leguédar et Paul Bertrand. Mauduit tenait son magasin de chaussures et monsieur Perrin, au café des tilleuls, faisait des brodequins sur mesure. Le sabotier de Savigné, Pierre Verneau, tenait un salon de coiffure place Paillette.

L'autre salon de coiffure-raserie, celui de monsieur Harrault, était dans la maison sur la douve.

Le premier salon de coiffure pour dames fut ouvert par madame Clémentine Fronteau, au café des Sports. Ils étaient ouverts le dimanche matin.

On trouvait des chapeaux pour hommes et femmes chez Amice et Mauduit. Madame Perrin était chapelière pour dames et enfants et tenait boutique avec le Café des Tilleuls. Le tailleur Blandin faisait des costumes sur mesure pour hommes et enfants.

Il y avait onze boutiques de vente d'épicerie, de mercerie, de rouennerie et divers autres articles ; deux de ces épiciers, le père Leguédar et monsieur Brault, faisaient des tournées en campagne avec des voitures hippomobiles. Monsieur Amice-Daveau, et le gérant des Docks du Centre, avaient des voitures automobiles.

Mesdames Pasquereau, Travaillard, Thierry, Paulmier, Vve Baranger et Vve Lasnier, tenaient chacune leur boutique bien achalandée.

Le charcutier Champenois, en plus de son étal place Paillette tenu par madame, allait aussi dans les villages et les fermes avec une torpédo citroën verte, pour vendre sa charcuterie.

Le boucher Bourgoin Daniel avait son abattoir rue St-Georges d'Hommes. Il y avait rue François II la boulangerie Bellanger, et une autre en coopérative tenue par le boulanger Suteau, rue de la Porte de Ville.

Il y avait en 1930 neuf estaminets :

Madame Proust, au café de la Ville
Madame Vve Chesneau au café National
Marcel Fronteau au café des Sports
Le café-restaurant Bourgoin
Les aubergistes Glory et Perrin
Madame Vve Papot, à l'hôtel de la gare
Madame Bourdy, à l'hôtel du Commerce

L'hôtel de la Cour-Isorée était tenu par madame Bauget-Chapelle ; son frère, le palefrenier Edmond Chapelle pensait les chevaux des voyageurs de commerce, et entretenait le jeu de boules de fort couvert.

Au café de la Ville, monsieur Proust tenait la recette buraliste, le débit de tabac et les journaux. Le quotidien d'avant 1945 était la Dépêche du Centre, éditée par l'imprimerie Arrault et Cie à Tours.

Le négoce de bestiaux était pratiqué par Emile Constantin, ancien fabricant de chandelles. Le commerce des bestiaux de viande avec les marchands et les bouchers de la région de Luynes-Fondettes se traitait à l'hôtel du Commerce le jour du marché, qui se tenait le mercredi matin place du Chancel et dans les rue adjacentes jusqu'aux limites autorisées.

On y trouvait le coquetier Cholet, venant de Sonzay avec sa carriole à grandes roues tirée par son cheval. L'autre coquetier, monsieur Loup, était de Savigné.

Les prix s'établissaient au marché pour payer les volailles, œufs, lapins, biquets, aux fermières de la région.

Le marchand de graines Auguste Chailloux venait de la région de Saumur. Monsieur et Mme Lelarge, de Château-du-Loir, vendaient de la confection en vêtements de travail.

Ils avaient tous leur clientèle.

C'était là que monsieur Dupuis, sous son képi de Garde-Champêtre représentant la loi, entre deux roulements de tambour, lisait les annonces de publicités ou d'ordres publics.

La perception de Savigné était tenue par Mr Laroche et le bureau des contributions directes par Mr Place.

Pour la santé, il y avait le médecin Abramovici, la sage-femme Mérourge et le pharmacien Joseph Leterme. Maître Fostier André était le nouveau notaire de Savigné abonné n° 3 au téléphone. En 1931, il y avait comme abonnés au n° 1 du téléphone : Mr Roger Crétineau ; au n° 2 : Mr Baugé Hôtel de la Cour-Isorée ; au n° 4 : Electricité de Touraine ; au n° 5 : la laiterie coopérative de la Fuye ; au n° 6 : la gendarmerie ; au n° 8 : le docteur Abramovici ; au n° 10 : Mr Fontaine-Baugé négociant en grains ; au n° 12 : l'entreprise de menuiserie Chérigné ; au n° 14 : Mr Huet, marchand de bois ...

La cabine publique était à l'intérieur de la Poste tenue avec le télégraphe et le téléphone par mademoiselle Anjourant.

Le facteur Travallard distribuait le courrier dans toute la commune. Pour la campagne, il prenait sa Motobécane à « courroie ». Il avertissait de son arrivée avec la corne à poire de la moto.

La gendarmerie était tenue par le brigadier-chef Lavaux et quatre gendarmes.

Les écoles de garçons avaient comme instituteurs Jean Bodin et Lamonerie, avec madame Bodin et sa sœur Melle Marchand aux écoles de filles.

L'abbé Drusus était curé de Savigné et de Courcelles, l'abbé Demazure lui succéda.

Le lieutenant Perrin (cordonnier) commandait la compagnie des sapeurs pompiers. Paul Chérigné était le chef de musique.

Les trophées des victoires de l'A.C.S. étaient exposées au café des Sports, tenu par Marcel Fronteau, président de la société sportive, classée en 1^{ère} division départementale.

En 1937, la commune accueillait des réfugiés d'Espagne. J'avais logé un groupe de femmes et jeunes filles, qui avaient fui la guerre civile de la région de Bilbao, dans une vieille maison que j'ai reconstruite en 1941, place de la Mairie. Elles avaient été volontaires pour nous faire des jolies fleurs en papier pour décorer le kiosque que les musiciens avaient monté sur la place de la Mairie, pour le festival de musique du 31 juillet 1937, sous la direction de Isidore Delétang.

A cette époque, les paysans attelaient le cheval avec le harnais des voitures légères, aux roues recouvertes d'un bandage en caoutchouc, pour venir à la ville les jours de marché ou de foire, jours de détente des gens de la terre.

Au marché, ils s'informaient du prix du bétail. Ils apportaient, pour la vendre, leur production de lapins, œufs, volailles, pigeons, biquets (chevreaux).

Les hommes allaient aux bistrots déguster le « berton » (Bourgueil) qui se vendait en bouteille bouchée de 66 cl ou en « fillette » bouchée de 33 cl.

Les chevaux étaient attachés aux tilleuls, les naseaux dans le sac à avoine.

Dans la campagne, avant l'existence des moissonneuses-batteuses, pour rentrer la moisson des céréales, ou les fourrages du printemps, ou bien porter le fumier dans les champs, on entendait le claquement de l'essieu des hautes roues du tombereau ou de la charrette, au son des pas cadencés du cheval de trait.

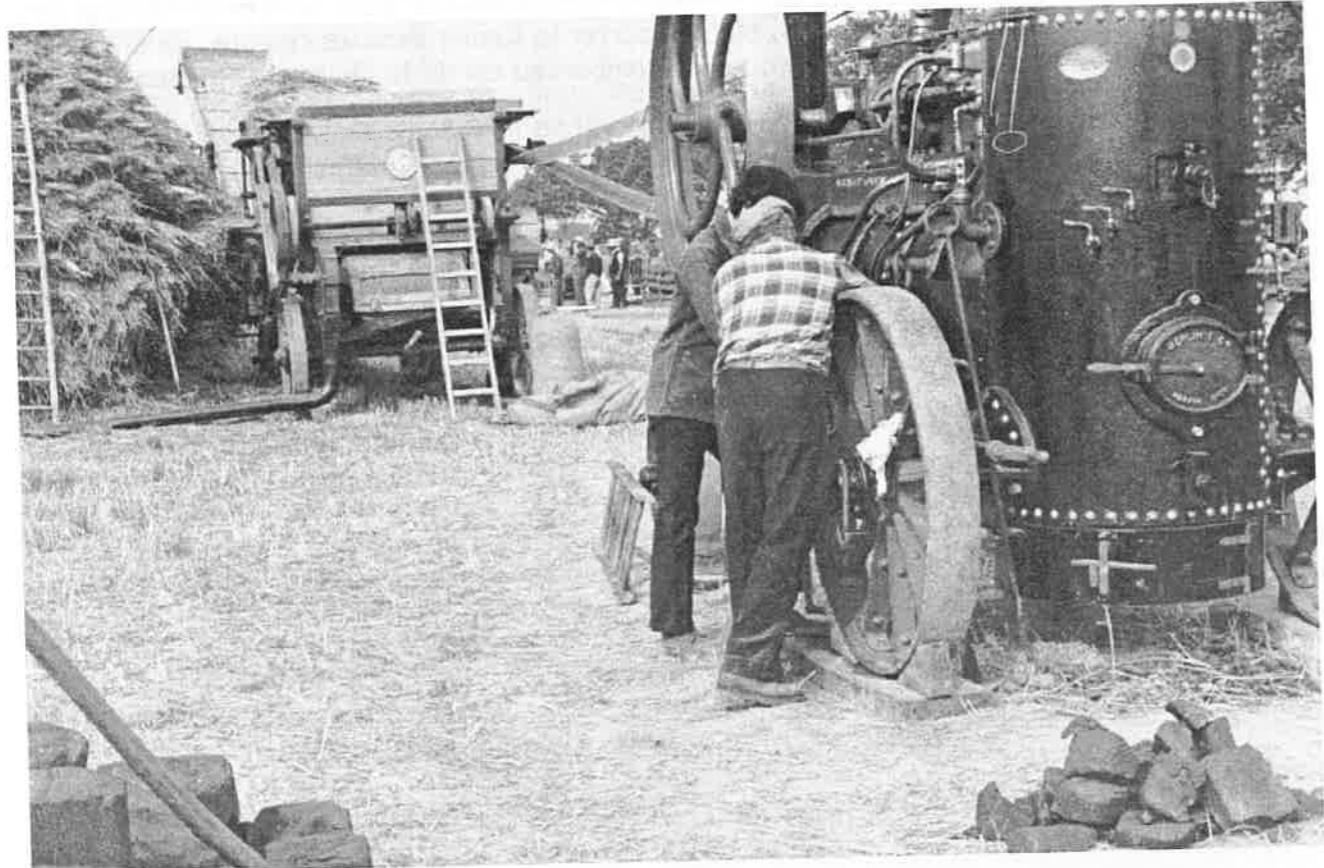


Une moissonneuse - faucheuse - lieuse et l'attelage de chevaux de monsieur Beillon.

Messieurs Alfred Douault et Georges Grosbois mettent debout les gerbes de blé liées par la machine, pour finir la maturité des épis.

Après la moisson des céréales (blés, orges et avoines) c'était la saison des battages avec la Millionnaire ou bien la Bolcheviste. Ces noms désignaient deux syndicats d'agriculteurs qui avaient fait l'acquisition d'un matériel complet de battage à domicile.

Dès le « petit » jour, le sifflet de la locomobile appelait les coopérants pour battre à la « mécanique ». La mécanique était cette merveilleuse batteuse qui avalait les céréales, moissonnées avec une javelouse ou bien la moissonneuse-lieuse, et mises en meules ou engrangées.



Le mécanicien - chauffeur activait le feu du charbon avec du bois de sapin dans le foyer de la locomobile, pour faire monter la vapeur et faire fonctionner le piston et les deux volants en fonte, dont l'un entraînait une longue courroie pour faire tourner le mécanisme de la batteuse qui égrenait les céréales.

Trois ou quatre hommes, dont deux sur la batteuse, approchaient les gerbes déliées à l'engrenage qui les poussait vers le batteur. Trois hommes portaient la paille sortie du derrière de la batteuse aux deux hommes qui montaient le pailler.

Les balles des épis de blé étaient poussées par une soufflerie dans un tuyau en tôle jusqu'à la réserve aménagée. Elles étaient destinées à être mélangées avec des betteraves hachées pour nourrir les bovins en hiver.

Un homme ramassait les courtiers (opération de nettoyage des débris de paille), le troisième mécanicien s'occupait des grilles qui nettoyaient les grains, de la pose et de la surveillance des sacs.



Les sacs contenaient environ un hectolitre de grains. Ils étaient portés à dos d'hommes dans les greniers de la ferme, au-dessus des habitations, en montant l'escalier en pierre ou bien l'échelle en bois. Un homme faisait le parcours du puits avec deux baquets pour entretenir en eau le bassin de la locomobile.

Il fallait aussi aider la maîtresse de maison à faire « la popote » et servir les repas. Au petit déjeuner du matin (à l'aube), ça pouvait faire une tablée de quinze à vingt personnes. Elles prenaient un repas copieux à 10 heures.

Un autre repas était servi à 14 heures, et celui du soir au crépuscule. Il fallait faire la cave : toutes les heures, au coup de sifflet, le chauffeur arrêtait de faire tourner la machine pour graisser l'ensemble des roulements de la batteuse. Le maître du lieu offrait le coup à boire pour faire « couler la poussière ».

Ces journées longues et laborieuses ne manquaient pas de gaieté. La boisson était le vin du pays (entre 7 et 9 °) suivi d'une « gnole » (eau de vie de cidre).

Dans les champs, il y avait toujours des gens avec leurs chevaux, pour labourer, pour herser et entretenir les cultures. Les artisans et des gens de la « ville » avaient, comme tous les exploitants agricoles, un lopin de terre de vingt à trente ares, planté de vigne avec des pommiers, des pruniers, des poiriers, des pêchers, des cerisiers ou guigniers, souvent un cognassier, un noyer...

Dès le printemps, la floraison de ces arbres à fruits s'étalait de mars à mai. L'entretien des vergers et des vignes se faisait souvent le dimanche, comme les vendanges au mois d'octobre. Pour faire le vin, les raisins étaient mis à fermenter une dizaine de jours dans une cuve, puis pressurés dans un pressoir, ainsi que les pommes broyées pour faire le cidre.

La géographie de E.Millet de cette époque précise que les plantes sarclées s'étendent dans le « Bassin de Savigné » figurant en gros plan avec une vache et un bidon de lait sur les cartes d'Indre et Loire pendues dans les écoles, dans les Mairies, et à la préfecture. Les plantes sarclées étaient les betteraves, les carottes blanches, les choux, les citrouilles et maïs, les pommes de terre, les topinambours.

Avec les petits champs de trèfle, de sainfoin, de luzerne, de seigle, de vesce et les céréales (blés, orges et avoines) c'était un très beau paysage aux couleurs variées favorable à la nidification et à la nourriture des petits oiseaux.

Il y avait beaucoup de nichées de perdrix grises et rouges, de faisans et de cailles. Les lièvres, et surtout les lapins, étaient nombreux.

C'était la joie du chasseur suivant la quête de son chien d'arrêt, dès l'ouverture de la chasse dans le mois de septembre, ou bien suivant son chien « courant », qui sentant le fumet, aboyait à l'approche d'un lièvre ou d'un lapin au gîte en bordure de ces grandes haies d'ormes ou ormeaux longeant les chemins ruraux ou la bordure de la rivière ou des fossés ; ces beaux arbres allaient périr d'une épidémie de graphiose dans les années 1960-1970. Notre belle campagne se transformait peu à peu par la disparition des haies, des vignes et vergers, ainsi que les perdreaux, faisans, lièvres, etc... Le cheval de trait allait être remplacé par le tracteur.

Les petites exploitations agricoles allaient aussi disparaître avec un début de remembrement individuel, qui allait déboucher en 1987 sur une grande opération administrative d'un remembrement foncier au détriment des petits propriétaires et de l'intérêt communal.

9500 mètres de chemins ruraux ont été supprimés, même dans le village de Courtabon, créant une voie sans issue qui dessert des habitations, malgré les protestations des 17 familles utilisant la partie supprimée de la voie communale n° 125, en zone constructible du P.O.S. de la commune de Savigné. La municipalité de l'époque aurait pu satisfaire la requête motivée de ces habitants.

1939 – 1945 la guerre et l'occupant.

le 3 septembre 1939, la France déclarait la guerre à Hitler. Un décret du 6 avril 1940 signé par Albert Lebrun, président de la troisième République, avait interdit la circulation des nomades pendant la durée des hostilités. C'était dans un petit camp installé à la Morellerie d'Avrillé-les-Ponceaux que les manouches (famille Duville) étaient réunis sous la surveillance des gendarmerie de Savigné.

Après la débâcle militaire du 10 mai 1940, et la hantise de la guerre, les Saviniens et Saviniennes redoutaient l'arrivée de la Wehrmacht. Un soir du mois de juin 1940, la cavalerie allemande arriva à Savigné. Les cavaliers dévalisèrent le fourrage et la paille pour nourrir leurs chevaux, puis demandèrent du ravitaillement pour les hommes. Ils repartirent le lendemain.

Cinq soldats de notre commune étaient morts à cette maudite guerre, dans le nord-est de la France.

De par l'armistice signé à Montoire par le Maréchal Pétain, dans la nuit du 24 au 25 juin à 0 heure 35, nous étions en zone occupée par la Wehrmacht.

La population devait supporter périodiquement des soldats allemands hébergés chez les habitants.

Les groupes installés dans les communes voisines étaient reliés par un fil de téléphone posé à terre sur l'accotement du fossé de la route.

Un matin la communication ne passait plus entre les P.C. des groupes de Savigné et Channay, ce qui aurait pu entraîner des représailles. Un artisan électricien savinois, né en Lorraine, annexée à l'Allemagne de 1871 à 1918, a réussi à faire comprendre à nos occupants que le fil du téléphone passant sur l'entrée d'un champ avait été sectionné par le passage d'une roue ferrée d'un véhicule agricole entrant dans le champ.

Von Ribbentrop, ministre nazi des affaires étrangères de l'Allemagne de Hitler, avait écrit sur l'armistice que la France devait supporter les conséquences de la guerre.

C'était la distribution en mairie des cartes de rations alimentaires imposées, qui étaient les plus faibles des payes de l'ouest : 360 grammes hebdomadaires de viande et 100 grammes de matières grasses ; en 1943, les rations n'étaient plus que de 120 grammes de viande, 70 grammes de matières grasses par semaine et 500 grammes de sucre par mois.

L'orge grillée remplaçait le café. Il y avait des cartes de pain, de farine, de pâtes alimentaires...

C'était le retour de la cuisine de nos aïeux avec les navets, les rutabagas, les carottes, haricots, choux, topinambours, poireaux, pommes de terre, tomates, asperges, que les gens de la terre cultivaient et livraient à Gustave Ory, commerçant en fruits et légumes, fournisseur des halles de Tours. Des paysans attelaient des vaches pour labourer leur terre ; elles remplaçaient les chevaux, réquisitionnés par l'armée française en 1939 - 1940.

La distribution du carburant était limitée, ainsi que les bons de pneus de toutes catégories, y compris les pneus de bicyclettes. Les autocars, camions et certaines voitures, avaient été équipés de gazogènes à charbon de bois, ou au bois coupé d'environ 7 cm et fendu menu. Il fallait attendre la montée des gaz pour faire partir le moteur.

Les artisans du bâtiment avaient repris les méthodes de travail du 19ème siècle, du fait des réquisitions du fer et du ciment par l'occupant pour construire le mur de l'atlantique (blockhaus).

En 1944, le 5 août à Savigné, nous avions le passage des troupes motorisées de la Wehrmacht qui avaient stationné le temps de s'orienter pour aller combattre les troupes alliées débarquées le 6 juin 1944 en Normandie.

En 1944, le 6 août vers 10 heures, j'ai vu passer en « rase-mottes » une patrouille d'avions de chasse canadiens qui venaient de mitrailler une charrette de paille près du château d'Hommes, et la gare de la Fuye.

Le 7 août, en début d'après-midi, un avion passait à haute altitude et larguait une bombe. Avait-il repéré la ligne C.F.D. entre la Fuye et la gare de Bré (Channay-Courcelles) ?

C'était au nord du village de Courtabon, à quelques jambées d'une personne occupée à glaner des épis de blé, une coutume après l'enlèvement des moissons que madame Viémont mère n'avait pas perdu. Elle était vite revenue au village, très troublée, raconter qu'elle avait entendu un sifflement, vu un tourbillon de terre qui s'élevait du sol et puis très haut l'avion qui se dirigeait vers le nord. Heureusement la bombe n'avait pas éclaté au contact du sol.

Des démineurs sont venus de Tours poser délicatement une mine sur cette bombe pour la faire exploser. Pendant les préparatifs, le Garde-Champêtre Oliviero était allé avertir les habitants du village d'ouvrir les fenêtres et les portes des habitations, afin de préserver les vitres des vibrations de l'explosion qui fit un beau cratère d'environ trois mètres de profondeur. Il y avait des gros éclats à plus de trente mètres du point de chute de la bombe.

Le 17 août 1944 après-midi, j'étais avec six hommes à faire le nettoyage et curer la douve près du jardin du presbytère, lorsque nous avons été surpris du passage d'une voiture de la Wehrmacht armée d'une mitrailleuse prête à faire feu.

Heureusement que des F.F.I., qui voulaient occuper le matin la mairie de Savigné, s'étaient dispersés sur les conseils de Lucien Porcheron qui redoutait des représailles.

La population attendait les américains. Ce fut des canadiens parlant le français. Un soldat canadien éméché s'était mis à faire feu au café des Sports, ce qui avait fait très peur à sa tenancière, madame Ory Gustave. Dans la rue François II, le pharmacien Maurice Guilbault était à sa porte, et entendit une balle siffler au dessus de sa tête, celle qui était venue percer mon tuyau de descente de gouttière au 22 place Jacques du Bellay.

Le retour des prisonniers allait s'effectuer au rythme de leur libération. Avec les parents, le Maire et un comité d'accueil les attendait à l'arrivée du car venant de la gare de Tours. Sous ma direction, les musiciens jouaient la Marseillaise.

28 ans... pour avoir une Salle des Fêtes.

A Savigné, les sociétés locales n'avaient que la grange de l'hôtel de la cour Isore équipée d'un parquet démontable et d'une scène sur tréteaux, démontable également, pour faire des soirées de théâtre ou des bals de sociétés ou autres activités. Cette grange était le garage pour les voitures des représentants de commerce et des voyageurs qui couchaient à l'hôtel. Il y avait à côté une écurie pour les chevaux.

Le maître d'hôtel Charles Bauget y trouvait un revenu les jours de bals ou des théâtres des sociétés. Il était le maire de Savigné, décédé en 1933.

Une volonté politique avait eu lieu pour construire une salle des fêtes à Savigné. Une campagne auprès de la population pour capitaliser un emprunt s'était révélée positive, mais le projet ne fut pas réalisé.

Le 3 septembre 1939, l'Angleterre et la France déclaraient la guerre à l'Allemagne qui venait d'envahir la Pologne. C'était la mobilisation des réservistes. Il n'était plus question de fêtes, à part quelques théâtres autorisés au bénéfice d'une caisse commune pour expédier des colis aux prisonniers retenus en Allemagne pendant la guerre.

Après la libération du 8 mai 1945, le maire (monsieur Fontaine) m'avait donné son accord pour faire étudier un projet de Salle des Fêtes. L'estimation était chiffrée à quatre millions de francs (1947). La commune pouvait obtenir une subvention de 25 % du Ministère de l'Agriculture, et le Crédit Agricole pouvait prêter à 3 % d'intérêts annuels sur 20 ans.

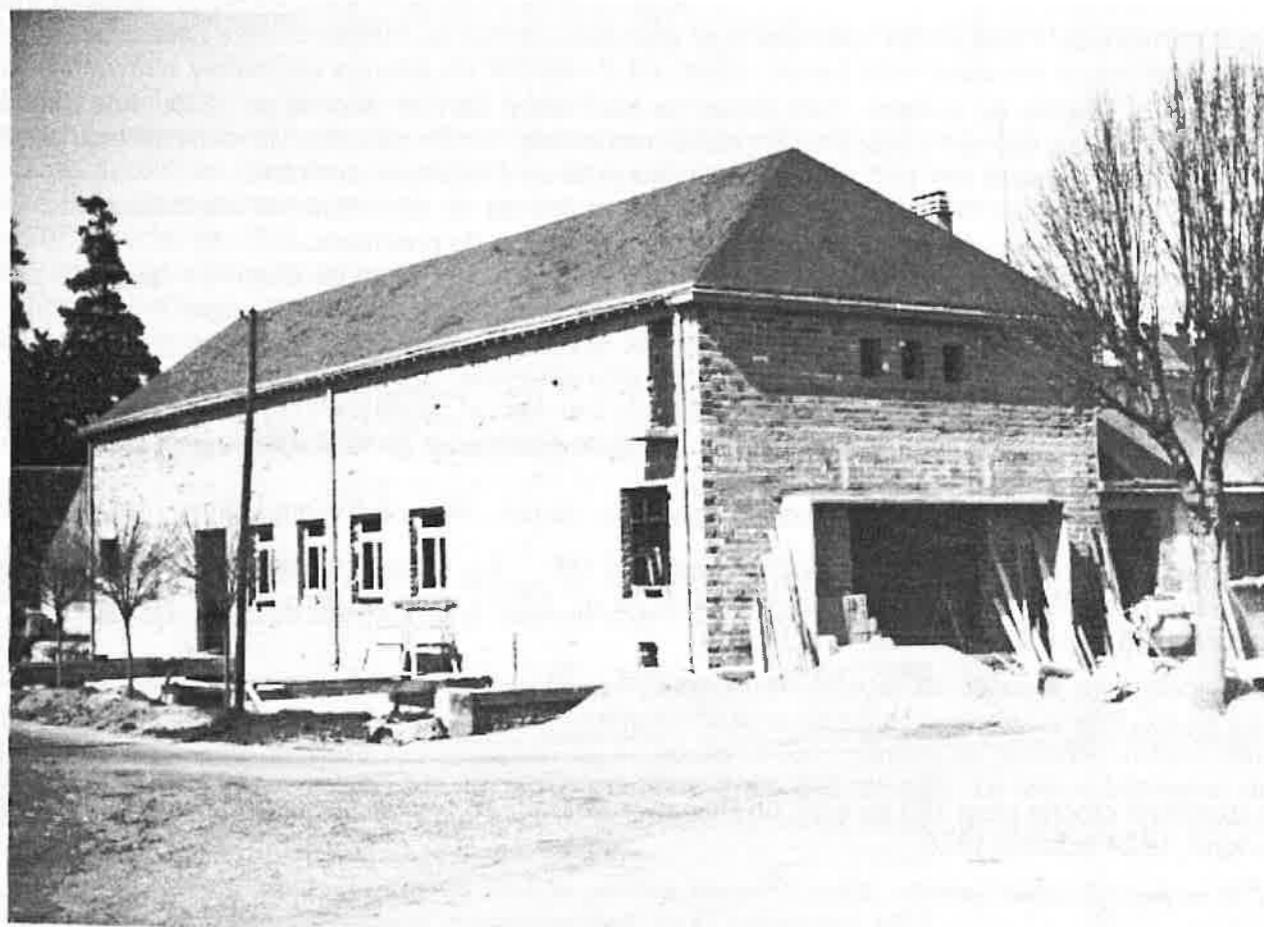
Le Maire Fontaine décédait en novembre 1949, et son successeur avait refusé d'entreprendre la construction d'une Salle des Fêtes à Savigné.

Le 28 mars 1950, la mairie recevait de la Préfecture le dossier de formalités à accomplir, que j'avais demandé, pour avoir l'agrément du Ministre de l'Agriculture et obtenir la subvention de 25 % du prix du projet établi sur l'emplacement de la grange que madame veuve Bauget avait vendu à la commune en 1940.

Aux élections municipales de 1953, on avait beaucoup parlé de la construction d'un Foyer rural pendant la période électorale.

Il y avait toujours une majorité qui demandait au maire (monsieur Richard) de ressortir le dossier et faire la demande de subvention. Elle n'était plus que de 20 % du prix de la construction.

Finalement les travaux pour construire la salle de fêtes (Foyer Rural) commencèrent le 19 septembre 1958 et ont été terminés en novembre 1959.



Construction du Foyer Rural de Savigné - sur- Lathan 1958-1959.

A part les fêtes de la commune, fête nationale plus un bal toléré par société, rien d'autre ne pouvait se faire dans le bâtiment construit pour faire une salle publique. Pour mettre fin à cette parade, j'étais intervenu auprès de madame Fourmont, présidente de la Fédération des Foyers Ruraux de France, qui dans sa lettre réponse du 30 septembre 1960, rappelait à Monsieur le Maire Richard qu'un foyer rural doit contribuer au développement de l'esprit de compréhension mutuelle. Mon intervention avait servi à ouvrir le foyer rural au public.

Le 24 décembre 1960, l'Echo du Lathan avait fait un gala en cinémascope, avec un appareil muni d'une lampe à arc, devant une salle comble. La soirée s'était terminée à la Messe de Minuit du père Claude Courtault, dans l'Eglise de Savigné.

Le 2 janvier 1961, la grande crue du Lathan avait inondé la salle des fêtes ; le parquet avait dû être déposé et refait.

En 1981, l'assemblée municipale avait accepté mon projet d'agrandissement sur la cour de la grande salle des fêtes, avec le réaménagement du bar, de la cuisine et des sanitaires.

L'architecte Redon avait établi de dossier de la demande de permis de construire, et l'agrandissement s'était effectué en 1983. Le chauffage a économies d'énergie prévu dans le dossier n'avait pas été réalisé. Il fut remplacé par un chauffage au gaz.

Le sacerdoce à Savigné, de 1792 à 1991

Après 1792, l'église de Savigné était desservie par l'abbé Garnier décédé en 1826, puis l'abbé Jacques Piou, décédé en 1863 (inscriptions recueillies sur le calvaire du cimetière). L'abbé Caillère succéda jusque en 1872. L'abbé Duveau et le curé Brémont suivirent. Le 24 août 1851, une délibération municipale décidait de la démolition d'une balustrade en ruine, devenue inutile, devant la porte de l'église, sans plus de précisions... La balustrade avait-elle porté la grosse cloche de 300 kg, de 0,80 m de diamètre qui avait été bénite en 1810, sous le mandat de Louis Devauze, par René Garnier curé de Savigné ? L'acte dit :

J'ai eu pour parrain Etienne Mercier, fabricier, et pour marraine Dame Rose Henriette Poulain de la Ripaudière, épouse de monsieur Gabriel Salmon, qui m'ont nommée Henriette-Prisque.

Elle fonctionne dans le beffroi du clocher édifié en 1855. Il y a trois cloches dans ce beffroi ; la deuxième pèse 280 kg avec un diamètre de 0,73 m, bénite pour la paroisse de Savigné le 24 octobre 1876 par l'abbé Duveau. L'acte dit :

J'ai eu pour parrain Louis Verneau curé de Reugny, mon donateur, et pour marraine mademoiselle Sidonie Lathan, sa nièce, qui m'ont nommée Louise-Sidonie.

La troisième cloche pèse 180 kg avec un diamètre de 0,60 m, bénite par l'abbé Duveau, curé de Savigné, le 24 octobre 1876.

J'ai eu pour parrain maître Léon Vincent notaire, et pour marraine madame Justine Renou, épouse du médecin Archambault, qui m'ont nommée Justine.

Elle est fixée, comme les deux autres, sur un mouton qui se balance en tirant sur une grosse corde pendante dans le porche, pour actionner le battant.

C'était à elle, *Justine*, que le desservant de l'église (en 1930 l'abbé Drusus) faisait sonner les Matines et l'Angélus, le tintement annonçait le glas funèbre d'un décès, ou l'élévation pendant l'office. (il faut savoir que le timbre d'une cloche dépend de sa courbure et de son épaisseur).

Justine marquait les heures de l'horloge, mais 365 jours par an il fallait prendre l'escalier à gauche du porche pour aller remonter le gros poids suspendu à un câble, pour maintenir la marche du mouvement perpétuel installé dans le jubé. L'abbé Drusus indiquait, dans son bulletin paroissial n°36 de janvier 1931, être satisfait de son arbre de Noël très animé, réunissant 70 enfants à Savigné et 30 à Courcelles. Il y apportait une critique sur le père Noël. Il avait écrit *que cette trouvaille doit issir de l'église de Satan pour faire oublier la réalité de l'enfant Jésus.*

Son successeur, l'abbé Demazure, faisait sa dernière cérémonie de mariage le 25 août 1951, et partit à Tavant. Claude Courtault célébrait son premier mariage à l'église de Savigné le 22 septembre 1951. La presse écrite nous informait que la Mission de France s'installait à Savigné- sur- Lathan « Zone désertifiée et peu pratiquante ». Avec Claude, l'église comme le presbytère étaient ouverts à tous.

L'office divin se parle et se chante en français, la messe en latin disparaît et pour refaire la simplicité du lieu saint, le prêtre supprima les lustres aux facettes de cristal, et les statues de Jeanne d'Arc, de sainte Thérèse et saint Antoine, installés sur des socles. Le curé Claude Courtault nous quittait en 1965.

Un autre prêtre-ouvrier, le père Marc Laurent, était arrivé à Channay en 1958. La formation d'une équipe sacerdotale en résidence à la cure de Savigné, avait réunis le père Marc Laurent, le père Eugène, les pères Louis Peignon et Joseph Lehu.

Un diacre maçon avait construit un autre autel dans le chœur de l'église pour l'application d'un ordre nouveau venant du concile de Vatican II (la messe devait être célébrée le prêtre tourné face au peuple).

Le conservateur des Antiquités Historiques, et moi-même, étions partisans de conserver le rétable accolé au mur sous la grande fenêtre gothique fermée par son magnifique vitrail. La dalle de marbre de comblanchien du perron supprimé fut retaillée pour faire la table de l'autel du 20^{ème} siècle, en 1965.

L'équipe « associée » de Savigné s'éclata en 1970 par la création des « zones apostoliques » dans le diocèse de Tours. L'abbé Pierre Frogier, venant de Druye, était nommé responsable sacerdotal chargé des églises de Ambillou, Avrillé, Braye sur Maulne, Channay sur Lathan, Cléré les Pins, Courcelles de Touraine, Hommes, Lublé, Marcilly sur Maulne, Pernay, Rillé, Saint Laurent de Lin et Saint Symphorien les Ponceaux, faisant la zone apostolique de Savigné. Le père Eugène était nommé à Château-renault, Louis à Langeais et Joseph à Neuillé-Pont-pierre.

Pierre Frogier, en résidence à Savigné, tomba aphone et décéda à Tours, d'un mal incurable.

Le père Marc Laurent restait seul à la cure de Savigné. Il quitta le presbytère en 1991, à l'âge de 77 ans pour aller en retraite, au foyer-logement de Parçay les Pins.

C'était la fin de 40 années de prêtrise de la Mission de France et de la zone apostolique de Savigné, avec la fermeture du presbytère, site historique de la ville close de Savigné, et de par sa maison commune de l'ère républicaine, au n° 30 de la rue François II, derrière un haut mur dont un plein- cintre couvert de la porte cochère avait été démolie. Le vieux bâtiment du presbytère était pourvu d'un escalier à vis en bois pour desservir l'étage et le grenier. Un pan de mur de la façade est en colombages.

L'acquisition du presbytère par la commune était du 15 novembre 1827.

Une loi du 9 décembre 1905, d'un gouvernement de la troisième république, avait décidé la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il y avait eu l'inventaire des biens religieux. Le bâtiment actuel de l'église était estimé à 1500 francs. Ce qui est curieux, c'est que les vitraux, même ceux des fenêtres aux vitrages de verre ordinaire, avaient été estimés avec le mobilier « trouvé » à l'église, tel que l'harmonium ou la canne pour laïc chargé des services d'ordre.

Une superbe bannière portant sur la face saint- Pierre et sur le verso saint - Georges à cheval, et celle de la vierge Marie, étaient estimées 50 francs.

Dans les années 1930, l'abbé Drusus faisait porter ces bannières aux processions faites aux vêpres des grandes fêtes religieuses. La procession sortait de l'église vers l'ouest et longeait la douve.

Avenue des Tourelles, il y avait une halte pour la prière au reposoir installé sous les tilleuls, puis c'était le retour à l'église par la rue porte de Ville en chantant des cantiques.

Les enfants de Chœur portaient la croix, vêtus d'une soutane rouge avec un surplis de toile blanche (fine et brodée). Ils précédaient l'abbé Drusus qui, au départ, faisait sonner les cloches à toute volée.

J'avais retrouvé ces bannières abandonnées, dans une caisse en bois, sans hampes, dans le jubé du clocher. Elles sont exposées comme œuvres d'art, depuis 1975, au musée conservatoire du Savignéen.

Les trois cloches ne figuraient pas dans l'inventaire, du fait « qu'elles appartenaient aux paroissiens ».

Installation du centre de secours n° 22

Sous l'occupation allemande, le lieutenant Perrin m'avait demandé d'entrer au corps des sapeurs pompiers pour appeler, avec mon clairon, la population à venir faire le service d'eau de la pompe à bras, modèle 1878.

Une nuit, un incendie s'était déclaré dans le grand atelier du charron Georges Marin, un ami, chemin de la Croix-Rouge. Il y avait eu beaucoup d'hommes et de femmes pour venir faire la chaîne de lutte contre l'incendie, depuis le bassin du Pont-Jamineau, avec des seaux de toile remplis d'eau de la douve, pour tenir pleine la cuve de la pompe refoulante actionnée par quatre sapeurs. Le feu de l'atelier, par l'intensité de la chaleur, avait mis le feu au grenier de la maison du charron, dont une partie du toit avait brûlé.

Après ce sinistre très important, les sapeurs-pompiers de Savigné demandaient une moto-pompe. J'avais obtenu l'autorisation du maire de faire une souscription publique auprès de la population de Savigné pour décider de son acquisition. Nous avions recueilli la somme de 30.000 francs (1945). Le reste du financement avait été pris en charge par la commune pour faire l'achat d'une moto-pompe d'un débit de 60 m³ heure, avec des tuyaux sur dérouleur, montée sur un châssis à remorquer (le coût total était de 275.000 francs).

En 1945, nous étions encore en période de pénurie. Pour acquérir ce matériel, nous devions avoir l'autorisation de la direction départementale des services incendies. Le maire-adjoint Gustave Ory, et moi-même, avons été voir le commandant Gautier à Tours, à la direction départementale des services incendies, qui nous proposa la création d'un centre de secours à Savigné.

Pour ce service de secours, le département nous avait attribué d'autres matériels, un camion-citerne G.M.C., muni d'une moto-pompe avec des tuyaux, et, par la suite, un autre véhicule de 1^{ère} intervention muni d'une citerne à eau avec ses équipements.

La moto-pompe et les véhicules attribués au C.S.22 étaient logés dans l'ancien garage du car de Marcel Raboteau, acquis par la commune, près de la perception, 3 rue de la gare.

Pour appeler les pompiers, nous avions été dotés d'une sirène, qui fut installée au-dessus du toit de la caserne de gendarmerie, au Faubourg de la Rue. Avec cette évolution, je n'avais plus à appeler les gens avec la sonnerie « au feu », son lugubre d'un clairon la nuit dans les rues d'un village endormi.

Le 8 mars 1980, la compagnie des sapeurs-pompiers était au garde-à-vous pour recevoir une ambulance du département. Le colonel Jamain et le capitaine Armadan, du service départemental, le député Jean Delaneau, le conseiller-général Maurice Duron, étaient à la réception avec les maires et chefs des corps de sapeurs-pompiers du secteur à desservir. Notre chef de brigade Dudignac avait sollicité ce matériel pour le transport des accidentés, mais il nous fallait un nouveau local pour loger tout ce matériel d'intérêt général.

J'avais proposé les bâtiments de l'ancienne école des filles, pour une sortie rapide des véhicules sur l'Avenue d'Anjou.

Les travaux d'aménagement, d'une valeur estimée à 440.000 francs, devaient recevoir du département une petite subvention de 50.000 francs et une autre, minuscule, de 19.000 francs de l'Etat. La commune de Savigné avait le reste à payer (371.000 francs) sans solidarité intercommunale.

C'était le 20 mars 1982 à 17 heures que le Centre de Secours n°22 prenait possession de ses locaux pour abriter un C.C.F.L. Mercédès 2.200 litres, un C.C.F.M. Dodge 800 litres, une ambulance J.7, un V.L. Toyota équipé d'une cisaille de désincarcération avec pompe Galleto pour le découpage des tôles des voitures dans les cas d'accidents.

Tous ces véhicules étaient équipés de radio et d'une M.F.R. m3. Un télex avec imprimante recevait tous les appels transmis au n°18, concernant le C.S.22. Depuis Tours on déclenchaient la sirène, réinstallée sur le bâtiment d'habitation de la nouvelle caserne des gendarmes, construite place du 8 mai.

Un bateau avait complété le matériel, à cause du danger dans les nombreux plans d'eau des falunières du Savignéen.

Des Festivités :

Le 20 juin 1965 avait lieu à Savigné le 68^{ème} congrès de l'union départementale des sapeurs-pompiers d'Indre & Loire, avec le concours du personnel du centre de secours et la collaboration de l'Inspection Départementale des Services d'Incendie d'Indre & Loire.

La cérémonie avait été conduite par la Fanfare « L'écho du Lathan », sous ma direction, et de la Clique des sapeurs-pompiers de Saint-Epain, dirigée par l'Adjudant Francis Gaye.

Le directeur technique était le lieutenant Limousin Marius, commandant le centre de secours n° 22, qui fut classé en catégorie « excellence » de la finale départementale des concours de manœuvres dans la cour du C.E.G. de Savigné, avec la participation de 10 centres de secours et de 13 corps de 1^{ère} intervention.

Le 80^{ème} congrès départemental de l'union des sapeurs-pompiers d'Indre et Loire eu lieu également à Savigné le 21 mai 1978, sous la présidence de Monsieur le préfet, à l'occasion du Centenaire de la compagnie des sapeurs-pompiers de Savigné.

La Nouvelle République avait écrit :

La commune a du faire face à l'invasion (sympathique) de près de 500 pompiers et de leurs familles, venus prendre part au congrès annuel de leur union départementale.

A 10 heures 45, monsieur Viémont, maire de Savigné, avec le commandant Jamain et le capitaine limousin, accueillaient monsieur De Lavergne, directeur du cabinet du Préfet, monsieur Berthault, vice-président du Conseil Général, et le commandant de gendarmerie Duthu.

Il y avait au rendez-vous les maires concernés par l'union intercommunale des services de secours.

La Musique des Sapeurs-pompiers d'Indre & Loire était venue à cette célébration du centenaire de la compagnie de Savigné pour commander la cérémonie officielle de la nomination au grade de Lieutenant-colonel et d'Inspecteur Départemental hors - classe du commandant Jamain, par le représentant du préfet.

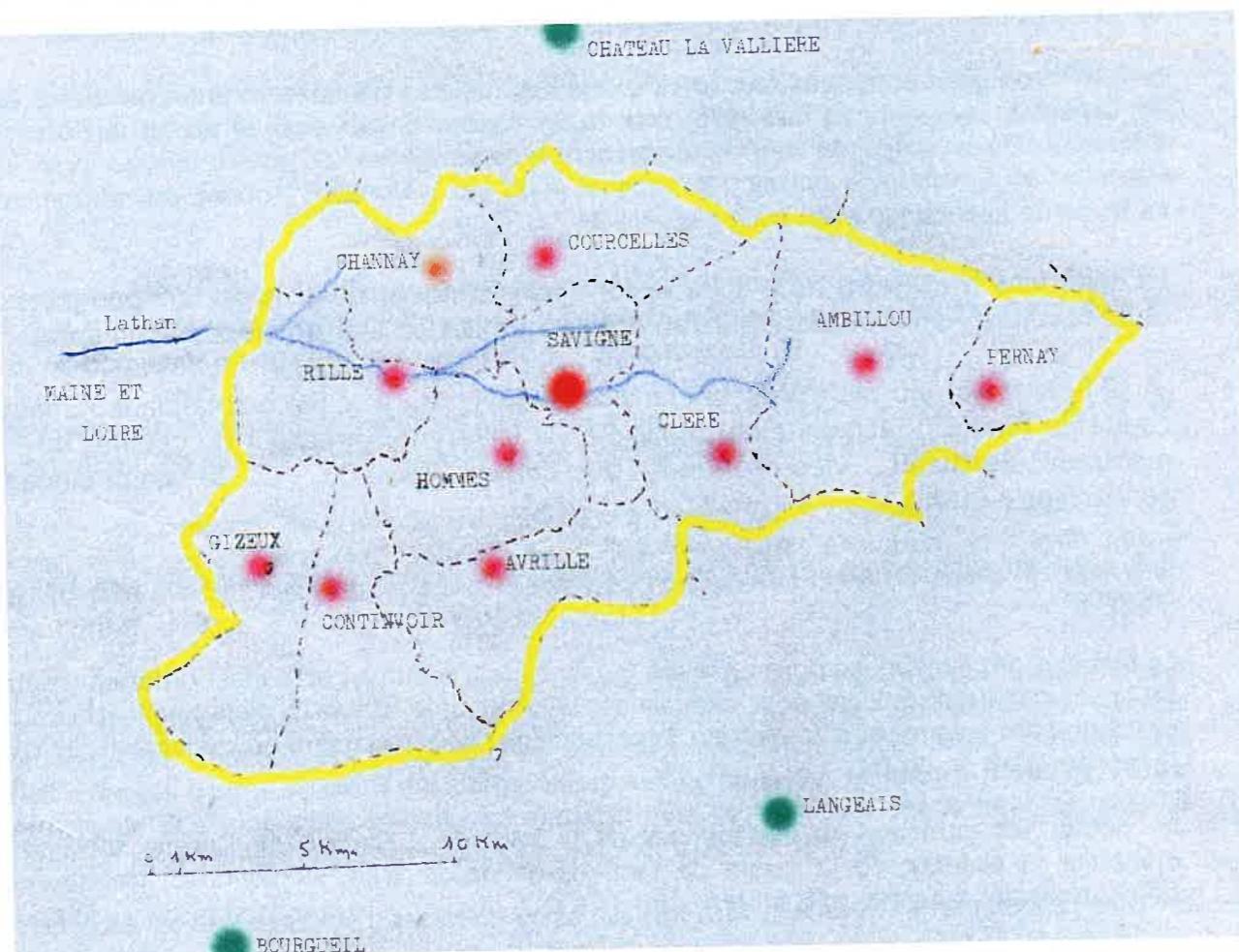
Au défilé, les musiciens et musiciennes de la batterie - fanfare de Savigné suivaient avec discipline la cadence de la canne de tambour-major de Willy Viémont. Ils avaient reçu les félicitations des autorités présentes.

Deux lois du 3 mai 1996 allaient officialiser une réforme des corps de sapeurs-pompiers en créant le « Service Départemental d'Incendie et de Secours » (S.D.I.S.)du nom de CENTRE DU LATHAN.

La création du collège (C.E.G.)

La mise en place d'un système unique de collège pour tous les jeunes français devait constituer un moyen puissant d'égaliser leurs acquis culturels. La réforme de l'enseignement définie en 1958 était l'origine de la création du Collège d'Enseignement Général de Savigné pour rendre aisée l'orientation de la 6^{ème} à la fin de la classe de 3^{ème}.

Carte scolaire du C.E.G. en 1959 :



En 1959, 17 enfants de la région avaient participé à ouvrir une classe de sixième dans la salle d'étude musicale du rez-de-chaussée de la Mairie. Une autre classe, dite de 5^{ème}, était ouverte en 1960 dans une salle du foyer rural. En 1961 suivirent les cours de 4^{ème} dans un bâtiment voisin du foyer rural en attendant la construction de l'établissement scolaire du collège qui commença en mars 1962, avenue d'Anjou, pour être ouvert à la rentrée scolaire de 1963.

La réception des travaux avait eu lieu le 16 novembre 1964. Sa construction, sur fondations spéciales sur puits, comprenait les cinq classes, avec les annexes du rez-de-chaussée, et les deux logements en élévation. L'établissement devait recevoir par la suite la construction d'un étage, qui ne fut pas réalisé.

Les enfants de la carte scolaire établie par l'administration, venus suivre cet enseignement général, faisaient un effectif de 115 élèves en 1967. Par la suite, la commune de Pernay fut rattachée au collège de Neuillé-Pont-Pierre et les communes de Gizeux et Contivoir au collège de Bourgueil. Un syndicat intercommunal de ramassage des collégiens avait été organisé par les communes de Ambillou, Cléré, Avrillé, Hommes, Rillé, Channay, Courcelles, Savigné, avec les cars Grosbois.

Le 11 octobre 1967, la préfecture nous informait de ce que la scolarisation devait être prolongée jusqu'à l'âge de 16 ans. Nous devions entreprendre la surélévation prévue du collège ... mais les finances n'avaient pas suivi !

On avait installé du provisoire, qui dura longtemps... avec le montage de 3 classes mobiles en location au département, pour l'année scolaire 1967-1968. L'aménagement complet de ces trois classes avait dû être pris en charge par la commune(armoires de rangement, les tableaux, tables et bureaux, trois poêles avec une cuve à fuel et l'installation de l'électricité).

Avec les transports, et les points d'appuis pour poser les trois classes dites « mobiles », cela avait contribué à la dépense de 16.336 francs.

La réforme de 1963 comportait une suppression progressive des fins d'études primaires des enfants de 11 ans. Cela avait provoqué la colère des instituteurs conseillers municipaux des communes invitées à participer aux frais de gestion du collège qui devait recevoir les enfants de 11 à 16 ans dans des classes dites de transition.

En 1967, la commune de Savigné venait de faire construire près du collège le restaurant scolaire pour accueillir 200 rationnaires des écoles primaires de Savigné et du C.E.G.. Le projet, qui s'élevait à la somme de 116.960 francs, devait recevoir une subvention de 44.207 francs du département, le reste était financé par un emprunt fait par la commune de Savigné.

L'installation intérieure s'élevant à 20.596,56 francs fut réalisée sans subvention. Une régie municipale avait été créée pour le fonctionnement du restaurant scolaire.

L'arrêté du 1^{er} avril 1971 décidait de la municipalisation de collège d'enseignement général de Savigné-sur-Lathan, à compter de la rentrée 1970, par l'application du décret n°64-1019 du 28 septembre 1964. C'était l'application des conditions contenues dans le traité constitutif en référence de la circulaire ministérielle n° 6692 du 3 mars 1966. Municipalisation adoptée, par obligation, avec la délibération 71-62 du conseil municipal, lors de sa séance du 7 juillet 1971.

Un des premiers effets pervers de la municipalisation devait augmenter les frais de gestion du collège par la gratuité de l'électricité, de l'eau et du chauffage du logement (article 7.a et c) accordée au directeur de l'établissement. Des mini-subventions étaient attribuées selon la valeur du centime communal. Il avait resté jusqu'à 47 % des frais de fonctionnement à la charge du budget de Savigné. La situation était devenue financièrement insupportable.

Une circulaire du conseil local des parents d'élèves des écoles publiques de Savigné, du 13 janvier 1970, avait été adressée à messieurs les maires et conseillers municipaux des communes de la carte scolaire du C.E.G. de Savigné. Les parents d'élèves avaient constaté le manque de crédits mis à la disposition de l'établissement pour la mise en place de la réforme scolaire.

Le conseil des parents avait écrit : à l'image de ce qui se fait tout autour de nous, les membres du conseil local souhaitaient vivement que les représentants des communes concernées (à savoir : Ambillou, Avrillé, Channay, Courcelles, Cléré et Rillé) étudient ensemble les moyens de former un comité d'entraide pour la participation équitable aux frais d'entretien du C.E.G., par exemple au prorata du nombre d'élèves fréquentant l'établissement.

En juillet 1970, j'avais demandé cette participation, demande renouvelée le 3 novembre, en présentant les dépenses engagées pour le fonctionnement du C.E.G. .

La question avait été évoquée concernant la constitution d'un syndicat intercommunal, mais il y avait une population qui ne voulait pas financer la réforme scolaire. Il y avait aussi des mentalités qui voulaient bloquer systématiquement toutes actions de développement d'un C.E.G. à Savigné, en plein milieu rural, disant qu'il sera moins efficace que les collèges de ville. Les résultats des premiers élèves présentés au B.E.P.C. par le premier directeur, Serge Neyrat, avaient honoré les valeurs du collège rural de Savigné, comme l'avait prédit l'inspecteur d'académie.

Le 11 janvier 1972 à 17 heures , la réunion des maires du canton de Château- la -Vallière avait eu lieu sur ma demande au restaurant scolaire de C.E.G. de Savigné, sous la présidence de monsieur Courquin, notre sous-Préfet et secrétaire général de la préfecture de Tours. Il y avait monsieur Voisin, président du conseil général et le sénateur Fortier, venu de Richelieu. J'avais présenté à cette réunion une carte du secteur administratif et démographique de Savigné, avec les problèmes du financement du Collège recevant des étudiants de notre région.

Madame Théotine, chef des services scolaires à la Préfecture, avait apporté toutes les précisions sur le décret du 16 septembre 1971 pour la création d'un Syndicat Intercommunal de gestion de l'établissement. C'était l'objet de la réunion du 3 juillet 1972 à 17 heures 30, des seize délégués du comité syndical, élus des conseils municipaux des communes d'Ambillou, Avrillé, Channay, Cléré, Courcelles, Hommes, Rillé et Savigné. Il y avait le conseiller général, maire d'Ambillou.

Suivant l'article 6 du décret du 16 septembre 1971, les dépenses de gestion devaient être réparties entre les communes au prorata du nombre d'élèves fréquentant l'établissement.

Quelques délégués au comité syndical en avaient décidé autrement, soutenus par quelques conseillers municipaux de Savigné, pour demander une participation de 20 à 25 % de la commune de Savigné. De ce fait, je devais réunir le conseil municipal le 2 janvier 1973 pour obtenir un consensus sur ma proposition d'une participation de 13 % de la commune de Savigné, avant toutes répartitions.

Il avait fallu 4 réunions du comité syndical et 12 heures de débats pour faire comprendre à quelques délégués récalcitrants que c'était par solidarité intercommunale que la commune de Savigné, avec ses grandes difficultés financières du moment, causées par l'installation d'un établissement scolaire public né d'une réforme de l'éducation nationale, ne pouvait prendre à sa charge que 13 % de participation du budget de la gestion du C.E.G., avant toutes répartitions, au nombre d'élèves fréquentant l'établissement, au 1^{er} novembre de chaque année.

Le procès-verbal du 29 novembre 1972 de l'élection du bureau n'avait pas été signé à la réunion du 22 décembre 1972. J'étais obligé de réunir le comité le mercredi 3 janvier 1973 pour enfin obtenir la signature des délégués communaux du procès-verbal de création du Syndicat Intercommunal de gestion du C.E.G. .

Le budget de fonctionnement du collège pour l'année 1972 avait été établi pour un effectif de 301 élèves. Il avait reçu des communes une participation de 120 francs par élève. Il était resté un déficit de 36.628 francs à la charge de la commune de Savigné.

Il était prévu un effectif de 350 élèves pour la rentrée scolaire de 1973.

La commune de Savigné avait été obligée de louer progressivement treize classes mobiles au parc départemental, et de les meubler.

Après le transfert des compétences en matière d'enseignement, le conseil général avait la charge des 56 collèges publics d'Indre et loire (construction, entretien, fonctionnement, matériel, cartes scolaires).

A Savigné, les classes mobiles étaient toujours en fonction. Une période très froide avait provoqué la révolte des enseignants et des parents d'élèves, montés jusqu'à la Préfecture. La N.R. écrivait, dans son journal fin 1991 , sur la situation des collèges : pas d'exception, sauf un, urgence oblige, celui de Savigné sur Lathan qui affronte le froid hiver après hiver dans ses préfabriqués.

Dans l'attente du neuf, le conseil général débloqua 34.000 francs à celui de Savigné afin de faire face aux urgences du chauffage.

La N.R. du 3 décembre 1992 avait écrit que l'an prochain, le Conseil Général envisageait la reconstruction du collège de Savigné.

Ouf... la partie du collège en dur, construite en 1963 était restructurée en 1994, suivant les exigences du moment. Le grand couloir existant dessert la nouvelle construction accolée au nord et à l'ouest du bâtiment ancien. Le coût des travaux s'élevait à 8.000.000 de francs à la charge du département et du Syndicat Intercommunal de gestion du collège.

Le conseil général avait doté le collège de Savigné d'une vingtaine d'ordinateurs individuels.

L'accent avait été mis sur les nouvelles technologies.

A une réunion des principaux de collèges à Fondettes, le 25 janvier 1995 (article N.R.) un conseiller général non cité parlait de pôle pour les territoires.

C'est ainsi que l'avènement d'un collège en dur à Savigné sur Lathan signifie plus que la fin du préfabriqué. Il permet de maîtriser une volonté politique et doit être considéré comme un centre de ressources pour tout un territoire.

La réforme de l'enseignement de 1958 disait qu'un C.E.G. devait répondre aux besoins d'une population de cinq à six mille habitants. La carte scolaire du C.E.G. rassemblait une population de 5350 habitants en 1992, portée à 5543 environ en 1999, produisant l'effectif de 268 élèves au collège.

A la réception des travaux par la commission des bâtiments départementaux du Conseil Général du lundi 20 mars 1995, le collège prit le nom de BERNARD DE FONTENELLE

Le collège avait obtenu une salle de sports

Dans le Contrat Régional d'Aménagement Rural (C.R.A.R.) du nord-ouest tourangeau , j'avais présenté les besoins d'une aire de sports couverte au C.E.G. de Savigné. L'importance d'un tel projet, que ni la commune ni le syndicat ne pouvaient réaliser, pouvait être pris dans l'action socio - culturelle du CRAR.

Une aide financière de 73 % pouvait être accordée au syndicat intercommunal de gestion du collège. C'était à la réunion du 3 décembre 1981, dans la mairie de Savigné, avec monsieur Chevrier, sous-préfet de Tours, monsieur Goursat de la D.D.A., le conseiller général Duron, le député Testu et les représentants des 22 communes adhérentes au C.R.A.R., que la décision fut prise.

Le projet retenu était la salle de 1000 mètres carrés, confortable et d'un prix modeste correspondant aux services demandés. La dépense de 1.300.000 francs était financée par la

subvention du C.R.A.R. de 949.000 francs, et le reste, soit 351.000 francs, par le syndicat intercommunal du collège. Elle a été construite près du collège.

Pour terminer mes fonctions de Président du Syndicat, j'avais conduit le 8 avril 1983 les membres du nouveau comité syndical, issu des élections municipales de mars 1983, voir les travaux de construction de la salle des sports, dont la finition était annoncée pour juillet 1983 par le constructeur Merlot de Chatellerault.

Un groupe mixte pour l'école primaire.

Au début de ce 20^{ème} siècle, en 1909, une école communale de deux classes pour les garçons avait été construite avec un préau, derrière la mairie. C'était à cette école communale que je m'étais présenté à l'âge de six ans, à la rentrée des vacances de pâques 1923. A 11 ans j'étais le n°1 de la division du certificat d'études, mais la loi ne permettait pas d'examen avant d'avoir 12 ans.

Une loi de 1936 allait prolonger l'école primaire à 14 ans. Par la suite, il s'était produit une augmentation d'effectifs. Une classe mobile, louée au département, avait été montée en 1966 à l'école des filles, avenue d'Anjou. Une deuxième classe était installée pour y créer une section enfantine mixtes (filles et garçons).

1967, le 11 octobre, pour faire face à la situation future, considérant l'état vétuste des locaux à usage de toilettes - w.c., des difficultés de chauffage avec les poêles à bois et charbon dans des classes à rénover... j'avais proposé au conseil municipal de prendre la décision, qui fut adoptée, de construire un groupe scolaire mixte du fait qu'il n'y avait plus qu'une direction depuis quelques années. Le dossier avait reçu l'avis de la commission académique, réunie le 23 avril 1968, pour la construction de cinq classes élémentaires par l'arrêté du Préfet du 7 mai 1968, sur le programme pédagogique du Rectorat d'Orléans.

Le 7 juillet 1969, le conseil municipal de Savigné avait émis un avis favorable sur l'avant-projet d'un groupe scolaire primaire composé de cinq classes et annexes à construire.

Le projet proposé par l'architecte Marconnet avait reçu le 24 juillet 1969 l'accord de l'architecte Barge, conseiller technique au ministère de l'éducation nationale. A la séance du 7 mars 1971, le conseil municipal demandait l'urgence du financement pour la construction du groupe scolaire attendu depuis 1969.

Les travaux commencèrent le 1^{er} juillet 1974, et la date de réception est le 3 octobre 1975, après la rentrée scolaire..

Le code postal 37340

Vers 1959, la direction des postes du département recherchait des locaux pour loger un centre motorisé de distribution postale avec des voitures automobiles. Ne trouvant pas de locaux convenables, la direction départementale proposa à la commune de Sa vigné de s'engager à lui faire construire un bâtiment correspondant aux besoins de la réforme de distribution postale décidée pour tous les départements de France, avec une promesse de rachat de ces locaux (fait le 24 septembre 1969).

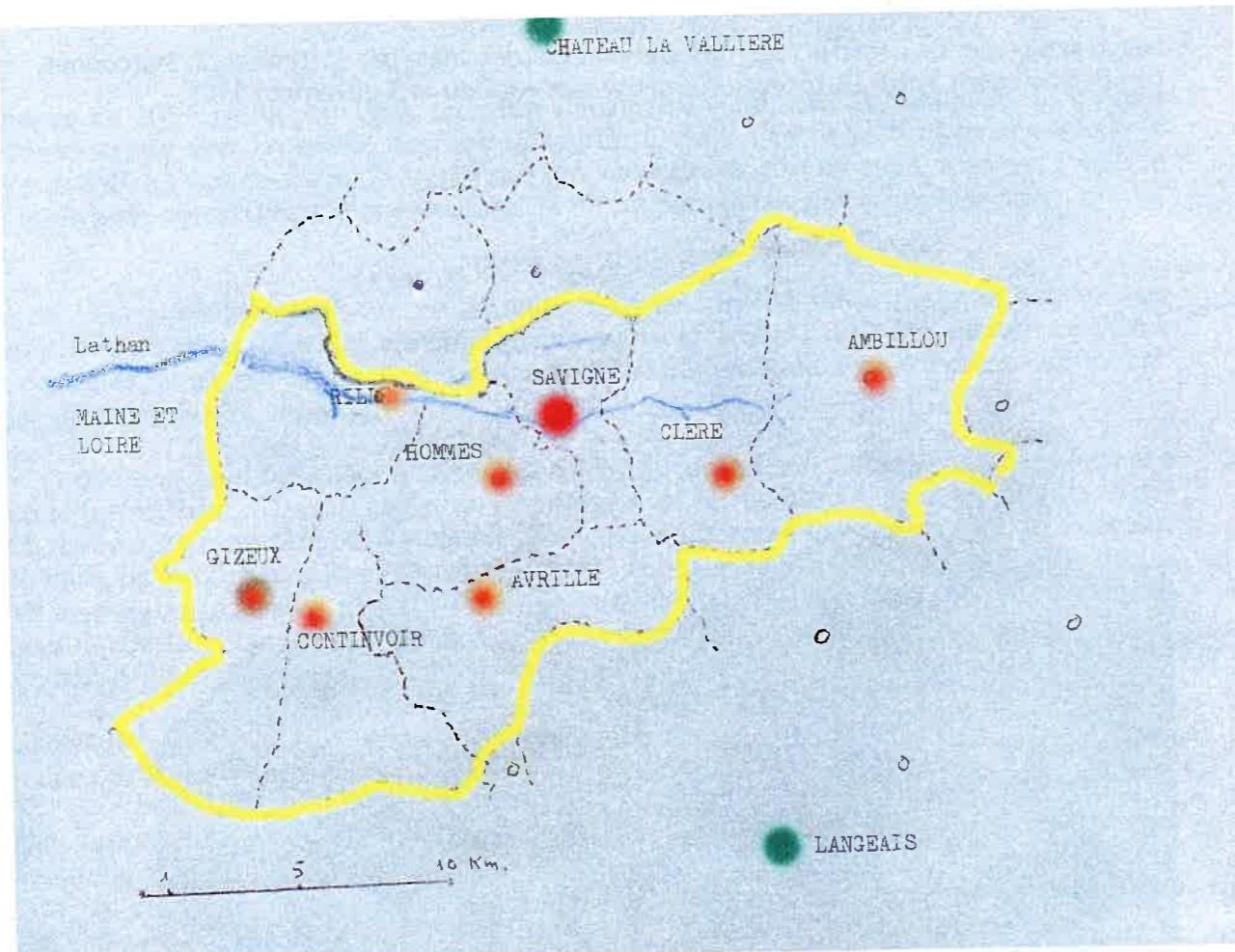
Le conseil municipal avait accepté la proposition avec façade sur l'avenue des tourelles (décision du 6 décembre 1960).

Les travaux de la construction des bâtiments, dessinés par l'architecte Marconnet, étaient terminés en avril 1964. La réception des travaux eut lieu le 3 novembre 1965.



L'édition du code postal de 1972 présentait la liste alphabétique par département des bureaux distributeurs, avec leurs indicatifs postaux.

Sur l'édition de 1979 du Secrétariat d'Etat aux Postes et Télécommunications, le numéro 37340 SAVIGNE-SUR-LATHAN allait définir un secteur de distribution postal comprenant les communes d'Ambillou, Avrillé, Cléré, Continvoir, Hommes, Gizeux, Rillé et Savigné.



Carte du code postal 37340, en 1979.

La brigade de gendarmerie était en péril.

Les logements de la caserne du faubourg de la Rue n'avaient aucun confort intérieur pour loger des jeunes familles avec des enfants. De ce fait, l'effectif de cinq gendarmes était souvent incomplet.

Le conseil municipal, réuni le 11 février 1965, semblait favorable à un projet de construction d'une nouvelle caserne. Le 26 janvier 1966, j'avais demandé et obtenu un vote favorable du conseil municipal sur le principe de la construction d'une caserne de gendarmerie en rapport avec la réforme qui portait l'effectif à six gendarmes. Il y eu 10 voix pour, 1 non, 1 blanc, et un conseiller absent non représenté. Le 4 mai 1966, les conseillers apprenaient que la délibération était approuvée par la Préfecture.

Le maire Richard avait démissionné en novembre 1966, après la nomination d'une commission d'étude d'un projet d'urbanisation de l'agglomération de Savigné. C'était pour résoudre ces problèmes que j'ai accepté d'être élu maire de Savigné le 13 janvier 1967. J'étais conseiller municipal depuis 1945.

La première réaction du lieutenant-colonel Bartalognio, Commandant du groupement de Gendarmerie d'Indre et Loire, avait été très forte car il considérait très haut l'importance militaire de la brigade de Gendarmerie de Savigné, couvrant un territoire de 23.596 hectares, sur huit communes du département (Ambillou, Avrillé, Channay, Cléré, Courcelles, Hommes, Rillé et Savigné) en bordure du Maine et Loire, département voisin et boisé.

Il m'avait dit sa préférence de voir la construction d'une nouvelle caserne en bordure du C.D. 49 près du centre-bourg.

J'ai dû consulter huit propriétaires pour acquérir, par échanges et acquisitions, les terrains nécessaires à l'ensemble des constructions nouvelles (locaux de service de la brigade de gendarmerie ; deux groupes d'habitations H.L.M. dont six logements pour les gendarmes ; le groupe scolaire primaire, la rue impasse de la croix-rouge et la place du 8 mai) près de la sortie ouest de la « ville close » de Savigné.

Les plans des locaux de service de la nouvelle gendarmerie ont été faits par l'architecte Marconnet. Il avait chiffré le montant des travaux à 167.400 francs. La commune n'avait pas droit aux emprunts normaux pour ce genre de construction militaire, et le budget communal ne pouvait pas couvrir cette dépense. On ne pouvait pas solliciter l'intercommunalité...

Il ne nous restait que le recours de vendre le bureau de Postes à l'administration des P.T.T., qui n'était pas tellement décidée de faire cette acquisition avant la fin du bail qu'elle avait obtenu de la municipalité Richard.

En 1969, le 24 septembre, j'étais en mesure de présenter au conseil municipal l'accord du ministère des P.T.T. concernant l'acquisition de l'immeuble occupé par la Poste, pour le prix de 175.000 francs. Le conseil municipal était heureux d'accepter cette proposition, et m'avait chargé de signer l'acte de vente dans les meilleurs délais afin de pouvoir financer la construction des locaux de service de la future gendarmerie, estimée à 167.400 francs. Nous pouvions continuer de payer les annuités d'emprunts de la construction de la poste avec la location, fixée par la gendarmerie, de ses nouveaux locaux, place du 8 mai.

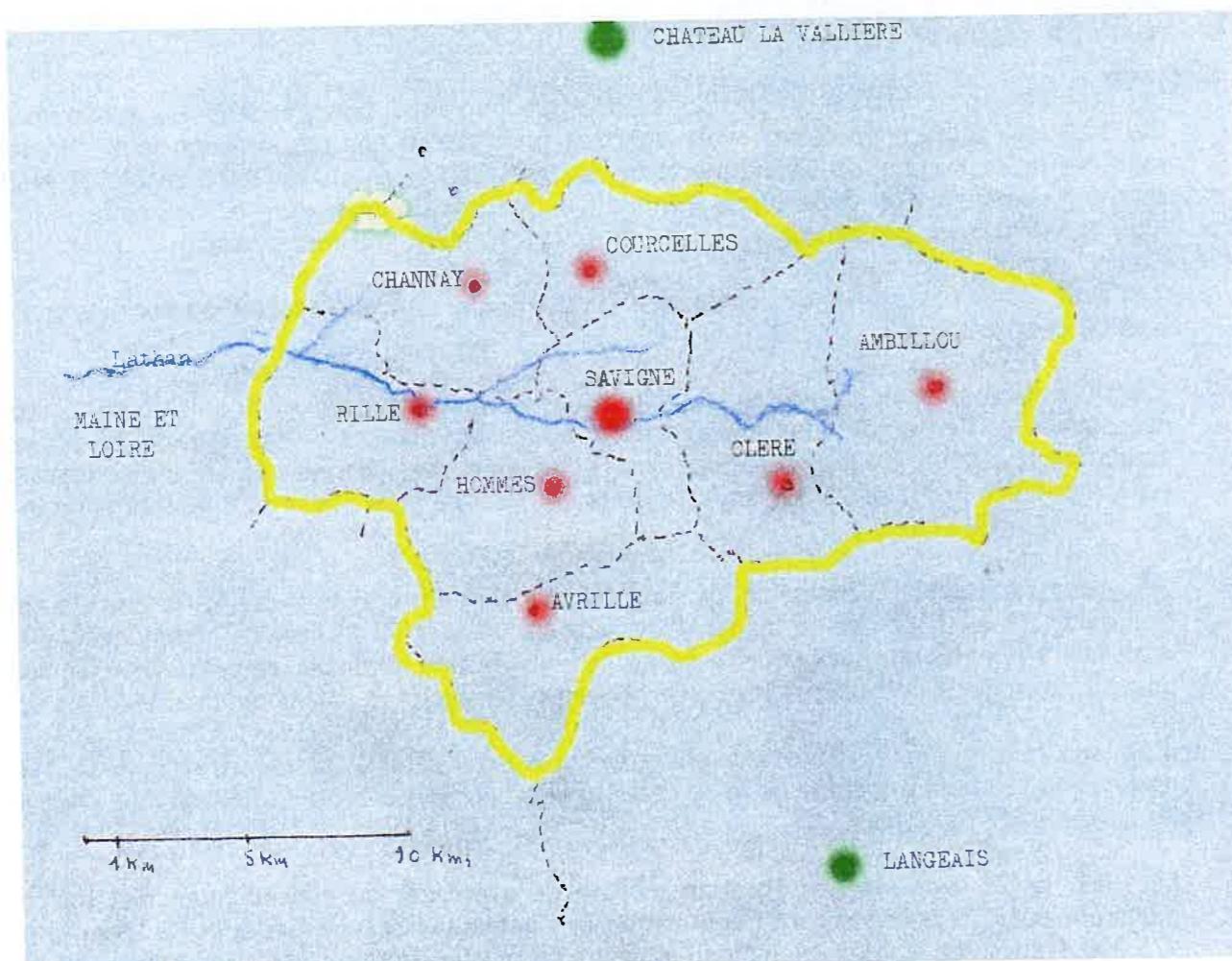
Un courrier de septembre 1970, du lieutenant-colonel Bartalognio, nous précisait de prévoir la location des locaux de service de la future gendarmerie sur une base de 5,50 % des capitaux investis, dans la limite admise par la direction. Un loyer des locaux de service avait été établi avec un bail de 18 ans, invariable pendant toute sa durée.

Il nous restait à obtenir la signature du Ministre des Armées et de la Défense Nationale, que nous avons attendu... pendant un an.

Les logements des six gendarmes formant la brigade étaient en location à l'office H.L.M. de Tours. Ils sont dans la partie de l'immeuble construite près des locaux de service.

Le jeudi 15 mars à 16 heures, avait eu lieu la remise des clés des logements aux gendarmes de la brigade de Gendarmerie de Savigné. Les clés des locaux de service étaient remises au Chef Dudignac, devant les représentants des communes desservies par la brigade, et la population intéressée.

Un vin d'honneur clôturait cette grande journée du 20^{ème} siècle.



Territoire de 23.596 hectares, couvrant huit communes, sous surveillance de la gendarmerie de Savigné.

La perception devait être supprimée.

Le percepteur en résidence à Savigné avait avec lui deux agents du Trésor. La perception, de 2^{ème} classe, était tenue par monsieur Founaou, au n°1 de la place de l'Etoile.

En 1967, il avait été nommé intérim aux perceptions de Château-Renault - Le Boulay. C'était loin de Savigné.

Par la suite, le percepteur de Château-la-Vallière avait assuré l'intérim provisoire de celle de Savigné. Il n'y avait pas eu de nomination sur le poste vacant de Savigné.

Une lettre du Préfet d'Indre et Loire du 2 mai 1970 nous confirmait que le plan de réorganisation des services du Trésor ne prévoyait le maintien des perceptions, à une ou deux exceptions près, que dans les chefs-lieux de cantons, et que la perception de Savigné n'était pas parmi celles qui seraient conservées.

Le 2 juillet 1970, le Président du Conseil Général André Voisin, me dit être favorable au maintien de la perception de Savigné.

Le député Jean Delaneau avait déposé ma requête au Ministre d'Etat Michel Poniatowski, dont la réponse nous apportait la bonne nouvelle.

Une autre politique allait être la lutte contre la dévitalisation des campagnes. Il était permis de penser que le maintien de la perception de Savigné pouvait être envisagé par le Ministre de l'Economie et des Finances, selon la Préfecture.

Mais la lettre du 16 octobre 1974 du Trésorier Payeur Général n'allait pas dans le même sens.

C'était pour nous annoncer que les bureaux de la perception seraient ouverts deux jours par semaine, en attendant la nomination d'un comptable. Ce qui nous faisait peur c'était l'expression « transfert provisoire » des services. A partir du 1^{er} novembre 1974, le courrier devait être adressé à la perception de Château-la-Vallière, où le public pouvait être reçu. Les archives allaient donc s'entasser à la perception de Château-la-Vallière, qui avait été construite en conséquence de la suppression de celle de Savigné.

La décision pouvait s'installer définitivement, et pour contester cette situation, j'avais offert ma démission au Préfet d'Indre et Loire.

Le député-maire de Château-Renault, Jean Delaneau, attira l'attention du Trésorier Payeur Général sur le fait que depuis la fermeture partielle et « provisoire » des bureaux de la perception de Savigné, en date du 1^{er} novembre 1974, la surcharge de la perception de Château-la-Vallière ne donne pas au chef de poste la disponibilité de temps nécessaire pour assister les communes, et qu'il vient de tomber malade.

Par la suite, il fut remplacé par madame le percepteur de Langeais, le bureau n'avait pas été fermé, et le Trésorier Payeur Général m'avait écrit, le 6 avril 1975, qu'il était décidé, dès qu'un candidat valable se présenterait, à confier l'intérim de Savigné à un contrôleur du Trésor.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, nous confirmait que la perception de Savigné allait reprendre son cours normal dès que le Trésorier Payeur Général aura la possibilité de pourvoir le poste vacant, ce qui fut réalisé par la nomination du percepteur Ravion, qui s'était installé dans le logement n° 3 place de l'Etoile.

En 1983, la perception de Savigné tenait la gestion financière des budgets des communes de Ambillou, Avrillé, Channay, Courcelles, Hommes, Rillé et Savigné avec leurs régies municipales, ainsi que les budgets des onze syndicats intercommunaux qui suivent :

- 1- en 1932, le syndicat intercommunal de la région de hommes était créé pour effectuer les travaux d'électrification des écarts dans la campagne non desservie des communes de Channay, Courcelles, Cléré, Hommes, Savigné et Rillé.
- 2- Le 5 janvier 1946, un arrêté préfectoral installait le syndicat intercommunal de Savigné-Hommes d'adduction d'eau potable.
- 3- Le 16 août 1961, un syndicat intercommunal était créé entre les communes de Cléré, Savigné, Hommes, Channay et Rillé pour le recalibrage et curage du Lathan.
- 4- En 1972, les communes de Ambillou, Avrillé, Channay, Cléré, Courcelles, Hommes, Rillé et Savigné avaient créé le syndicat de gestion du Collège.
- 5- Le 6 février 1976 c' était la création, à Channay, d'un syndicat intercommunal du Bassin Savignéen, avec les communes de Hommes, Courcelles, Lublé, Marcilly, St-Laurent et Savigné, communes concernées par l'entretien des chemins défoncés par les transports venant des exploitations du falun.
- 6- Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Channay-Rillé-Courcelles.
- 7- Le syndicat intercommunal, créé à Channay, pour l'aménagement des Bassins de la région de Château-la-Vallière (réfection et entretien des fossés des terres humides).
- 8- Le syndicat intercommunal de voirie de Channay-Courcelles.
- 9- Le regroupement pédagogique des écoles de Channay-Rillé-Courcelles.
- 10- L'association foncière d'Ambillou-Pernay.
- 11- Le syndicat à vocation multiple du contrat d'aménagement rural du Nord-Ouest tourangeau, le SIVOMONOT, créé à Savigné, le 27 juillet 1981.

Rebelote... 15 ans plus tard;

En juillet 1985, une lettre du Trésorier Payeur Général rappelait au maire de Savigné (mon successeur) que le plan de restructuration du réseau des postes comptables du trésor établi il y a plus de quinze ans avait prévu la suppression de la perception de Savigné sur Lathan. Les maires et présidents des syndicats intercommunaux de la région percepteurale de Savigné ont vivement réagi auprès du T.P.G. qui avait répondu qu'un malentendu s'était manifesté sur l'interprétation des termes de sa correspondance...

Il affirmait, le 30 juillet 1985, que le public continuera à être accueilli à la perception de Savigné.

Une réorganisation des 35 postes comptables du Trésor Public en Indre et Loire devait se réaliser.

En 1995, la perception allait être transférée au n°4 de la rue François II, sous la direction d'un Trésorier inspecteur du trésor, avec deux interlocutrices pour tenir la gestion de la Trésorerie de Savigné-sur-lathan, concernant une population d'environ 3932 habitants de six communes, avec six centres communaux d'aides sociales, onze services annexes, huit syndicats de communes, une association foncière, soit 30 budgets à gérer des collectivités locales, et le recouvrement de l'impôt et des recettes publiques d'environ 4700 redevables.

Le temps des sociétés de Musique.

J 'avais feuilleté un gros livre portant en grands caractères or, sur sa couverture noire, « Paroisse de SAVIGNE ». Sa curiosité était à l'intérieur. Sur ses pages étaient tracées des portées de 4 lignes, avec 3 interlignes, sur lesquelles figuraient des notes carrées. Elles devaient régler la hauteur et le rituel des chants d'églises.

Dans des archives municipales, il apparaît un éducateur pour les élèves tambours de la Garde Nationale ;le 6 juin 1807, Il y eut l'achat d'une caisse avec un baudrier, pour le crieur.

En 1816, le 23 juin, un cortège était composé de la Gendarmerie, de la Garde Nationale, en armes et tambours battants, de la Musique, etc...

En 1848, le premier tambour recevait une rétribution de 40 francs pour l'entretien de sa caisse, et 100 francs pour l'éducation des tambours.

En 1852, il y avait eu l'achat d'une petite bannière en tissu vert avec SAVIGNE et une lyre imprimée Or. Elle était dans l'exposition d'histoire locale, accrochée à la hampe du coq doré de l'emblème de la Garde-Nationale, au Musée du Savignéen.

En 1886, le 10 mai à midi, le conseil votait 700 francs pour solde à monsieur Papin, professeur de musique. Le conseil lui demandait d'encourager dans sa musique la formation d'un corps de sapeurs-pompiers.

L'an 1876 était brodé en fils d'argent, avec une lyre et palmes, SAVIGNE et « ECHO DU LATHAN » sur une autre bannière en tissu de velours grenat, équipée d'une hampe surmontée d'un porte médailles et d'une lyre en bronze. Sur une photo de 1906 prise devant la Mairie de Savigné, figure cette bannière avec 26 musiciens et 17 sapeurs portant la large ceinture de sécurité munie d'un mousqueton.

En 1925, sous la conduite de monsieur Jougneau, instituteur-chef de musique, l'Echo du Lathan avait participé à un concours de musique à Cannes, revenant avec palme et médailles. Il y avait dans cette période, la « Lyre Musicale et Chorale de Savigné-sur-Lathan ». C'était une formation symphonique des élèves de madame Bodin, professeur de piano, de violon et de violoncelle. Cette dame accompagnait au piano les chanteurs dans les théâtres des sociétés de musique et de sports, dans la grange de la Cour Isore, et ailleurs. Madame Bodin tenait l'harmonium à l'église.

C'était en octobre 1929 que j'avais choisi la fanfare l'Echo du Lathan pour apprendre le solfège, à jouer du piston, puis du saxo-alto pour animer les bals musettes de mon temps.

Le 18 octobre 1937, j'entrais au 32^{ème} Régiment d'Infanterie en garnison à Tours, caserne Baragay d'Hilliers pour faire mon service militaire dans son harmonie musicale qui comptait 100 exécutants. Le capitaine Beaufort m'avait attribué la partition de 1^{er} Bugle.

Le 10 mai 1940, à la débâcle militaire, j'étais dans la musique du 77^{ème} R.I., dans les Ardennes, proche de la Belgique.

Le hasard m'avait conduit à Saint-Maixent pour y être démobilisé.

Le 6 mai 1944, la direction de l'Echo du Lathan m'était confiée. Une fonction bénévole tenue pendant 43 années.

Le 15 décembre 1953, à l'âge de 36 ans, j'étais nommé Officier d'Académie par le Ministre de l'Education Nationale André Marie, pour services rendus à l'Art Musical Populaire.

A l'Echo du Lathan,

Pour obtenir un bon niveau d'exécution musical, les musiciens avaient accepté de participer à des compétitions. Notre premier concours eu lieu le 13 mai 1951 à Saint - Martin de Ré ; nous avions obtenu un premier prix de lecture à vue.

Le deuxième concours eu lieu le 14 juin 1953 à Bourg-en-Bresse ; nous avions reçu une note de 26 sur 30. L'après-midi, au Festival International, avec des sociétés françaises, suisses, et la Musique Royale de Hollande, nous avions défilé en musique dans les rues de la ville. Le morceau d'ensemble était dirigé par le compositeur René Bourbon, monté sur une haute estrade, devant un nombreux public. Il avait devant lui les musiciennes et les musiciens des 80 sociétés, groupés par pupitre, qui ont joué d'un accord parfait « L'Honneur à la Musique ».

La fanfare avait été au concours-festival de musique de Bléré le 21 juin 1953, et à celui de Tours le 30 mai 1954. En 1955, sur l'invitation à un festival permanent, l'Echo-du-Lathan avait fait entendre son répertoire sur le kiosque à musique du parc Léopold, à Ostende en Belgique.

Le 6 juin 1960 à Chatellerault, 28 exécutants en tenue de musicien avec chemise jaune derrière leur bannière de velours rouge aux attributs dorés, ont défilé en jouant la marche « Touraine-Poitou ». Ils reçurent le premier prix de présentation avec une prime de 1000 francs, et un prix de lecture à vue au concours du matin.

Au concours du 2 juillet 1961 aux Sables d'Olonnes, un prix d'honneur nous était décerné. 42 exécutants avaient participé au défilé des sociétés de musique dans la ville.

L'Echo du Lathan était au concours-festival de Langeais le 2 juillet 1967, à celui du Grand-Pressigny le 3 juillet 1968, à celui de Loches le 4 juin 1972, et le 1^{er} juin 1975 à Lusignan, le pays de la fée Mélusine, qui nous avait décerné un diplôme d'honneur d'exécution.

En 1976, les prestations de musique avaient été nombreuses (15 services du 16 avril au 23 juillet) pour régler la marche des majorettes de noyant, en Maine et Loire, dans la Sarthe et en Indre et Loire. De 1950 à 1982, l'Echo du lathan avait participé à 33 festivals de musique et 10 concours, en assurant les animations musicales des communes de Savigné et de Courcelles.

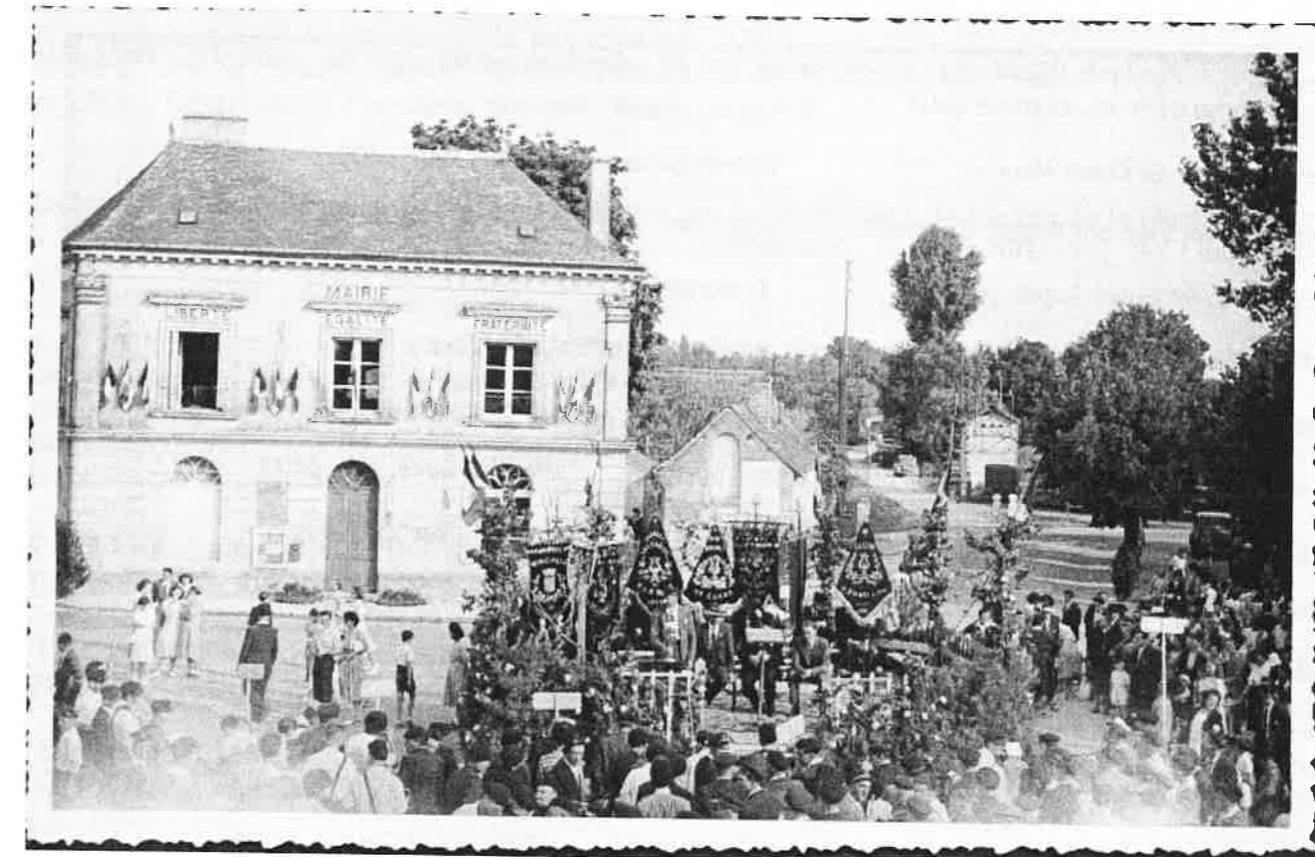
Nous avions organisé au Village de Courtabon les assemblées champêtres de 1949 à 1960, dont le cèdre du souvenir, planté le 11 avril 1953, rappelle cette époque.

La première assemblée avait eu lieu le 26 mai 1949, par un temps d'été. Une buvette avait été ouverte (café des 3 grands) pour y déguster le vin excellent de la récolte de 1948. Un fût de 110 litres de « berton », vin rouge de Restigné, et un fût de 110 litres de vin blanc de Parnay, près de Saumur, avaient créé beaucoup d'ambiance. Le soir j'avais tiré un feu d'artifice qui était accroché depuis le mois d'août 1914 sous le hangard du café Delepine à Courcelles. Il n'avait rien perdu de ses éclats de lumière.

Le 30 juillet 1950, nous avions organisé le premier festival cantonal de musique après la fin de la guerre 39-45, sous la présidence de monsieur Travers, président de la Fédération Musicale d'Indre et Loire, avec les sociétés de musique de Ambillou, Channay, Château, Hommes, Cinq-Mars, Cléré et Parçay- les- Pins.

Chaque musique avait fait son concert dans un lieu désigné de la cité et avait participé au grand défilé qui se terminait devant un kiosque monté sur la place de la mairie, pour y jouer le morceau d'ensemble et la Marseillaise.

Festival du 30 juillet 1950:



A la fête de nuit, l'Echo du Lathan avait offert un concert de choix avec "La Marche du Prophète" et "La Table des Fées" (de la musique de Meyerbeer) "L'angélus de la mer" de Goublier, "Les cloches de Corneville" de Planquette, et la Marche Fédérale d'Indre et Loire de Doyen.

Le dimanche 23 juillet 1961 avait lieu à Savigné un autre grand Festival de Musique, organisé par l'Echo du lathan, sous la bienveillance du Président et des membres de la Fédération Musicale d'Indre et Loire, avec les sociétés de musique qui suivent:

L'accord Cinq-Marsien (25 exécutants)

Avenir Musical de Contivoir (25 exécutants)

Fanfare Municipale de Souvigné (15 exécutants)

Les Treize de Hommes (15 exécutants)

L'Avenir des enfants de Mazières (22 exécutants)

Fanfare Municipale de Cléré-les-Pins (26 exécutants)

Réveil Musical de Channay (26 exécutants)

Avenir Musical de Parçay-les-Pins (36 exécutants)

La Renaissance de la Chapelle- sur- Loire (23 exécutants)

La Renaissante de Château- la- Vallière (65 exécutants)

Avenir Musical de Restigné (30 exécutants)

La Batterie-Fanfare l'Echo-du-Lathan, avec ses 43 membres actifs dont les noms figuraient au programme officiel, comme suit:

Président : Mr Guilbaut Maurice	Vice-Président: Mr Boutet Marceau, trombone
Directeur: Mr Viémont Roger, trompette	Sous-Chef: Mr Poussin Raymond, bugle
Secrétaire: Mr Guiet Roger, piston	Trésorier: Mr Porteboeuf Lucien, basse
Archivistes: Mr Baranger Bernard, saxo-alto et Viémont Willy, caisse claire	
Avec les musiciens et musiciennes :	Mercier Maurice, saxo-baryton
Brault Eugène, baryton	Berge Daniel, bugle
Gauron Maël, bugle	Berrurier, bugle
Delétang Daniel, piston	Baudrier Pascal, trompette
Braud Maurice, saxo-soprano	Langlais Jean, saxo-alto
Pichavent Christian, saxo-alto	Berge Jacky, saxo-alto
Verneau Marius, saxo-ténor	Guidoin Marius, alto
Tulasne Marcel, trombone	Loiseau Gaston, basse
Baudrier Hubert, contrebasse	Chasles Marc, grosse caisse
Loiseau Michel, clairon	Faribault Rémi, clairon
Rouablé Roland, clairon	Delétang Janick, tambour
Chevret Paul, tambour	
Renou Monique, cymbales	Baudrier Francette, cymbales

Une soirée de gala, avec le Cercle Artistique de Tours, clôturait la soirée du 23 juillet 1961 dans la salle des Fêtes.

Le 1^{er} juillet 1973, un autre grand festival de musique était organisé pour célébrer le 125^{ème} anniversaire de l'Echo du Lathan, sous les auspices de la Fédération Musicale d'Indre et Loire, avec la Fanfare Ste-Cécile de Benais, le Réveil musical de Channay, la Fanfare Municipale de Cléré, l'Avenir Musical de Continvoir, la Fanfare des Cheminots de Thouars avec ses majorettes, l'Echo du Changeon de Gizeux, la Fanfare de Luynes, la Fanfare Municipale de Noyant, la société Ste-Cécile de Sonzay, l'Avenir musical de restigné, et, en intermède, la Chorale de Thouars.

Après le grand défilé dans la ville, et les concerts des sociétés participantes, plus de 400 musiciens et musiciennes, cliques et batteries, firent vibrer « Cherbourg » (marche de André) et la Marseillaise.

La fête se passait dans le parc du Pont de la forge.

Sur le podium, le soir à 21 heures, une soirée de gala était réalisée par la très qualifiée Musique Municipale de Saumur. Le concert, divisé en trois parties, comprenait onze morceaux de haute qualité d'exécution, sous la direction de Robert Le Verrier.

Dans ce cadre de verdure du parc du Pont de la forge, eut lieu le 9 septembre 1979 une première kermesse organisée par la municipalité, avec le concours des associations et sociétés locales : A.F.N., Sports, Basket, Ecole primaire, Union Commerciale, Foyer Rural, 3^{ème}âge, A.C.P.G., Centre Aéré, Pompiers, Musique, Musée, A.D.M.R. .

La kermesse du 12 septembre 1982 fut marquée par la réception à 14 heures de la Musique de la 13^{ème} Division Militaire, avec ses soixante-dix exécutants, sous la direction du Lieutenant Bailleul.

A 15 heures, une parade musicale, conduite par l'Echo du lathan, les majorettes et la musique de varennes, et la musique Militaire, eut lieu dans la « ville ». Beaucoup de mélomanes étaient ce jour là à Savigné, venus entendre un concert exceptionnel de quatorze morceaux de musique, interprétés en deux parties, par l'harmonie de la 13^{ème} D.M. installée sur le podium.

C'était l'époque glorieuse des musiques civiles et militaires, des fanfares, batteries-fanfares, et des groupes de majorettes.

Pour cette grande fête publique, les sociétés et associations locales avaient installé autour du parc des stands de jeux et de dégustations.

Elles avaient réalisé une recette de 29.071,50 francs, laissant à leur disposition un bénéfice de 13.522 francs (valeur 1982).

Echo d'une Fête :

Un habitant avait écrit :

Affluence record, soleil, grande musique, spectacle riche en couleurs et chaude ambiance de kermesse pour la fête d'automne de Savigné sur Lathan qui s'est déroulée dimanche dernier dans le cadre agréable du parc du Pont de la Forge.

La musique de la 13^{ème} Division Militaire, conduite par le lieutenant Bailleul, les majorettes et la fanfare de Varennes sur Loire, et l'Echo du Lathan, après un éclatant défilé dans les rues du village, ont tour-à-tour proposé aux auditeurs et spectateurs venus nombreux écouter d'harmonieux concerts, de vibrantes fanfares et de gracieuses évolutions, tandis qu'une partie de la foule, à l'invite du fameux animateur, se précipitait vers les stands de jeux et les buvettes, où l'on pouvait déguster saucisses, frites ou crêpes...

Après le tirage au sort du mouton, cette fête populaire ne pouvait se terminer que par une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice tout aussi réussis.

Un Musée du Savignéen.

Les gens du Bassin de Savigné ignoraient l'origine des fossiles des faluns (sables coquilliers que les autochtones appelaient de la « crouas »).

Lors des grands travaux routiers, où comme le remblai du champ de foire de Rochepinard à Tours, puis l'autoroute A 10 , des ouvertures de « crouasières » furent intensivement exploitées sur les communes de Cléré, Savigné, Hommes, Courcelles, Channay, Saint-Laurent, Lublé. Le gisement de faluns se prolonge vers Meigné et Noyant, en Maine et Loire.

Des paléontologues, venus étudier cette roche, avaient dénommé une partie de ce gisement « le faciès du Savignéen ».

Il était nécessaire d'ouvrir un lieu d'exposition des fossiles trouvés dans l'exploitation du gisement. En 1969, le conseil municipal m'avait autorisé à acquérir la tour en péril de la porte nord dites « de Courcelles ». Après la réparation de sa belle charpente, et de sa couverture, à l'intérieur de cette tour des fortifications de 1559 (une salle de garde avec ses meutrières), le jour de la Foire-Exposition agricole sous les tilleuls (avenue des Tourelles) du mercredi 17 mai 1972 , monsieur Charles Fabry et moi-même avions organisés une première présentation des fossiles dans ce lieu historique de Savigné.

En 1973, la présentation des fossiles était dans le bâtiment principal de l'ancienne caserne de gendarmerie, faubourg de la Rue, caserne déménagée place du 8 mai.

Une association « Les Amis du Musée du Savignéen » était née le 6 avril 1973. Monsieur Fenéant, professeur au collège de Savigné, avait accepté d'être le président de cette « société savante ». Il avait fait participer ses collègues et collègues à l'édition du livre « au Pays des Faluns ».

Il y avait les Maires des communes citées plus haut dans les 31 membres fondateurs de l'association dont le but était de présenter les fossiles qui avaient vécu dans un climat tropical d'une époque lointaine d'environ 15 millions d'années. Monsieur Fabry était le conservateur du Musée.

Les étudiants du laboratoire de paléontologie de l'Université de Paris-Sud, centre d'Orsay, étaient venus faire l'étude du falun de chaque exploitation, avec le professeur Jean ROGER qui connaissait bien les lieux. Il était revenu, avec ses collaborateurs et collaboratrices, établir la dénomination des fossiles exposés dans des grandes vitrines récupérées à l'Ecole Supérieure des Mines de Paris. Nous étions allés chercher ces vitrines, très longues et très lourdes, proposées par le professeur Roger, au troisième étage de cette université.

Le site géopaléontologique de Bois-de-Channay (près du C.D.66 de Savigné à Channay), découvert en 1978 par l'équipe de recherche « Touraine » de Michel Roux, de l'université de Paris-Sud, fait apparaître un mémoire des vagues de l'océan. Nous avions le devoir de le conserver, d'où la nécessité d'acquérir le front de taille du « faciès du Savignéen » au titre de « site scientifique ».

Le maire de Channay et moi-même, maire de Savigné, avions obtenu des co-propriétaires une promesse de vente au Musée des amis du Savignéen du terrain nécessaire pour le protéger, dans les parcelles n°59 et 69 section E du cadastre de Channay de cette époque.

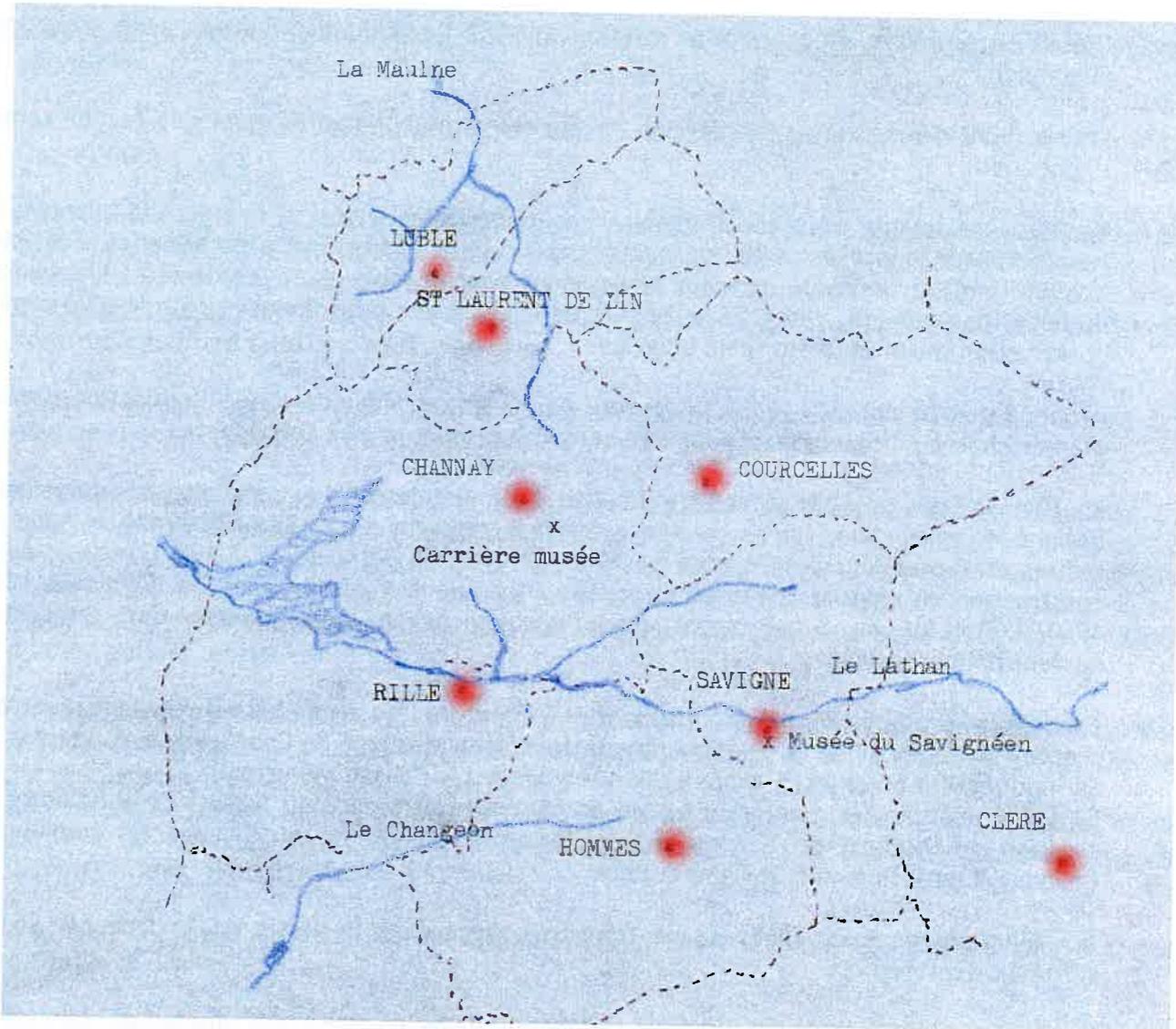
Pour l'aménagement de la carrière-musée, une participation de 20.000 francs venant de la taxe parafiscale sur les granulats avait été versée au musée pour financer le nettoyage du site qui avait reçu le 15 juillet 1980 la visite du congrès géologique international de Paris.

C'est dans le cadre du périmètre sensible « Val de Loire », que le département avait fait l'acquisition du front de taille du « faciès du savignéen » en 1983.

Dans un compte-rendu du 8 janvier 1981, l'Inspection Générale des Musées d'Histoire Naturelle de Province, avait émis le vœu que le musée du savignéen soit reconnu départemental par le Conseil Général d'Indre et Loire, pour leur permettre de mieux animer et développer l'aspect « géologie appliquée- aménagement ».

Le musée est installé dans des bâtiments communaux, et a été municipalisé pour obtenir une subvention du « Pays d'Accueil » qui a décidé la commune à participer à la rénovation intérieure du bâtiment d'exposition.

La convention municipale du 9 mars 1985 confirmait la gestion du Musée par l'association de bénévoles dite « les Amis du Musée du Savignéen », sous le régime de la loi de 1901. Cette association, créée le 6 avril 1973, tient le registre des fossiles et objets d'art populaire déposés sous forme de dons, legs ou prêts, depuis le 11 mai 1973. Il y avait eu beaucoup de visiteurs les premières années d'ouverture du musée, des visiteurs qui cherchaient des fossiles dans les « crouasières ».



Carte du Bassin du Savignéen

D'autres chroniques de mon temps.

En 1932, au mois de mai, un orage avait provoqué le débordement des douves ; les jardins étaient inondés.

En 1944, en période d'étiage des eaux du Lathan, avec une équipe de cinq hommes munis de pelles et de fourches, nous avions sorti des douves un nombre considérable de m³ de vase. Le paysan Albert Même avait transporté la boue égouttée sur ses terres de culture avec son tombereau attelé à ses chevaux de trait.

L'eau claire était revenue dans les bassins du pont Jamineau et du presbytère. C'étaient les points d'eau des pompiers en cas d'incendie.

Le 13 mai 1945, à l'âge de 28 ans, j'avais été élu conseiller municipal.

C'était la première élection pour installer la 4^{ème} République Française après l'occupation allemande.

Les réunions de conseil se faisaient le dimanche matin à la mairie, quelques fois en semaine, l'après-midi.

Ma première activité avait été d'organiser, avec les sociétés locales, une grande kermesse le 24 juin 1945, sur le site des tilleuls (avenue des Tourelles) ; une partie du bénéfice avait servi à l'acquisition des drapeaux, poteaux et écussons pour pavoiser les jours de fête. L'autre partie du bénéfice avait été versée sur le budget de la commune pour financer l'étude d'un projet de construction d'une salle des fêtes à Savigné.

Avant la guerre de 1939-1945, 145 foyers de Savigné avaient demandé l'adduction d'eau. Un plan de château d'eau figurait pour être construit près de la gare C.F.D. .

En 1946, j'étais délégué au comité d'étude d'alimentation en eau potable des communes de Savigné-Hommes. Nous avions créé le syndicat intercommunal le 28 août 1947. Un puits de 17 mètres de profondeur était creusé en 1948 ; il avait un débit de 12 à 14 m³/heure. Après la construction du château d'eau et du réseau, l'eau coulait des robinets de l'agglomération en 1960. C'était un grand événement, mais l'écoulement des « eaux usées » dans les caniveaux allaient polluer les douves.

En 1950, mes propositions d'acquisition du bâtiment de l'ancienne gare de Savigné, avec sa rue d'accès et l'emprise de la voie, du réseau traversant le village de Courtabon avec le pont sur le Sar pour établir un chemin, avaient été adoptées par le conseil municipal.

En 1961, le 2 janvier, une grande crue du Lathan avait inondé 40 foyers. Ce fut l'objet de la création du Syndicat du Curage et Recalibrage du Lathan et du Sar sur les communes de Channay, Cléré, Hommes, Savigné et Rillé.

Aux élections de mars 1965, je me trouvais engagé dans le destin de Savigné par 96 % des suffrages exprimés.

Le 13 janvier 1967, je devais accepter la fonction de Maire pour créer un plan d'urbanisme pour arrêter le déclin démographique de la commune (926 habitants en 1968, 894 en 1975), d'une petite superficie cadastrale de 1762 hectares.

Le 3 mars, le conseil municipal acceptait de faire construire un restaurant scolaire, et le projet de refaire les caniveaux et trottoirs du centre ville et des faubourgs. Il acceptait également de faire étudier par la D.D.E. le projet d'un réseau d'écoulement des eaux usées avec une station d'épuration .

Le 2 mai, le conseil municipal acceptait le projet de réfection de tout l'éclairage public, installé en 1912, en accord avec E.D.F..

D'autres chroniques de mon temps.

En 1932, au mois de mai, un orage avait provoqué le débordement des douves ; les jardins étaient inondés.

En 1944, en période d'étiage des eaux du Lathan, avec une équipe de cinq hommes munis de pelles et de fourches, nous avions sorti des douves un nombre considérable de m³ de vase. Le paysan Albert Même avait transporté la boue égouttée sur ses terres de culture avec son tombereau attelé à ses chevaux de trait.

L'eau claire était revenue dans les bassins du pont Jamineau et du presbytère. C'étaient les points d'eau des pompiers en cas d'incendie.

Le 13 mai 1945, à l'âge de 28 ans, j'avais été élu conseiller municipal.

C'était la première élection pour installer la 4^{ème} République Française après l'occupation allemande.

Les réunions de conseil se faisaient le dimanche matin à la mairie, quelques fois en semaine, l'après-midi.

Ma première activité avait été d'organiser, avec les sociétés locales, une grande kermesse le 24 juin 1945, sur le site des tilleuls (avenue des Tourelles) ; une partie du bénéfice avait servi à l'acquisition des drapeaux, poteaux et écussons pour pavoiser les jours de fête. L'autre partie du bénéfice avait été versée sur le budget de la commune pour financer l'étude d'un projet de construction d'une salle des fêtes à Savigné.

Avant la guerre de 1939-1945, 145 foyers de Savigné avaient demandé l'adduction d'eau. Un plan de château d'eau figurait pour être construit près de la gare C.F.D. .

En 1946, j'étais délégué au comité d'étude d'alimentation en eau potable des communes de Savigné-Hommes. Nous avions créé le syndicat intercommunal le 28 août 1947. Un puits de 17 mètres de profondeur était creusé en 1948 ; il avait un débit de 12 à 14 m³/heure. Après la construction du château d'eau et du réseau, l'eau coulait des robinets de l'agglomération en 1960. C'était un grand événement, mais l'écoulement des « eaux usées » dans les caniveaux allaient polluer les douves.

En 1950, mes propositions d'acquisition du bâtiment de l'ancienne gare de Savigné, avec sa rue d'accès et l'emprise de la voie, du réseau traversant le village de Courtabon avec le pont sur le Sar pour établir un chemin, avaient été adoptées par le conseil municipal.

En 1961, le 2 janvier, une grande crue du Lathan avait inondé 40 foyers. Ce fut l'objet de la création du Syndicat du Curage et Recalibrage du Lathan et du Sar sur les communes de Channay, Cléré, Hommes, Savigné et Rillé.

Aux élections de mars 1965, je me trouvais engagé dans le destin de Savigné par 96 % des suffrages exprimés.

Le 13 janvier 1967, je devais accepter la fonction de Maire pour créer un plan d'urbanisme pour arrêter le déclin démographique de la commune (926 habitants en 1968, 894 en 1975), d'une petite superficie cadastrale de 1762 hectares.

Le 3 mars, le conseil municipal acceptait de faire construire un restaurant scolaire, et le projet de refaire les caniveaux et trottoirs du centre ville et des faubourgs. Il acceptait également de faire étudier par la D.D.E. le projet d'un réseau d'écoulement des eaux usées avec une station d'épuration .

Le 2 mai, le conseil municipal acceptait le projet de réfection de tout l'éclairage public, installé en 1912, en accord avec E.D.F..



1968, le 8 avril, était prise la décision du premier projet de logements H.L.M. à Savigné.

1968, en septembre, c'était la fin de la construction du restaurant scolaire pour le collège et l'école primaire, avec son aménagement.

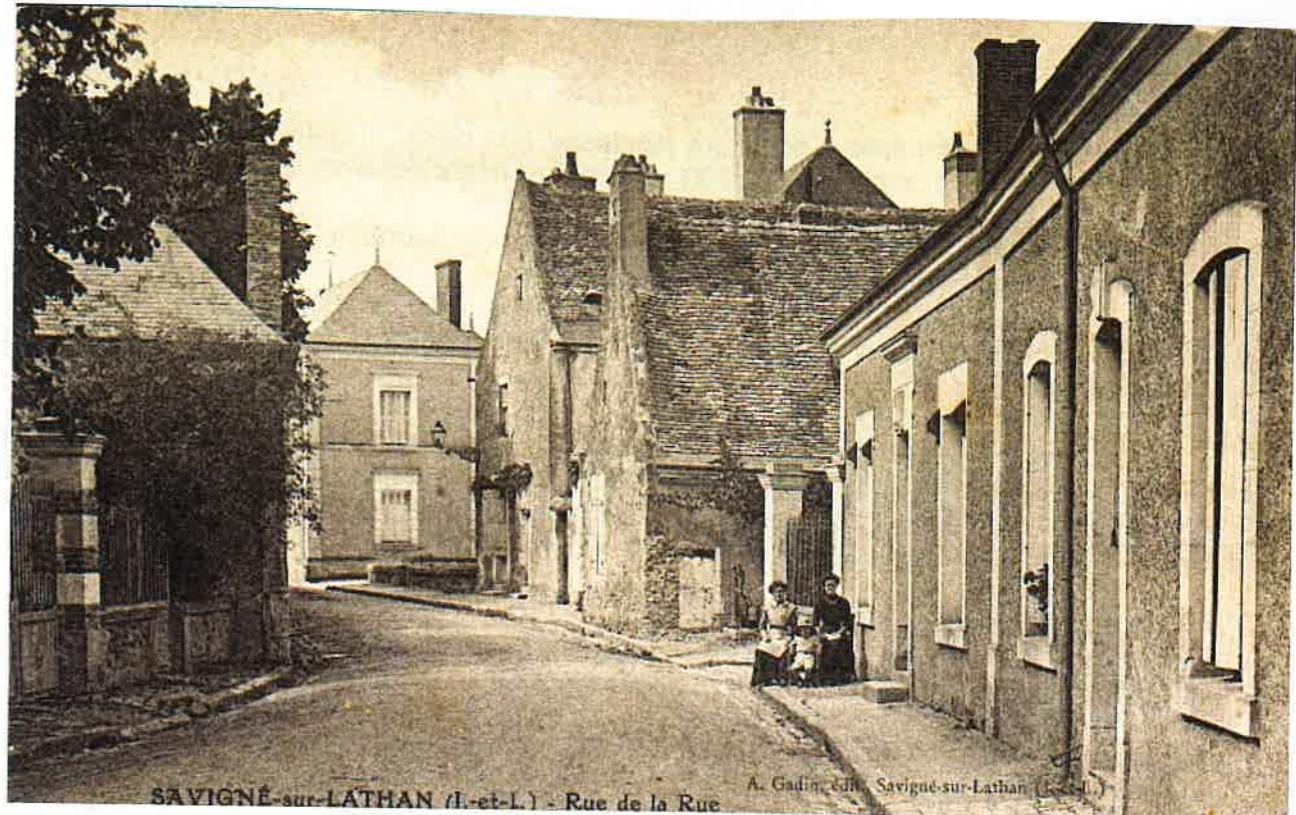
1968, le 14 novembre. Décision pour curer et recalibrer le Lathan entre Savigné et Rillé, par le syndicat du Lathan, sous la diligence de son président, Dehaëne Bernard. Un nettoyage des douves avait été réalisé.

1971, le 7 juillet, le dossier définitif du règlement intérieur du premier lotissement de la Pichonnière était terminé. Il restait à faire les travaux de viabilité pour permettre la vente des terrains à construire.

1971, le 5 octobre, le conseil municipal décidait que les employés communaux devaient finir le curage des douves et du Lathan en amont du C.D.49, où les engins mécaniques ne pouvaient pas intervenir.

1972, le 10 janvier, une demande d'autorisation était déposée à l'administration de la D.D.A. concernant une retenue d'eau sur le Lathan, nécessaire pour avoir une réserve d'eau dans les douves, en cas d'incendie.

L'autorisation donnée, par arrêté de la Préfecture, nous obligeait à remonter la trappe à crémaillère du barrage en période de pluie. (le terrain d'accès au barrage avait été donné par le conseiller municipal Pierre Boucheron).



SAVIGNÉ-sur-LATHAN (I.-et-L.) - Rue de la Rue
A. Gaudin, éditeur, Savigné-sur-Lathan (Loiret)

le 11 octobre 1967, le conseil municipal avait adopté un ancien tracé, du 19^{ème} siècle, d'alignement du C.D.67 de la partie traversant l'agglomération du faubourg de la Rue par un rescindement d'immeubles (en face du Musée du Savignéen, ancienne gendarmerie de 1872 à 1973). A cette époque, un vieux four en ruine occupait la moitié de la rue à circulation alternative, provoquant une gêne considérable. La mise en alignement touchait deux propriétaires. Une de ces deux propriétés, appartenant au Crédit Agricole, avait été vendue à la commune. La servitude en « régie » fut démolie et le bâtiment d'habitation rescindé. Le restant du bâtiment et cour fut revendu au riverain.

Le rescindement non réalisé de l'autre propriété du projet d'élargissement du C.D.67 devait être présenté au nouveau conseil municipal élu en mars 1971. L'enquête d'utilité publique pour la poursuite du projet fut votée à bulletin secret par 10 voix pour, sur douze votants, le 4 avril 1972. Le propriétaire, élu conseiller municipal en mars 1971, s'était abstenu. Il déposa un dossier de demande de permis de construire sur son terrain frappé d'alignement par l'enquête d'utilité publique.

L'influence d'une haute personnalité politique avait bien embarrassé l'administration qui devait établir un dossier d'expropriation de 117 m² de terrain pour élargir normalement le C.D.67 dans le faubourg de la Rue. Ce dossier du Conseil Général, présenté le 23 juin 1976 au vote à bulletin secret du conseil municipal de Savigné, était adopté par « 7 voix » sur treize votants...le conseil municipal étant au complet, six votants étaient défavorables à l'élargissement normal du C.D.67. Jusqu'en 1985, date limite de l'expropriation, la rue était à circulation alternative.

1972, le 13 juin, étaient commencés les travaux de construction de la station d'épuration et du réseau souterrain d'écoulement des eaux usées pour avoir des douves propres.

Pour mémoire :

L'extension normalisée autour de la cité (ancienne ville close), l'agglomération de Savigné, avec ses réserves foncières, avait nécessité 33 acquisitions négociées avec les propriétaires.

1°. Pour installer l'ensemble du Collège et la salle de Sports, c'étaient les acquisitions des terrains de Mr Porcheron, Mme Amice et Mr Patronas.

2°. Pour installer la station d'épuration, il y avait les acquisitions des terrains de Mme Guérin et de Mr Cognard.

3°. Pour créer la zone d'habitation de la Croix-Rouge, du Groupe Scolaire Primaire, de la Caserne de Gendarmerie, et la place du 8 Mai, c'était le déplacement de trois garages et les acquisitions des jardins et terrains de Mr Ropion, Mme Lanet, Mr Glory, Mr Mimot, Mr Marais, Mr Nadreau, Mme Coullouette Marie, Mme Fronteau, Mr Richer.

4°. Pour la continuité du V.C.10 à l'est, jusqu'au C.D.49, dont l'excédant devait servir à faire le Parc du Pont de la Forge, c'étaient les acquisitions des terrains de Mme Claire, mme Bourgoin et Mr Lemans, et la reconstruction d'un petit garage avec un pont d'accès sur le Lathan.

5°. Pour construire le premier lotissement de la Pichonnière, il y eut trois acquisitions de terrains (Docteur Guérin, Mme Verneau Bertrand, et famille Verneau Léon).

6°. Une réserve foncière de la Pichonnière avec les acquisitions des anciennes vignes et vergers de Mr Porcheron, Mr Brilland, Mme Claveau, Mme Foulonneau, et Mr Roumy pour deux parcelles.

7°. L'acquisition, proposée par Mr Léon Touchard, de son grand champ, pour créer une zone d'habitation, et du terrain à Mr Pédeboeuf pour créer une rue de désenclavement, avec celui proposé par Mme Paulmier pour établir une voie piétonne vers la Place Jacques du Bellay et la Mairie.

8°. L'acquisition du terrain de Mr Rousseau pour aménager le lotissement de la rue de Courcelles.

9°. L'acquisition du terrain avec la gare du C.F.D. avait permis de fournir le 7 juillet 1970 un terrain aux P.T.T. pour installer le relais téléphonique par ondes Hertziennes.

Savigné sur les ondes,

Le 30 novembre 1971, à 6 heures 50 minutes, Savigné était sur les ondes de Europe 1 pour l'émission « Bonjour Monsieur le Maire » de Pierre Bonte.

Mr Roger Arduin avait fait l'enregistrement de la vie d'une retraitée parisienne à Savigné « Avenue de la Promenade ». D'autres personnes, et moi-même, avaient participé à présenter la commune qui pouvait accueillir d'autres retraités et artisans.

La Fanfare l'Echo du Lathan clôturait l'émission.

Une autre émission « Vive la vie à Savigné » eut lieu en 1975.

En mai 1972, à la Foire de Tours, des Pectens du faciès du savignéen figuraient dans une exposition titrée Dynatouraine pour faire connaître les besoins d'activités porteuses d'emploi de cette région du Bassin de Savigné.

Le Pharmacien rend Hommage...

*Savigné sur Lathan, cité moyen-âgeuse !
Remparts et murs usés, lourds d'un passé lointain,
Rappelle ton Histoire, dans un cadre angevin...
Et tu restes, aujourd'hui, pittoresque, curieuse !*

*En ce lieu ancestral, ta vie laborieuse
Affirme ton essor sous un beau ciel serein.
Tu t'agrandis sans cesse, fidèle à ton destin,
Idéal rendez-vous d'une région heureuse.*

*La Commune est gérée, en toute cohérence,
Dans la règle classique, sans nulle défaillance.
Avec le clair bon sens dont ta race est pétrie.*

*Ton Avenir est sûr, Savigné sur Lathan,
En toute quiétude, et dans le cours des temps,
Honore la Touraine, ta si belle Patrie.*

Sonnet de Maurice Guillaud

Pour un Contrat de Pays.

Par ma lettre du 26 novembre 1975, j'avais demandé à monsieur le Préfet d'Indre et Loire de faire un « contrat de pays » pour la région de Savigné, à l'image de celui du pays de Bourgueil. Cela avait débouché, en 1978, sur un projet d'aménagement rural différent, proposé à 25 communes des pays du bord de loire et de Château-la-Vallière avec la région de Savigné-sur-Lathan.

Un mémoire du C.R.A.R. nous dit : « 13121 habitants répartis essentiellement dans des petites communes du Bassin de Savigné et de la gâtine tourangelle formèrent un Contrat d'Aménagement Rural du Nord-ouest Tourangeau.

L'action déterminée apportait une aide financière exceptionnelle de la région centre et du conseil général dans le cadre d'une solidarité intercommunale concernant des études et travaux de notre territoire. J'avais présenté aux réunions d'études administratives de 1981 :

1°. Les besoins d'une salle de sports au collège intercommunal de Savigné.

2°. La déviation du C.D.49 par le V.C.10 qui longe la douve avait un besoin urgent de confortement de la berge.

3°. Un aménagement en gîte communal des bâtiments acquis Place du 8 mai, avec la création d'un centre social de retraite demandé par les personnes âgées de notre région.

La constitution du S.I.V.O.M.O.N.O.T. pour interlocuteur unique, entre les communes constituant « le Pays » et les instances régionales et départementales, avait été l'objet de la convocation préfectorale du lundi 27 juillet 1981 à 16 heures à la mairie de Savigné-sur-Lathan.

La séance était sous la présidence de monsieur le Sous-Préfet de Chinon. Il y avait madame le secrétaire en chef de la Sous-Préfecture de Tours, madame la secrétaire de la Direction Départementale de l'Agriculture, les conseillers généraux des cantons de Château-la-Vallière, de Langeais, de Neuillé-Pont-Pierre et de Saint-Cyr, des Maires et délégués des communes favorables au C.R.A.R. du Nord-ouest Tourangeau, qui devaient élire le bureau du S.I.V.O.M.O.N.O.T. .

Le conseiller général Maurice Duron avait revendiqué la présidence. J'avais été élu 1^{er} Vice-Président.

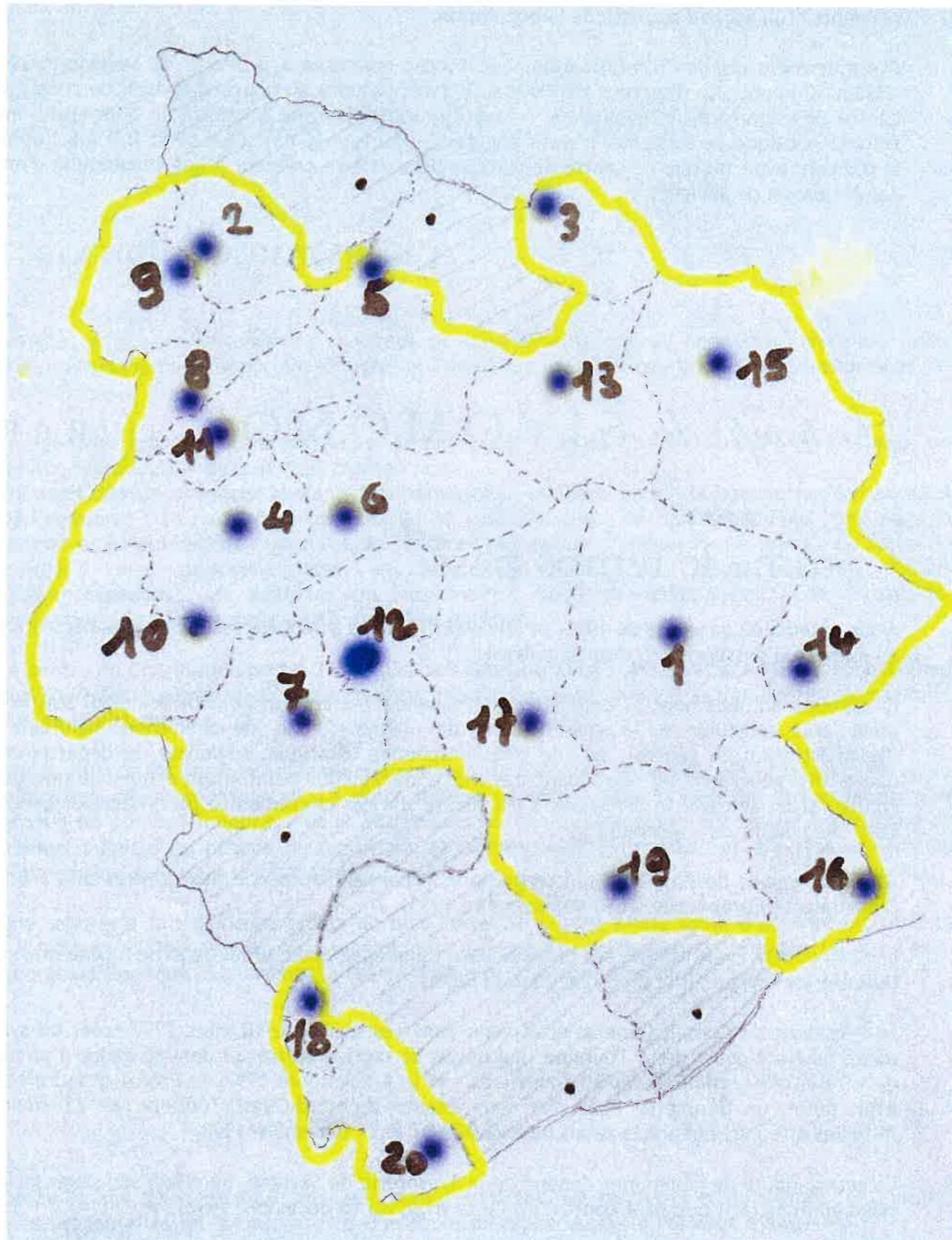
J'avais sollicité les communes de fixer le siège du Syndicat SIVOMONOT à Savigné, pour consolider le maintien de la perception. Sur la proposition de madame le secrétaire-en-chef de la Sous-Préfecture de Tours, un vote à bulletin secret avait fixé le siège du SIVOMONOT à la Mairie de Savigné. C'était un beau geste de solidarité intercommunale.

1982, le 24 août, monsieur Delaneau, Président du Conseil Régional, et monsieur Voisin, Président du Conseil Général, apportaient au Président Duron un financement de 10.600.000 francs pour le nouveau né « le Sivomonot », en présence de MM. Chevrier, commissaire-adjoint de la République ; Faure, directeur des services départementaux ; Grivaux, conseiller général de St-Cyr ; et des représentants de la D.D.A. et des communes.

1983, le 22 février, le compte-rendu de la Nouvelle République disait :

Le point est fait et le budget de fonctionnement du CRAR s'élevant à 700.000 francs pour 1983, est voté dans la Mairie rénovée de M. Roger Viémont (Maire depuis 1967 et conseiller depuis 1945) qui a contribué à impulser, avec quelques autres dans le cadre du SIVOMONOT, la mise en place des projets de sa commune (hommage du président Voisin).

20 communes avaient participé à la création du SIVOMONOT le 21 juillet 1981, avec délibération des conseils municipaux :



Dans le dossier du CRAR de novembre 1980, il était écrit ceci : « pour le maintien du potentiel humain, la réalisation d'un centre de retraite pour lequel une étude préalable devrait en définir les caractéristiques dont l'originalité serait son aspect éclaté permettant ainsi de mêler les résidents d'un accueil au reste de la population.

A ma dernière réunion d'information, que j'avais organisée à la Mairie de Savigné le 29 mars 1983 à 10 heures, le directeur de l'O.P.A.C. avait proposé au nouveau conseil de construire ce centre de retraite à la Pichonnière - sur le grand terrain de l'acquisition Touchard - mais la volonté politique de solidarité n'avait pas suivi ; pourtant le directeur de la D.D.A.S., présent à la réunion, avait dit que ce centre de retraite pouvait être créateur d'une soixantaine d'emplois dans le Bassin de Savigné.

Le temps du S.I.V.O.M.O.N.O.T. (C.R.A.R.)

Comme le temps passe...

A son assemblée générale de 1995, le SIVOMONOT nous a rappelé ses dix-sept années d'activité en matière d'entreprises d'intérêt général.

Il regroupe actuellement 31 communes correspondant à environ 28.000 résidents, soit le profil idéal pour postuler à la qualification de « Pays », une dénomination signifiant pour l'administration en général, qu'elle soit européenne, étatique, régionale ou départementale, une entité géographique regroupant pas moins de 25.000 habitants, ce qui fait que dans sa configuration actuelle le SIVOMONOT est assuré d'avoir la crédibilité pour négocier un contrat Etat - Région dit de « territoire ».

C'est le voyage de l'an 2000 qui se prépare, répondant en partie aux critères dits 5 B. de la Communauté Européenne (N.R. de novembre 1995).

Le SIVOMONOT avait installé ses bureaux dans l'ancienne école primaire avec façade ouverte sur la Mairie de savigné et la place Jacques du Bellay.

Le Président du Conseil Général était venu dans ces locaux le 10 mars 1997 créer un syndicat mixte du Nord-ouest de la Touraine, qui devait se mettre au travail dans le cadre d'un contrat de « Territoire » comprenant 35 communes... et le 6 novembre 1997, le Préfet d' Indre et Loire avait défini un périmètre pour une communauté du Nord-Ouest Touraine de 23 communes difficiles à réunir, qui prit le relais du SIVOMONOT le 31 décembre 1998.

La communauté de communes dépend de la Trésorerie de Savigné, où elle a son siège social. Un siège administratif doit être construit à Cléré (N.R. du 16 décembre 1998).

Vers la fin du 20^{ème} siècle :

L'accueil commercial ...

Savigné, avec ses marchés du mercredi et deux grandes foires annuelles, reste un point d'approvisionnement important malgré la fermeture des petites boutiques transformées en habitations.

En 1984, un grand supermarché Super U s'installait près du Chemin du pont de la Forge, un service reproduction de clés était créé en face. Il y avait dans la cité deux boulangeries-pâtisseries ; la charcuterie ; la boucherie ; le bar-hôtel du Commerce ; le restaurant François II ; le café National ; le café-tabac-PMU ; un magasin confort et ameublement ; un autre de vente et réparation d'appareils ménagers ; un salon de coiffure ; une papeterie-presse et jeux ; la pharmacie ; deux médecins ; deux kinésithérapeutes ; un dentiste ; un vétérinaire ; taxis et ambulances ; une trésorerie-perception ; Groupama assurances ; un office notarial...

Le centre de distribution postal 37340, les cars Grosbois ainsi que le crédit Agricole, sont Avenue des Tourelles. Le garage de vente et réparation automobile Renault et un artisan peintre sont Rue de la Pichonnière.

Il y a, Rue de la Gare, un magasin Gamm-vert, la Caval et un atelier de réparation et vente audiovisuel et informatique. Il y a deux ateliers de menuiserie, et celui de la Sarl mopal ; un service de pompes funèbres ; deux entreprises de charpente-couverture ; deux entreprises de travaux publics, un négocie de matériaux et bétons prêts à l'emploi, et d'autres artisans du bâtiment installés dans la campagne.

Une saboterie fait des jolis sabots de bois Place de l'Etoile ; une usine d'activité industrielle « Plastiques 2005 » venant de Langeais pour s'agrandir est construite près de la Rue Saint-Georges d'Hommes. Elle promet la création d'un bon nombre d'emplois.

... et touristique :

Découvrir ses deux églises réunies au cours des siècles, ses remparts et douves du 16^{ème} siècle, avec les tourelles, et la tour de garde, avec ses meurtrières, de la Porte de Courcelles,

Le Musée rénové des fossiles du faciès de Savignéen, rue du Faubourg de la Rue,

Le Musée « La Petite France » avec ses trains miniatures animés sur différentes voies ferrées, au 1 Chemin du Pont de la Forge, en face du Super U.

Pour conclure,

A l'Est de ce lieu d'approvisionnement du bassin de Savigné, que j' ai participé à animer pendant plus d'un demi-siècle, depuis les bois d'Ambillou et Cléré-les-Pins, le haut Lathan, dont j'ai suivi les caprices, et contribué à son entretien et son recalibrage , continue à s'écouler vers Rillé et la forêt en passant dans les douves de la cité de Savigné.

Il traverse le lac de Pincemaille pour faire son entrée dans le département du Maine et Loire, retrouvant son lit après le barrage des Mousseaux, création réalisée dans la dernière partie du 20^{ème} siècle.

Cette immense retenue d'eau de 250 hectares abrite une faune et une flore dont la diversité fait toujours le bonheur des amoureux de la nature.

Bibliographie :

1. Mes recherches matérielles (tégulas et autres) du territoire de SABINIACUM sous la domination romaine.
2. Notice de l'abbé Drusus concernant ce nom devenu Savigniacum vers 1248, nom attesté dans l'Atlas Historique Français sur l'Anjou Antique, fait par l'Institut Géographique National de Paris.
3. Recherche des huguenots de la région, avec l'abbé Bourdérioux, conservateur des antiquités d'Indre et Loire.
4. Etude de l'abbé Ferrand sur les anciennes fortifications de Savigné.
5. Historique des seigneuries de Goupil de Bouillé sur la Touraine Angevine.
6. Mémoires de la Société Archéologique de Touraine sur le partage de la généralité de Tours et la délimitation du département d'Indre et loire.
7. Archives de la paroisse de Savigné, d'avant 1789.
8. Cahier de doléances, plaintes et remontrances, des habitants de Savigné, du 1^{er} mars 1789.
9. Archives administratives de la commune de Savigné.
10. Bassin falunier du Savignéen, recherches de l'Université de Paris-Sud.

Achevé d'imprimer par PRÉSENCE GRAPHIQUE
2 rue de la Pinsonnière - 37260 MONTS
N° d'imprimeur : 0105 16296-100

Au pays des « Fluviolus Laten », au 2^{ème} siècle,

SABINIACUM

était créé sur le cadastre romain...

nom devenu SAVIGNIACUM vers 1248, puis VILLE DE SAVIGNE

fortifiée en 1559 par Jacques du Bellay,

puis canton de Savigné en 1790,

et siège d'un bataillon de la Garde nationale en 1831.

Roger Viémont vous invite à redécouvrir les origines de Savigné sur Lathan et vous propose un voyage de la préhistoire à l'époque contemporaine de son pays, où il est né et a été nourri.

